Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

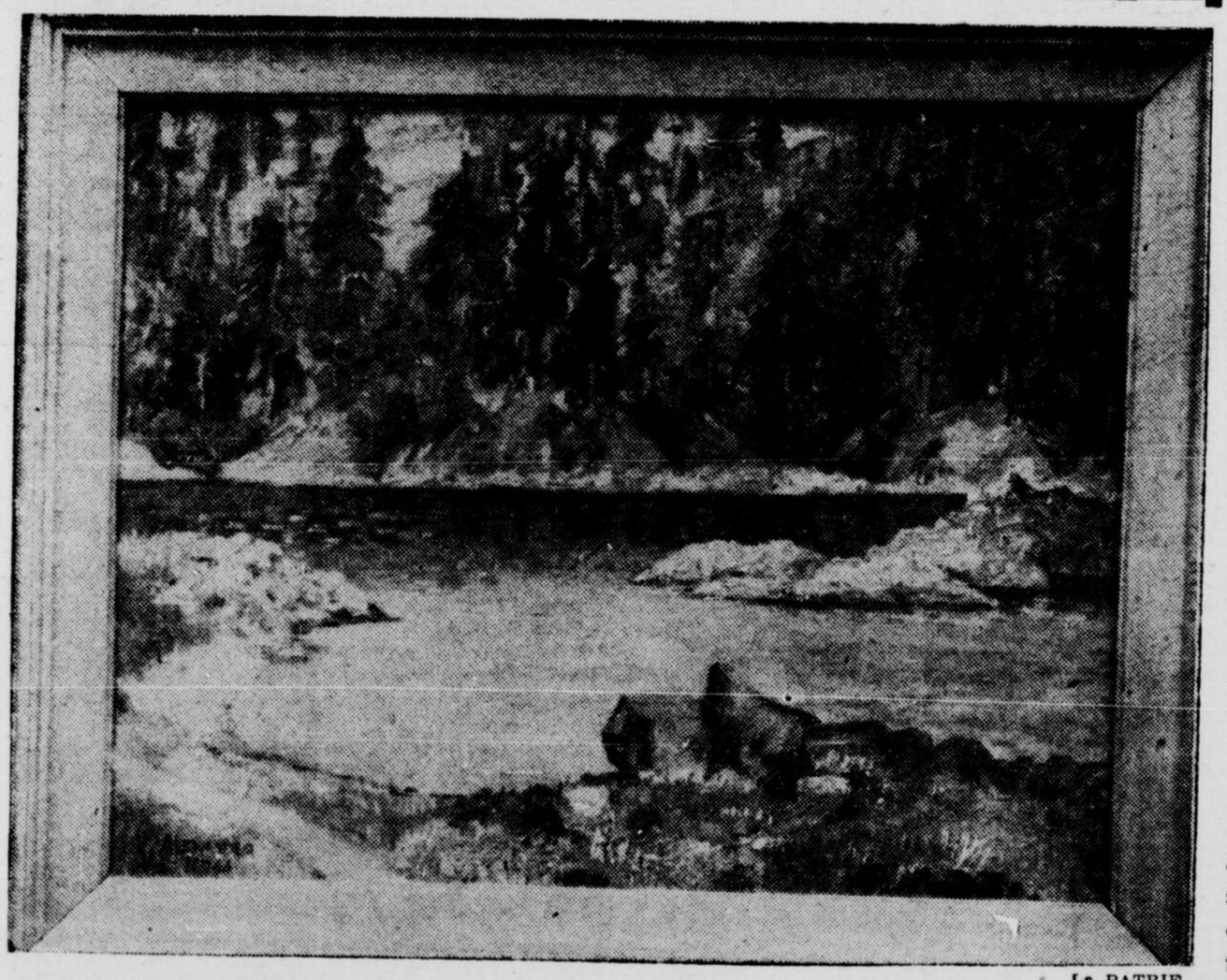
3¢

69e ANNEE — Pronostics: Beau, nuageux ce soir (Détails page 2) — MONTREAL, VENDREDI 21 MARS 1947 — h. 02 h. 15 — No 21

SENATES READING ROO
20289 31 D 47
OTTAWA, ONT.

FÉDÉRATION DES ÉTATS ALLEMANDS

Une toile du gouverneur général



La PATRIE

La 64e exposition annuelle du printemps, à la Galerie des Arts, s'honore cette année d'exposer deux toiles de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, le vicomte Alexander de Tunis. Voici l'une de ces deux peintures. Elle est intitulée: "*Twin Isles, B.C.*" et signée, très humblement, H. A., pour Harold Alexander. Cette toile est charmante et les teintes sont à la fois reposantes et captivantes. L'exposition compte cette année plus de 1,600 toiles. C'est beaucoup plus qu'on n'espérait. Le gouverneur-général à l'exemple de Churchill, pour qui la peinture est aussi le violon d'Ingres, a voulu peindre un petit coin de notre pays, en Colombie-Britannique, et soumettre son travail à la critique comme n'importe quel artiste de chez nous.

★ ★ ★ ★

Plan américain de constitution

MOSCOU, 21. — [P.A.] — Le général George Marshall, délégué américain à la Conférence des Quatre, a présenté aujourd'hui à ses collègues un projet comportant l'établissement "immédiat" d'un régime gouvernemental allemand, et les grandes lignes d'un projet de constitution "fédérale" pour l'Allemagne.

MOSCOU, 21. (P.C.) — Trois représentants de puissances britanniques ont conféré aujourd'hui avec le délégué britannique aux Quatre, M. Ernest Bevin. L'ambassadeur du Canada, M. Dana Wilgress, le ministre de Nouvelle-Zélande, M. Charles Boswell, et le chargé d'affaires australien, M. Noël Deschamps, ex-attaché à Ottawa, ont conféré avec le chef du "Foreign Office" anglais sur la participation des puissances moyennes et petites à la pacification allemande.

DIRECTEMENT

OTTAWA, 21. (D.N.C.) — Des milieux officiels sont d'avis que si les Quatre tardent trop à donner la paix à l'Allemagne, à l'Autriche et à l'Europe, le Canada, puissance souveraine, indépendante et victorieuse, l'un des trois détenteurs du "secret atomique", traitera seul avec l'Autriche et l'Allemagne, et conclura avec les vaincus de 1945, les accords économiques qu'il estimera conformes à l'intérêt canadien et au bien général, pour 1947 et un avenir de paix.

Si la Russie plus particulièrement s'obstine à refuser d'entendre le Canada sur le traité de paix allemand, le Canada s'aboucherait directement avec l'Allemagne et négocierait une paix indépendante, basée

(Suite à la page 6)

Débat orageux au Conseil des métiers et du travail sur l'affaire Sullivan

L'affaire Sullivan a mis le feu aux poudres, hier soir, au cours de la séance du Conseil des métiers et du travail de Montréal, et sans l'habile direction du président, M. Claude Jodoin, le débat sur le sujet aurait pu prendre une tournure tragique.

Deux résolutions ont été soumises aux délégués, en marge de l'affaire Sullivan. Les deux ont été soumises par M. Paul Fournier, ancien président du Conseil des métiers, qui fut suspendu du Congrès des métiers et du travail du Canada pour avoir porté des accusations contre certains chefs vriers, et notamment contre M. Sullivan, à l'effet qu'ils étaient des communistes.

PRESENTEZ-VOUS

Dans l'une des résolutions, M. Fournier proposait d'inviter M. Sullivan à assister à la prochaine séance du Conseil des métiers, afin de "clarifier ses accusations et servir également à l'enquête que le Conseil des métiers est à faire sur les activités communistes de certains de ses délégués".

Ce fut le signal d'uns discussion à laquelle tout le monde voulait prendre part. M. Fournier et ceux qui partageaient ses vues, prêchaient en faveur de M. Sullivan. "Il a fait une erreur il y a dix ans, mais je crois qu'il s'est reconnu, et que nous devrions recourir à lui pour nous aider à nous débarrasser des éléments communistes que nous avons au sein de ce conseil", a dit M. Fournier.

L'AUTRE NOTE

Tous les délégués n'ont pas chanté sur le même ton. "Sullivan a menti quand il a juré qu'il ne faisait pas partie du parti communiste, alors qu'il a admis par la suite qu'il était dans les rangs de ce parti", a déclaré M. Victor Trudeau, vice-président. "Il nous a menti une fois et peut nous mentir deux fois. Je crois que nous ne devons pas inviter M. Sullivan à venir devant nous faire du capital politique et aider les syndicats nationaux ou d'autres mouvements que nous ne connaissons pas".

Conrad Sauras, officier de l'Union canadienne des marins, dont Sullivan était le président, déclara: "Je suis surpris qu'on veuille l'inviter ici. Il a trahi non seulement les marins canadiens, mais tout le mouvement ouvrier".

Adrien Villeneuve, de la loge 712, a reproché à Sullivan d'avoir invité les marins à quitter leur union, à cause de la présence d'éléments communistes parmi les chefs. Il a dit que Sullivan aurait dû inviter les marins à demeurer dans le syndiquat, mais le nettoyer de tout ce qu'il y a de mauvais.

Comme le président Jodoin déclare que la constitution ne permet pas la proposition de M. Fournier, ce dernier amende son projet et soumet simplement une suggestion à l'exécutif du Conseil, à l'effet d'inviter M. Sullivan soit devant les délégués au conseil, soit à l'exécutif, soit devant le comité d'enquête sur les activités communistes.

"S'ils (les communistes) ne l'ont pas tué quand le projet sera étudi?" lance le secrétaire, J.-E. Gariépy.

Le président déclare que l'exécutif étudiera la suggestion et qu'on se rendra à la demande de M. Fournier si la majorité le juge à propos.

Dans une autre résolution, M. Fournier demandait l'appui du Conseil des métiers pour se faire relever de sa suspension du Congrès des métiers et du travail du Canada, à la suite de ses déclarations contre les éléments communistes et surtout contre M. Sullivan. M. Fournier a dit que les événements lui donnaient raison et qu'on lui devait de le relever de la suspension qui lui avait été imposée injustement d'après lui. Le conseil a consenti à appuyer la demande.

ENQUETE SUR LES COMMUNISTES

Au cours de la séance d'hier soir, le Conseil a constitué un comité d'enquête sur les activités communistes de certains délégués, dont plusieurs sont désignés dans un mémoire qui est devant les chefs de cet organisme.

C'est précisément devant ce comité que M. Fournier voudrait faire venir M. Sullivan "parce que je veux utiliser tous les moyens à ma disposition pour nous débarrasser de ces rats".

Les membres du comité sont: MM. Paul Pichette, J.-C.-A. Bergeron, Omer Gaucher, G. Desilets, Jean Lasalle, H. Hansford et Mlle Annette Langevin.

PAS A LA MODE DE STALINE

Au cours de la séance, le délégué Fournier a aussi présenté une autre résolution visant à expulser du conseil, sans autre forme de procès, M. T.-C. McManus, l'un des officiers de l'Union canadienne des marins, parce que ce dernier a admis être communiste et que, d'après la constitution du Conseil, on ne peut siéger aux séances du conseil si on fait partie du parti communiste.

"Nous ne voulons pas agir de la même façon radicale que les dirigeants du parti pour lequel ces gens travaillent", de trancher le président Jodoin. "Nous voulons que les accusés aient le droit de se défendre et ne soient pas "exécutés" sans procès comme on le fait en Russie". La résolution ne fut pas acceptée.

Les délégués ont aussi adopté une résolution recommandant la tenue d'une enquête royale sur les relations ouvrières-patronales et la constitution de tribunanx ouvriers, comme en Ontario.

* * *

CONTRAT DE TRAVAIL

Un contrat collectif de travail a été signé entre l'Union des Ouvriers unis du vêtement d'Amérique (UGW), local 316, et la Reliable Pad Company Limited. Voici quelques détails du contrat: Quarante heures par semaine en cinq jours d'ouvrage; temps supplémentaire après 8 heures d'ouvrage par jour, payé temps et demi; six fêtes statutaires payées par année; deux périodes de repos de quinze minutes par jour; vacances payées comme suit: une semaine après dix mois de service; une semaine, plus trois jours de salaire, après 2 ans de service ou plus; 2 semaines après 5 ans de service.

L'employeur a consenti à contribuer 1 1-2 pour cent du salaire total de chaque semaine au fond du bien-être des ouvriers.

EMPLOYES MANUELS

Dimanche, é 2 heures p.m., l'Union des employés de la Cité, tiendra une assemblée générale, à 1231, est, rue Demontigny, sous la présidence de M. Clovis Langlois. MM. A. Laurin, Amédée Parent et J.-A. Chagnon y parleront.

Ce soir, à 1231 est, rue Demontigny, réunion du Syndicat des briqueteurs et maçons.

L'assemblée mensuelle de l'Association des plâtriers et finisseurs en ciment aura lieu ce soir, à 1231 est, rue Demontigny.

Nouveau président de "Willis & Co. Ltd."



M. Ingils WILLIS, qui était vice-président de "Willis & Co. Ltd", vient d'être élu président de cette importante firme montréalaise. Le nouveau président est associé à la maison depuis plus d'une trentaine d'années, et fils du fondateur. Vétéran de la Grande Guerre, dans le Corps des Artilleurs, il a fait du service durant la dernière guerre, comme officier de réserve aux Hussards. Grand voyageur, M. Willis a franchi plusieurs fois les deux océans, visitant presque tous les pays du monde, dans l'intérêt de la Compagnie. Membre du Board of Trade, directeur de l'Hôpital Général, et membre laïque du Synode (anglican).

Herman Talmadge: exit



Herman Talmadge, à droite, descend du Capitole avec son aide, George Wilson, après que la Cour Suprême de la Georgie eut décidé que l'Assemblée générale n'avait pas le pouvoir d'élire Talmadge comme gouverneur de l'Etat. Ce dernier n'avait donc qu'un choix: quitter les bureaux assignés au gouverneur. Herman prit le poste de son père, Eugène Talmadge, qui avait été élu, mais qui mourut avant de pouvoir s'installer à son poste. M. E. Thomson sera gouverneur.

Amendement au salaire minimum

QUEBEC, 21 — L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, va faire amender la loi du salaire minimum.

Une disposition rendra applicable la loi du salaire minimum aux salariés exécutant, à la fois dans la province et en dehors, un travail pour un employeur dont la résidence ou l'entreprise se trouve dans la province, et aussi aux salariés d'un tel employeur qui sont domiciliés ou qui résident dans la province et exécutent un travail hors de la province, pourvu que, suivant la loi du lieu de leur travail, ils n'aient pas droit à un salaire minimum.

On donne à la commission le pouvoir de décréter un minimum plus élevé pour le surtemps et le travail fait à certains moments déterminés.

La vie des gardiens de phares, des marins à bord des brise-glace, des équipages qui effectuent chaque printemps le ravitaillement des postes isolés, tel est le sujet d'une toute récente réalisation de l'Office National du Film.

«M. King annoncera une nouvelle politique d'immigration» (Me M. Hartt)

"Je ne veux pas en prendre tout le crédit, mais je suis maintenant en mesure de vous annoncer la meilleure nouvelle de la campagne. D'ici quelques jours, l'hon. Wm. L. M. King présentera lui-même, à la Chambre des Communes, une nouvelle politique d'immigration qui étonnera tous les Canadiens, et nous donnera, à nous du groupe israélite de puissants motifs de réjouissance et d'actions de grâces".

C'est ce que déclarait hier soir, à son assemblée tenue à l'école Baron-Byng, rue St-Urbain, Me Maurice Hartt, le candidat libéral à l'élection de Cartier, le 31 du courant, dans un discours dont cette déclaration devait être la pièce de résistance à un auditoire qui s'est levé pour l'applaudir avec enthousiasme. M. Hartt a dit qu'il ne pouvait donner de détails, puisque les ministères avec lesquels il avait communiqué, le matin, lui avaient conseillé de laisser à M. King le soin de les présenter.

M. Hartt a vigoureusement dénoncé les tactiques de certains adversaires qui voudraient faire croire à un "scandale des listes électorales". Il s'est particulièrement attaqué à M. Dave Rochon, qu'il a accusé de vouloir soulever le cri de race, comme "il l'a fait à Ottawa", d'ajouter Me Hartt, en révélant que M. Rochon avait recherché la candidature libérale en donnant la raison que le comté de Cartier n'est plus en majorité israélite. M. Hartt dit que Sir Wilfrid Laurier, en 1917, avait désigné Cartier comme comté juif pour permettre à ce groupement ethnique d'avoir un représentant.

Me Hartt a aussi reproché à M. Michael Buhay, le candidat communiste, d'avoir frayé, dans le passé avec Me Paul Massé et M. André Laurendeau, notamment au cours d'un congrès de la jeunesse. Le précédèrent à la tribune des orateurs: M. E. C. Lawn, député de Pontiac, Mme Maurice Cormier, M. F. X. Chauvin, Mme Cecile O'Regan, M. I. Lighter, M. Sam Drucker, M. L. Herman, M. Maurice Rabinovitch, et M. Wilton Klein.

Mort de M. Patrick Quinn

QUEBEC, 21 (Par Jos. LaVergne) —Un échevin de la Ville de Verdun, M. Patrick Quinn, est décédé ce matin à l'hôpital Jeffrey Hale, à l'âge d'environ 50 ans, après une maladie d'à peine deux jours. Son épouse était à son chevet.

M. Quinn était arrivé dans la vieille capitale, mardi soir, en compagnie des délégués de Verdun qui, mercredi matin, devaient présenter un bill de leur ville devant le Comité des bills privés de la Législature. Le matin, M. Quinn avait assisté aux délibérations du comité. Durant l'après-midi, il eut une attaque de paralysie et dut être hospitalisé.

PRONOSTICS



La première journée du printemps a été marqué par un ciel clair dans toute la province et dans l'est de l'Ontario. La température moyenne toutefois est légèrement inférieure à celle que l'on connaît en cette saison. Une tempête au-dessus du Lac Michigan a provoqué des chutes de neige dans cette région, mais on ne prévoit pas qu'elle affectera Québec.

Montréal, Région de l'Outaouais et Cantons de l'Est: Clair puis couvert vers la fin de la journée. Samedi, couvert dans la matinée puis clair au cours de l'après-midi. Vents légers; peu de changement dans la température. Les minimums et maximums furent: à Montréal 25 et 37; à Ottawa 20 et 35; à Sherbrooke 20 et 27.

Laurentides, Vallée du St-Maurice et région de Québec: Clair aujourd'hui et couvert samedi. Peu de changement dans la température.

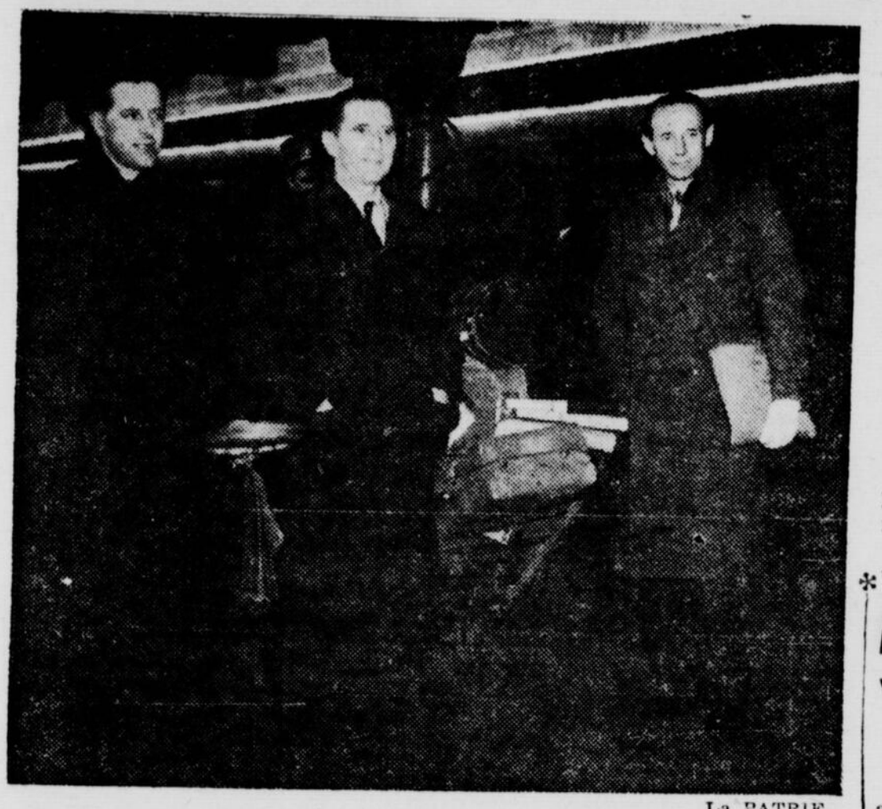
Lac St-Jean et région de Baie Comeau: Clair aujourd'hui et demain; peu de changement dans la température.

Baie des Chaleurs et Rive Nord: Clair. Peu de changement dans la température.

Les trois as ou les trois "B" du tennis français, à Montréal

Bien que ce soit, aujourd'hui, le 21 mars, ce n'est pas le printemps qu'on attendait sur le train venant de New-York, à la Gare Centrale, ce matin. On attendait plutôt les trois célèbres joueurs de tennis français Jean Borotra, Jacques Brugnon et Marcel Bernard. Tout comme le printemps, cependant, ils sont arrivés à l'heure.

Les trois "B" vous envoient la balle



La PATRIE

Marcel Bernard, Jacques Brugnon et Jean Borotra, les trois "B" du tennis français, à la descente du train, à la Gare centrale, ce matin. Si vous ne les reconnaissez pas, sachez qu'ils sont, de gauche à droite, dans l'ordre suivant: Bernard, Brugnon et Borotra.

Joyeux comme des écoliers en vacance, les trois "tennismen" semblaient en grande forme. Ils débarquèrent du train avec un brio qui laissait supposer qu'ils foulaient déjà le sol d'un court de tennis. Les bagages suivaient. Bagages bien révélateurs: quelques valises qui disparaissaient sous un amoncellement de raquettes de tennis!

Les trois "B" firent aussitôt face aux photographes. Ils le firent avec autant d'aisance que s'il se fût agi de recevoir la balle de l'autre côté du filet. Ils ne renvoyèrent pas, cependant, les éclairs de magnésium qui furent lancés contre eux.

Mais ces messieurs ne sont pas venus ici, uniquement, pour faire image sur un quai de gare...

—Alors, on décolle d'ici?

PREMIER MATCH, ICI

Arrivant de Paris, via New-York, les trois "tennismen" sont en Amérique pour faire la tournée des

(Suite à la page 23)

UNE FILLETTE SE NOIE DANS UN RUISSEAU

Une tragédie qui s'est déroulée vers 5 h. 30 hier après-midi, à Pointe-Claire, a coûté la vie à une fillette de 3 ans et 9 mois, Rolande, enfant de M. et Mme Roland Cardinal, 99, avenue Pointe-Claire.

Pendant que la maman était occupée à ses travaux domestiques, l'enfant jouait avec des compagnons à proximité du domicile de ses parents. Elle s'avisa soudain de traverser un ruisseau, couvert de glace, coulant près de chez elle et venait à peine de s'y aventurer lorsque la glace, cédant sous ses pas, elle fut engloutie dans le ruis-

(Suite à la page 23)

«« [★] »»

La petite Rolande Cardinal

«« [★] »»

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude
PL. 1786-1787

Ecoutez CHLP
Le jeudi 12 h. 15 12 h. 30

MARCEL VIEN "COUPABLE"

Marcel Vien, 35 ans, sans adresse au dossier, qui se prétendait "ami intime" de l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, et "neveu d'un sénateur", s'est avoué coupable dès son enquête préliminaire cet avant-midi, devant le juge Edouard Tellier, d'avoir tenté d'obtenir un chèque de $500 sous de fausses représentations, de M. A. Calini, en promettant à sa victime de lui obtenir un permis de la Commission des liqueurs.

On semble avoir le goût des "affaires" dans la famille, car le coupable est le frère de Roméo Vien, recherché par la police pour avoir tenté de vendre une "bombe atomique" à un médecin de la rue St-Denis. Roméo serait au Mexique.

EX-POLICIER

Marcel, qui serait un ex-policier

(Suite à la page 23)

L'OEIL DE STALINE

MÊME LE CUISINIER DE L'AMBASSADE SOVIÉTIQUE AVAIT UN "RÔLE" À JOUER

Le procès de Raymond Boyer, accusé de conspiration et d'espionnage, a pris une nouvelle tournure, ce matin, aux assises, quand Me Mark Drouin, avocat de la défense, commença de contre-interroger Gouzenko.

En transquestion, Gouzenko révéla notamment, que même le cuisinier de l'ambassade russe, à Ottawa, colligeait des renseignements d'espionnage, à destination de Moscou.

Me Drouin: "Est-ce que le cuisinier de l'ambassade transmettait aussi des renseignements au directeur du service de l'espionnage?"

Gouzenko: "Cela s'est vu. Quatre-vingt-dix pour cent des membres du personnel de l'ambassade

(Suite à la page 23)

L'inventeur des ports Mulberry, décédé

LONDRES, 21—(P.C.)—Sir John Watson Gibson, qui conclut l'idée des gigantesques ports artificiels Mulberry en béton armée qui ont rendu tant de services lors de l'invasion de la Normandie, est décédé hier à l'âge de 61 ans.

Et voici les sports de printemps





LA PATRIE

La meilleure preuve que l'hiver a cédé la place au printemps nous a été apportée au journal par notre photographe Roger Janelle. En deux points, la photographie démontre que la jeunesse a délaissé les sports d'hiver pour ceux du printemps. En haut, tandis que GILLES et DENISE sont à discuter des règlements du jeu de "smokes", ROBERTE savoure une friandise — en dépit du Carême — et FRANCINE et CHRISTIAN se préparent à remplir le rôle d'arbitres dans la querelle naissante. En bas, la querelle est terminée, décision a été rendue: GILLES a un sourire de triomphe et le plus gros "smoke" dans sa main, CHRISTIAN pèse encore la décision qu'il a rendue, DENISE sourit... de dépit, et FRANCINE surveille le jeu pour qu'il ne se commette pas d'autre infraction aux règlements.

★ ★ ★ ★

C'est le printemps!

Depuis six heures moins quatre minutes, ce matin, les lourds sous-vêtements et les épais paletots ne sont plus de mise. L'hiver a cédé la place au printemps, à cette minute-là, précisément. Nous n'y pouvons absolument rien, mais nous ne protestons aucunement. Vive le printemps!

La transition s'est faite sans pompe et sans éclat. Mais c'est le printemps tout de même. Parce que le soleil, à six heures moins quatre minutes — heure de Montréal — a chevauché la ligne de l'équateur en plein centre. Evidemment, personne ici ne l'a vu; le so-

(Suite à la page 23)

Le Thé de Qualité
"SALADA"
ORANGE PEKOE

Donnons 50,000 livres français pour nos frères des avant-postes

Sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, la campagne du livre français pour l'Ouest canadien est ouverte depuis le 18 mars et durera jusqu'à la fin du mois. Encourageons dans toute la mesure du possible cette campagne patriotique qui vise à alimenter la culture de la civilisation française dans les provinces des prairies. Le secrétariat est à 3660 rue Mentana, Montréal. Tél. Amherst 7257. Participons à cette oeuvre de survivance. Donnons des livres français. Puisse le verbe de nos aïeux résonner de plus en plus au Canada!

Violents discours sur la question des contrôles

(M. Power vs M. Coldwell)

OTTAWA, 21. (Par Jacques Arcand, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — L'orage tant redouté, prévu de longue date, a enfin éclaté hier aux Communes, après six semaines d'un calme lourd et factice. Pour la première fois, le ministre de la Justice, M. J.-L. Ilsley, a présenté la motion du fameux bill omnibus sur les contrôles, base de l'économie canadienne d'après-guerre et principale mesure législative de la présente session du parlement. Deux discours d'une violence inaccoutumée ont marqué le prologue d'un débat d'au moins deux mois.

DEUX THESES S'AFFRONTENT

Deux opinions brillantes et contradictoires ont déjà été émises :

"Tous pouvoirs et droits constitutionnels seront à jamais lésés par la législation nouvelle, honteux chèque en blanc que devront encore payer les contribuables du Canada", a déclaré M. Charles G. Power, député libéral de Québec-Sud et ancien ministre de l'air, ajoutant que "le maintien de contrôles bureaucratiques ne constituait qu'une démocratie hypocrite et fausse".

"La politique de décontrôle progressif du gouvernement prouve éminemment combien l'administration n'entend point la voix du peuple canadien, mais celle des monopoles et des manufacturiers", a déclaré M. M. J. Coldwell, leader socialiste, en réclamant le rétablissement des régies déjà supprimées.

DECLARATION MINISTERIELLE

Proposant à l'étude d'un comité plénier son projet de loi "aux 57 arrêtés en conseil", M. Ilsley a fait une longue déclaration, brossant dans un tableau synoptique la situation économique du Canada et des Etats-Unis à l'heure actuelle.

Les arrêtés en conseil prévus par la législation nouvelle, a dit le ministre, sont divisés en trois groupes :

(1) Les ordres "régulatifs" autoriseront le prolongement des contrôles sur les prix, les loyers, les évictions, et pourvoiront au maintien du rationnement et à la distribution égale, entre les citoyens, des approvisionnements et des marchandises.

(2) Les ordres "administratifs" affecteront les membres anciens et actuels de nos forces armées, de la marine marchande, et légiféreront sur l'administration des biens des ressortissants japonais actuellement au Canada.

(3) Les ordres "législatifs" comprendront les amendements à la loi des pensions de vieillesse, à la préférence des anciens combattants dans le service civil et aux relations ouvrières. Ces arrêtés seront remplacés plus tard par des actes du parlement.

(4) Enfin deux arrêtés spéciaux seront promulgués en regard de l'énergie atomique.

"Lorsque le projet de loi sera déposé à la Chambre dans sa forme complète, a dit M. Ilsley, ample occasion sera fournie de discuter ses diverses clauses, et les ministres seront disposés à répondre à toutes les questions".

CONTROLES ENCORE NECESSAIRES

Le temps n'est point venu de lever les contrôles, expliqua M. Ilsley. Même si la production a fait de réels progrès dans le retour au temps de paix, elle ne satisfait pas encore à la demande générale. Les conséquences inévitables de la guerre sont encore manifestes sur les marchés internationaux, et les pénuries mondiales de denrées et produits essentiels se font encore cruellement sentir.

La demande des consommateurs est toujours grande au Canada, et les produits importés sont encore limités. Tels par exemple, le sucre, les huiles végétales, l'étain et l'acier.

Les fluctuations des prix sur les marchés internationaux donnent une idée assez précise de la situation sérieuse à laquelle aurait à faire face le Canada, si tous les contrôles incluant ceux d'importation et d'exportation, étaient levés à l'heure actuelle, continue M. Ilsley. Alors que le gouvernement suit une politique d'abolition graduelle des régies non essentielles, on peut noter qu'un déplafonnement immédiat et général constituerait une catastrophe économique de gravité nationale.

Enfin, si les restrictions sur les loyers et les évictions étaient relevées maintenant, des milliers d'individus seraient chassés de leurs foyers par une hausse vertigineuse des baux.

L'INFLATION AMERICAINE

Il faut combattre l'inflation qu'on a remarquée aux Etats-Unis, dans certains pays de l'Europe et en Chine. La production canadienne a fait déjà de trop évidents progrès pour qu'on lui donne maintenant un laisser-aller dangereux pour les familles nombreuses, les petits salariés et les petits commerçants.

La politique gouvernementale sera celle d'un rajustement ordonné aux conditions de paix. Elle ne suivra point l'exemple des Etats-Unis, où le coût de la vie a augmenté de 53 pour cent de son niveau d'avant-guerre. Enfin la politique centrale cherche avant tout à satisfaire la majorité, et non les intérêts particuliers. Elle est destinée à éviter les désastres d'après-guerre que l'histoire universelle enseigne à tous les peuples. Cette expérience doit être la forme de conduite de toute administration responsable.

M. BRACKEN

En quelques mots, le leader conservateur, M. John Bracken, expliqua que son parti était disposé à approuver la résolution de M. Ilsley, au stage où elle était maintenant, et que le vif du débat sera provoqué lors de sa seconde lecture.

Le leader CCF, M. M.-J. Coldwell, prenant alors la parole, réclama le rétablissement des contrôles déjà abolis. Pour appuyer sa thèse, il présenta un amendement à l'effet de déclarer la politique de décontrôle progressif comme "déprimante" pour le peuple canadien et rendant le pays aux pouvoirs abusifs des monopoles et des profiteurs.

L'amendement proposait aussi de considérer immédiatement l'instauration d'un système ordonné de contrôles démocratiques, destiné à instituer une relation juste entre les prix des marchandises et les salaires. Mise aux voix, cette résolution fut battue par une majorité libérale, conservatrice et créditiste, de 156 à 26.

M. CHARLES-G. POWER

Ce fut d'un oeil sévère et enflammé que l'ancien ministre de l'Air, objet de nombreuses rumeurs depuis les temps derniers, se leva pour prendre la parole. Tous les regards étaient fixés sur lui, et on attendait visiblement un orage.

Avec la "procédure" à l'appui, M. Power déclara que la résolution de M. Ilsley "constituait un précédent dans l'histoire d'un parlement démocratique". Non seulement le bill omnibus comprend à la fois un trop grand nombre de mesures législatives, impossibles à étudier adéquatement dans leur ensemble, mais encore il autorisera le cabinet ministériel à dépenser des sommes d'argent extraordinaires, au nom de la légalité. Les 57 arrêtés en conseil qu'il contient réquierront normalement, dit M. Power, toute une session parlementaire pour mériter une attention soutenue. C'est donc là une mesure purement fausse, de nature à cacher des subterfuges administratifs frauduleux. "Comment, dit-il, pouvons-nous discuter avec intelligence de 57 ordres en Conseil, alors que les projets de loi en cours ne sont pour la plupart qu'à leur seconde lecture ?"

H. Ilsley : "C'est pourtant là la procédure suivie au parlement britannique et au parlement de l'Australie".

M. Power : "Que m'importe le parlement britannique ou celui de l'Australie : est-ce que ce sont ces deux parlements qui gouvernent notre pays ? Je vais pouvoir enfin dire ce que je désirais dire depuis dix ans. Chaque fois que quelqu'un se levait dans cette Chambre pour prendre la parole, on le rappelait à l'ordre en référant à la procédure britannique. Je me fiche bien de ce que font les parlements britanniques ou australien. Nous avons ici un parlement depuis 1867. Je ne vois pas pourquoi nous imiterions comme des esclaves la procédure des autres parlements".

Après cette tirade, M. Power attaqua violemment la politique financière cachée dans le bill omnibus...Il prétendit que ce projet de loi ne mentionnait aucunement le montant que le fisc mettrait en jeu pour son exécution.

Référant à l'amendement de M. Coldwell, le député de Québec Sud, s'est objecté à "une mesure totalitaire". "Je m'objecte au maintien de contrôles bureaucratiques, qui ne relèvent pas du parlement. Si l'on doit me chasser à coups de pied, je veux être chassé par quelqu'un que je puis voir, entendre, et à qui je puisse rendre les coups. Je ne veux point être encerclé par ce rideau de fer des bureaux gouvernementaux, que tout le monde connaît si bien". A ces paroles, M. Power fut vivement applaudi.

M. Power accusa la législation proposée par M. Ilsley "d'être un chèque en blanc, que devraient encore payer les contribuables". Il réclame qu'on sépare le bill en ses parties intégrantes et qu'on les étudie une à une. "Si je me souviens, a-t-il dit, une semblable mesure fut introduite par le régime Bennett en 1931 ou 1932".

Enfin la dernière objection de l'ancien ministre est qu'une telle législation crée un précédent dangereux. "Nous arriverons alors à un moment de notre histoire, où tout gouvernement au pouvoir n'aura plus le respect des droits constitutionnels et des pratiques en usage dans notre pays. C'est de la fausse démocratie. En un mot, je ne veux point être un St-Jean-Baptiste, je ne veux point être non plus un messie du socialisme".



L'hon. juge en chef de l'Ontario J.-C. McRUER, président de l'Association du Barreau canadien, qui sera le conférencier au dîner-causerie du Jeune Barreau de Montréal, le 24 mars prochain, à 6 h. 30 p.m., au Montreal Club, 215 ouest, rue St-Jacques.

AU SÉNAT

L'opposition proteste contre les pouvoirs accordés à l'Office du blé

OTTAWA, 21. (D.N.C.) — Le projet de loi faisant de la Commission du blé l'acheteur de toute la production canadienne a soulevé hier de vives protestations de la part de l'opposition au Sénat. L'hon. John-T. Haig, leader progressiste-conservateur, s'est élevé contre le monopole confié à l'Office du blé, tandis que les hon. A.-L. Beaubien, libéral du Manitoba, et J.-Fred Johnston, libéral de la Saskatchewan, ont défendu cette mesure du gouvernement.

HOMMAGE A D. GORDON

Avant ce débat, plusieurs sénateurs ont fait l'éloge de M. Donald Gordon, à l'occasion de sa démission comme président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. La Chambre haute adopta en seconde lecture le projet de loi modifiant la loi sur la corporation commerciale canadienne, ainsi qu'un bill privé portant sur l'incorporation de l'association canadienne des gardes-malades. Ces deux bills furent renvoyés à des comités.

Le leader intérimaire du sénat, l'hon. A. B. Copp, rendit hommage à M. Gordon en disant que celui-ci s'était acquitté d'excellente façon d'une tâche difficile et que le Canada avait contracté envers lui une dette de reconnaissance.

CES CONTROLES

M. Haig abonda dans le même sens de M. Gordon, mais profita de l'occasion pour critiquer la politique des contrôles, disant que ce régime aurait dû être abandonné le plus tôt possible après la guerre. L'hon. Norman Lambert, libéral, un voisin de Gordon, à Ottawa, dit que le président de la Commission des prix a pu survivre à sa tâche écrasante à cause de sa connaissance de la nature humaine et de son sens de l'humour.

Joignant sa voix aux éloges de M. Gordon, l'hon. Cyrille Vaillancourt, libéral de Lévis, déclare: "Ayant été l'adjoint de M. Gordon durant deux ans et demi, comme représentant de la section française à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, je suis heureux de joindre mes hommages aux compliments que vient de lui adresser notre honorable leader."

"POOL" UNIQUE ET OBLIGATOIRE

En s'opposant au bill sur la Commission du blé, le sénateur Haig dit qu'aucun gouvernement socialiste du monde ne pourrait employer un plus fort langage pour mettre une telle obligation à la base d'un projet de loi. Le sénateur de Winnipeg voudrait que les fermiers puissent vendre leur blé par l'intermédiaire de "pools" volontaires et non d'un "pool" unique et obligatoire. Il s'élève contre le contrat de fourniture du blé à l'Angleterre; Il soutient que ce contrat fait perdre cette année $200 000,000 aux producteurs de blé de l'Ouest et trouve que cette perte devrait être supportée par le Canada dans son ensemble et non par les seuls fermiers. Il demanda et obtint de la part du leader du gouvernement l'assurance que le bill serait soumis à un comité après sa seconde lecture.

LE ROI AU BAL; $180 LE BILLET

DURBAN, Natal, 21. (Reuter) — Une foule délirante entoura la voiture des souverains britanniques comme, hier soir, ils arrivaient à l'hôtel de ville de Durban pour un bal civique. On paya certains billets jusqu'à $180 et tout le monde voulait voir danser les princesses.

Dans le courant de la journée les curieux prirent tous les moyens imaginables pour voir la famille royale à la demeure où elle s'était retirée. Les uns se servaient de jumelles pour voir de loin; d'autres grimpèrent la clôture qui entoure la propriété et applaudirent le roi jouant au tennis.

Les visiteurs royaux resteront à Durban aujourd'hui et demain, pour entrer ensuite dans le Transvaal.

Guerre au jeu

VANCOUVER, 21. (P.C.) — Les parieurs et les membres de la pègre du jeu ont reçu, hier, un sévère avertissement à l'effet que des poursuites contre eux suivront l'enquête que poursuit actuellement la commission de police sur le vice ici.

Le Canada en parade

LONDRES, 21. (Reuter).—Plus de 1,000 Canadiens, vétérans des deux guerres mondiales, prendront part à une parade du monument de Vimy à Londres.

Visages des Nations Unies . . . . . L'ARGENTINE





La République Argentine couvre une superficie de 2.700.000 km2 environ, peuplée de 14.130.000 habitants. Occupant un des plus vastes territoires de l'Amérique du Sud, l'Argentine s'étend de la Bolivie, au Nord, au Cap Horn, au Sud; elle est limitée à l'Est par l'Uruguay et l'Atlantique, au Nord, par le Brésil et le Paraguay, et à l'Ouest par le Chili. L'Argentine a une agriculture et un élevage importants. La capitale est Buenos Aires. Le Président de la République est Juan Domingo Peron. L'Argentine est représentée à l'Assemblée générale des Nations Unies par M. Jose Arce. Le pavillon national comporte deux bandes bleues horizontales, de part et d'autre d'une bande blanche portant un soleil jaune.

Québec s'empare de la taxe de 3¢ par gallon d'essence; impôt de 11¢

Le premier ministre promet que tous les revenus de cette taxe serviront exclusivement à l'entretien et à l'amélioration du réseau routier de la province.

QUEBEC, 21. (Par Jos. LaVergne). — "Les trois cents par gallon sur la gazoline, payés à Ottawa, seront désormais payés à Québec. Il s'agit là d'un changement de chiffre qui équivaut à une affirmation de droits. Le gouvernement fédéral s'est rendu à l'évidence et s'est retiré du champ de la taxe sur la gazoline. Le produit de cette taxe sera exclusivement utilisé à la réparation, l'entretien, l'amélioration et la construction des routes".

C'est ce que déclarait, hier, l'hon. Duplessis, lors de la discussion du bill à l'effet de porter la taxe provinciale sur la gazoline de 8 à 11 cents.

LA GAZOLINE

Avant la guerre, la taxe sur la gazoline était de 8 sous par gallon dans la province. Pour financer la guerre, le fédéral a imposé une taxe additionnelle de 3 sous. Ottawa renonce maintenant à cette taxe et l'impôt qui lui était payé sera versé à Québec.

Le premier ministre explique que notre province a une très grande superficie, que les besoins de la voirie sont nombreux, que pendant la guerre la circulation des véhicules lourds a causé des dommages pour sept à huit millions de dollars aux routes. M. Duplessis insiste sur la nécessité de développer la voirie rurale.

M. CASGRAIN

L'hon. M. Casgrain reproche au premier ministre d'oublier le point essentiel qui est l'augmentation de la taxe sur la gazoline.

M. Duplessis: "Nous n'augmentons pas la taxe sur la gazoline. Au lieu de donner l'argent à Ottawa, on le donne à Québec".

M. Casgrain: "Voici la logique du premier ministre. Il demande à Ottawa de se retirer du champ de la taxation directe, il lui dit de ménager et lorsqu'Ottawa se retire, c'est lui qui accapare la taxe".

M. Duplessis répond que MM. Drew, Hart, MacDonald, Manning et autres premiers ministres ont adopté la même attitude.

M. F.-J. LEDUC

Le député fédéral de Laval prétend que l'augmentation de la taxe sur la gazoline est une conséquence directe de la mésentente entre Québec et Ottawa.

M. ANDRE LAURENDEAU

"Il s'agit", dit le chef du Bloc, "d'un besoin ressenti par toutes les provinces. Une taxe n'est jamais populaire, mais je crois qu'en toute logique, c'est une taxe qui doit être imposée. Encore une fois, c'est une récupération et non une imposition".

L'HON. M. GODBOUT

Le chef de l'opposition déclare que le principe n'est pas si logique que cela. "Est-ce bien le temps", dit M. Godbout, "alors que nous nous engageons dans la période de reconstruction, de taxer lourdement? Ne vaut-il pas mieux réduire les taxes et favoriser le développement de la province?

"Le gouvernement prend le bon moyen de chasser les industries et les capitaux étrangers. Il tourne le dos à la politique qu'il a toujours préconisée. Mais est-ce bien la seule taxe? La taxe de vente qui rapporte $14,000,000 est maintenue. Ajoutons à cela les $14,000,000 qu'on prend à l'hydro".

"La question n'est pas de savoir", dit M. Godbout, "si le contribuable aime mieux payer à Québec qu'à Ottawa. Le fédéral a renoncé aux trois sous par gallon qu'il percevait sur la gazoline. Il nous reste à décider si onze moins trois ça fait huit ou si ça fait encore onze. Je prétends qu'un gouvernement qui a tant augmenté les taxes n'a pas besoin de la taxe abandonnée par Ottawa. Depuis deux ans et demi, je répète qu'il a augmenté les taxes de $55,000,000.

M. Duplessis: "C'est une fausseté".

M. Godbout: "Que le premier ministre me laisse énumérer ces taxes. Au cours de la présente session, nous aurons ajouté une dizaine de millions en taxes".

M. Duplessis: "C'est ridicule".

L'hon. TALBOT

Le ministre de la voirie dit d'abord que notre voirie, si nécessaire à l'agriculture, au commerce, à l'industrie et au tourisme, n'est pas adéquate à l'heure actuelle.

"Depuis 1911", dit-il, "notre voirie a coûté $400 millions. Cet argent a été dépensé en très grande partie par des administrations libérales. Et qu'est-ce que nous avons? 22,000 milles de chemins, dont 400 milles seulement en ciment et 6,000 milles seulement en asphalte. C'est tout ce qu'on a su faire avec $400 millions. Et les 16,000 milles de routes gravelées étaient dans un tel état en 1944 que de l'avis de nos ingénieurs, il fallait une somme de $20,000,000 pour en faire le rechargement. Simplement pour réparer le réseau, sans faire de nouveau, on m'a dit en 1944 qu'il faudrait dépenser $300,000,000."

M. Talbot dit que des progrès immenses ont été accomplis depuis deux ans dans toutes les parties de la province. "Les travaux n'ont pas été centralisés dans un même endroit comme sous le gouvernement libéral, mais distribués partout, à tel point que l'été dernier, il y avait 1,700 chantiers de voirie dans la province", dit-il.

M. Talbot dit que des travaux importants ont été faits l'an dernier sur toutes les grandes routes de la province. "Et nous n'étions pas en temps électoral", dit-il. "Nous n'attendons pas la veille des élections pour faire de la voirie".

L'hon. WILFRID HAMEL

Le député de St-Sauveur dit qu'il est inutile de jouer sur les mots et qu'on porte la taxe provinciale de 8 à 11 cents le gallon. C'est en toutes lettres dans le bill, dit-il. "J'appelle cela un abus du privilège de taxer. On fait payer $100 par année à chaque automobiliste, $200 à chaque camionneur", dit-il.

M. Duplessis: "Vous ne dites pas que vos amis d'Ottawa taxaient tant que ça."

L'hon. M. Hamel affirme que tous les contrats de voirie, au temps de l'administration libérale, sauf ceux de $100 et moins, ont été accordés aux plus bas soumissionnaires.

M. RENE CHALOULT

Le député de Québec-Comté déclare appuyer tout ce qui a été dit par M. André Laurendeau sur "l'attitude courageuse qu'il a prise sur cette question de taxes sur la gazoline".

L'hon. V. Bienvenue, libéral, Bellechasse, dit que l'opposition représente la saine opinion publique, en protestant contre une augmentation de taxe.

M. P.-H. PLOURDE

Le député libéral d'Arthabaska affirme que l'augmentation de la taxe sur la gazoline fera payer aux contribuables $6 millions par année. Il trouve que jamais les chemins n'ont été aussi mauvais que depuis deux ans.

Accusé de deux meurtres



Le cadavre criblé de balles, de Marcel Duchesneau, de Québec, a été retrouvé près du village de Schreiber, Ontario, et une accusation de meurtre a été portée contre Charles Martin, photographié à gauche. Martin est aussi accusé du meurtre de Joseph Grant, l'employeur de Duchesneau.

M. Jean Désy chef de la délégation

OTTAWA, 21. (DNC.)—M. Jean Désy, ambassadeur du Canada au Brésil, présidera la délégation canadienne qui se rendra à Genève pour participer à la conférence internationale sur la protection des victimes de la guerre, convoquée par la Croix-Rouge, a-t-on annoncé hier au ministère des affaires extérieures.

Les autres délégués de notre pays seront les suivants: M. H. F. Davis, des affaires extérieures; le major E. H. Barber, du ministère de la Défense; le lieutenant-colonel J. N. B. Crawford, du service de santé de l'armée. Les représentants quitteront Ottawa le 26 mars.

Sullivan à Toronto?

TORONTO, 21. (P.C.)—Le "Globe and Mail" annonce qu'il est rumeur que M. J.-A. (Pat) Sullivan serait dans un hôtel de Toronto. On sait qu'il a donné sa démission, il y a une semaine, comme président de l'Union des Marins canadiens qu'il a accusée d'être sous la coupe des communistes.

Le cerveau d'un éléphant adulte pèse environ 8 livres.

"Nous enverrons la police provinciale à Plage-Laval..."

QUEBEC, 21. — "Nous enverrons s'il le faut la police provinciale, à Plage Laval", déclarait, hier, l'hon. Maurice Duplessis, au comité des bills privés, lors de l'étude du bill de cette ville.

Ceci se passait, lors de l'étude de la clause du bill, qui voulait qu'outre leurs pouvoirs ordinaires le chef de police et les constables de cette municipalité pourraient suivre et arrêter dans un rayon de cinq milles en dehors du territoire de la ville quiconque a pu commettre dans le territoire de Plage-Laval une infraction à la circulation.

Cette ville pourra imposer une taxe ne dépassant pas $500 sur les salles de danse.

Le conseil est aussi autorisé à prohiber le port de costume de bain dans les rues.

RECETTES DE $222,000,000

OTTAWA, 21. (P.C.)—Les recettes enregistrées par les chemins de fer du Pacifique Canadien, de 1939 à 1946 ont dépassé $222,000,000, a affirmé hier M. C.-H. Locke, conseiller représentant la Colombie britannique, devant le Bureau du département du Transport.

Il déclare en effet que du 31 décembre 1939 au 31 décembre 1946, la situation financière du Pacifique Canadien s'est améliorée d'une somme de $222,000,000 par le capital d'exploitation, le placement en outillage, le remboursement de sa dette, les valeurs détenues par les actionnaires et autres moyens. M. Locke termine en disant que durant la même période, le C.P.R. a payé $116,650,000 en impôts sur le revenu et qu'il a émis pour $81,793,000 en dividendes.



Devinez !

L'expression *No 1 Northern* a-t-elle quelque signification pour vous ? Certainement, car c'est le meilleur blé dur du Canada, le blé qu'on transforme en farine et qu'on mélange à d'autres ingrédients pour donner au pain Canada Bread sa merveilleuse saveur et ses belles qualités nutritives.

Que votre appétit soit délicat ou grand, mangez le pain

CANADA BREAD

Goûtez-en la saveur

Votre épicier se fera un plaisir de vous le fournir

Fédération des états allemands

(Suite de la 1ère page)

sur les nécessités économiques des populations intéressées.

ETATS-UNIS OU CONFEDERATION

MOSCOU, 21. (P.A.) — On apprend de milieux bien informés, que le délégué anglais Ernest Bevin suggérera à la Conférence des Quatre, que la future constitution allemande soit "fédérale comme les Etats-Unis, ou le Canada".

Le délégué français Bidault a de son côté, déclaré aux journalistes, qu'au cours de son "entretien amical prolongé" avec Staline lundi soir dernier, il avait examiné surtout les divergences franco-russes concernant la future constitution allemande. M. Bidault a révélé que Staline s'oppose à ce que l'Allemagne soit divisée en plusieurs Etats autonomes, dans une simple fédération. Il déclare qu'il est possible qu'il revoie en entrevue particulière, le chef de toutes les Russies. On ne croit pas que les délégués anglais et américain aient fait jusqu'à présent, demande d'une entrevue particulière à Staline.

L'AUTRICHE

En attendant ces développements éventuels sur la question allemande, les Quatre, recevant rapport de leurs Adjoints, d'un échec évident dans l'examen de la question d'Autriche; vont s'attaquer eux-mêmes à ce problème secondaire mais également fort important.

Les Adjoints, en deux semaines de délibérations, ne sont parvenus ni à s'entendre sur la représentation des puissances moyennes et petites, surtout le Canada, au traité; ni à ébaucher le projet de traité autrichien.

Le délégué américain Marshall et son collègue anglais Ernest Bevin vont surtout s'employer à improviser le plus tôt possible un régime souverain en Autriche, et à faire cesser l'occupation interalliée, pour que la Russie évacue sa part du petit pays danubien, fort éprouvé par ces deux ans d'occupation. Comme de plus l'armée russe occupe les transports roumains et hongrois, sous prétexte de garder ses "communications" avec ses troupes occupant l'Autriche orientale, les Alliés ont hâte de faire cesser cet état de choses.

REPRESENTEE

Le délégué américain Marshall veut inviter un représentant autrichien à l'établissement du traité de paix avec l'Autriche, pays considéré à la fois comme "victime" et comme "complice" de l'Allemagne. Les délibérations des Quatre et de leurs Adjoints ont été jusqu'à présent si peu fructueuses, pue les délégués américain et anglais, MM. Marshall et Bevin, paraissent résignés à ne pas encore conclure la paix à cette Conférence.

LA DEFENSE IMPERIALE

LONDRES, 21, (PC) —La Chambre des Communes a approuvé ce soir unanimement le livre blanc du gouvernement sur la défense, à la suite d'un débat où le ministre de la Défense, M. Alexander, a déclaré que la sécurité de l'empire exigeait le maintien d'un déploiement militaire considérable à l'étranger.

Par contre le gouvernement travailliste a subi de nouveaux ennuis hier soir. Ainsi, il a vu la Chambre des lords critiquer, par un vote de 119 à 30, ce qu'elle appelle l'"incompétence" du gouvernement à combattre la crise économique qui sévit actuellement au Royaume-Uni.

LE FRONT GRECQUE

ATHENES, 21, (d'après la "P. A".) — Deux officiers grecs ont été tués, et huit soldats blessés dans une embuscade de guerilla, sur la route Sparte-Tripolis, en Grèce méridionale. Dans un autre combat à Guérakiou, deux chefs anti-communistes auraient été tués.

(D'autres sources indiquent que dans le nord du pays, en Macédoine, la guerre civile est devenue tellement générale, de la Thrace à l'Albanie, qu'un véritable "front" tend à s'établir ,le long du cordon de troupes que maintient à grand peine le gouvernement grec, contre deux organisations, l'une autochtone et l'autre sortie des territoires voisins, qui multiplient les coups de main contre les villages grecs.

Imitation de poivre

OTTAWA, 21. — La Commission des prix annonce une hausse du prix de l'imitation de poivre, augmentation qui se chiffrera par deux cents, le contenant de 1 once ½.

Les Russes ne peuvent épouser des étrangers

MOSCOU. 21. (Reuters.) — Le Journal Officiel publie un décret du Soviet Suprême interdisant les mariages entre ressortissants de l'U. R. S. S. et les étrangers. Environ 27 jeunes filles de l'Union soviétique ont, au cours de la guerre, épousé des Britanniques vivant en Russie. Le gouvernement a permis à 12 d'entre elles de rejoindre leur mari; malgré tous les efforts tentés dans ce sens, les 15 autres n'ont encore pu obtenir la permission de quitter le pays. On croit que M. Bevin, le ministre des Affaires étrangères anglais, va soulever la question à l'occasion de sa présence à Moscou.

La révision dans Cartier

Ce matin, Me Ulric Laurencelle a présenté en cour de pratique, la requête de Me Paul Massé pour faire comparaître les officiers de la révision des listes électorales, et la Cour a décidé de l'entendre plus tard, peut-être durant l'après-midi.

Le bureau de l'officier rapporteur nous signalait, ce matin, qu'en soi, l'addition ou la soustraction de noms n'a rien d'anormal au cours d'une révision des listes électorales, surtout dans un comté comme Cartier, où les déménagements son fréquents, et il soulignait en même temps le fait que l'un des candidats qui manifeste le plus de mécontentement, Me Paul Massé, a lui-même demande 3,000 formules pour faire enlever des noms des listes et 2,000 pour en faire mettre.

"C'est le titre de résidence qui confère le doti de vote, et non l'occupation, dit un secrétaire de ce bureau, et il se trouve que des professionnels ont leur place d'affaires dans le comté de Cartier, mais non leur résidence".

La réception de M. René Grousset à l'Académie Française

PARIS. — M. René Grousset, le brillant historien de l'Asie et des Croisades, a été récemment reçu sous la Coupole.

Ce fut l'occasion pour l'éminent savant de célébrer l'éloge de ceux qui furent ses maîtres dans l'étude des civilisations chinoises et hindoues: Hackin, Maspero, Pelliot, victimes plus ou moins directes de l'occupation.

Dans son discours, M. Henry Bordeaux déclara au récipiendaire: "Vous représentez une école historique qui ne compte guère de disciplines en notre compagnie, vous ne vous contentez pas d'étudier un homme ou une époque, il vous faut des siècles, des peuples et des continents entiers".

M. René Grousset, a dit M. Henry Bordeaux, "a réussi à mettre de l'ordre et de la clarté dans ces trente ou quarante siècles, au cours desquels la Chine, qui a précédé les autres civilisations, passe sans cesse de la culture à l'anarchie".

Le gouverneur-peintre donne son opinion



LA PATRIE

Le gouverneur-général, Lord ALEXANDER, visite la 64e exposition du printemps, à la Galerie des Arts, rue Sherbrooke ouest. Il est accompagné de Lady ALEXANDER et du docteur C.-F. MARTIN, président de l'Art Association of Montreal. Le gouverneur a paru très intéressé par les oeuvres qu'il a vues. On sait qu'il expose lui-même quelques toiles à cette exposition du printemps. La peinture est le violon d'Ingres de Son Excellence et il s'y entend à merveille, selon le docteur Martin lui-même. Le gouverneur s'est arrêté devant un tableau et il en profite pour donner son opinion personnelle au docteur Martin, tandis que Lady Alexander semble très intéressée.

Blum succéderait à Ramadier

PARIS, 21. (Reuters). — Le vieux chef socialiste Léon Blum semble l'homme à qui l'on confiera la tâche de former un gouvernement si l'actuel président du Conseil, M. Paul Ramadier, ne parvient pas à dénouer la crise qui menace d'emporter son gouvernement.

Le sort du cabinet Ramadier se décidera demain. Jusqu'ici, les communistes se montrent toujours irréductibles et ne veulent faire aucune concession. Ils se sont déjà abstenus une première fois, lors du vote de confiance au gouvernement sur la politique indochinoise, et sont décidés à le faire de nouveau demain lors du vote sur les crédits nécessaires à la poursuite de la guerre contre le Viet-Nam. Dans ce cas, M. Ramadier se verra forcé de remettre sa démission au président de la République.

Une dépêche de la B.U.P. souligne que la crise qui menace le gouvernement français affaiblit la position de M. Bidault à la conférence de Moscou. Le délégué français, qui a adopté une attitude énergique dans la défense du plan français de réorganisation de l'Allemagne, perd forcément de l'autorité à la suite de l'attitude des communistes français.

Organisation des maraîchers

Québec. — M. J.-H. Lavoie, directeur du service de l'Horticulture, a fait plusieurs suggestions aux maraîchers réunis récemment à Montréal à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Coopérative des Jardiniers-Maraîchers de la province de Québec.

Selon M. Lavoie, les producteurs auraient tout intérêt à s'organiser non seulement pour éviter l'avilissement des prix par suite d'un surplus momentané de produits, mais encore pour établir des contacts surtout avec le commerce de gros, afin que nos producteurs puissent bénéficier plus largement du marché de Montréal et des autres marchés de la province.

Les officiers suivants ont été élus à la direction de la Coopérative: M. M. Léon Guilbault, de Laval-des-Rapides, président; Ovide Lamarche, de Laprairie, vice-président; Edouard Labelle, de St-Martin, Antoine Guinois, de St-Léonard, et Honoré Marineau, de Ste-Dorothée, directeurs. M. Bernard Michaud a été nommé secrétaire.

SEPT CHEFS

Les autorités municipales ont annoncé, ce matin, que sur la recommandation de M. Raymond Paré, directeur du service des incendies, sept capitaines avaient été promus chefs de districts, au salaire de $3,750 rétroactif au 25 septembre. Les officiers promus sont: Théophile Bouchard, Philippe Roy, Léopold Lussier, Joseph Lachapelle, Patrick St-Amour, Alexandre Ouellette et Albert Matte.

Val-d'Or voit l'avenir en rose

QUEBEC, 21.—La population actuelle de la ville de Val-d'Or est de 10,000 mais elle sera d'ici cinq ou six ans de 30,000 âmes, selon le maire de cette municipalité.

On a obtenu l'agrandissement du territoire à cause de la population nouvelle que l'on attend.

Le maire aura à l'avenir un traitement de $2,500, et les échevins $500, à titre de frais de représentation.

Réfugiés d'Europe

FRANCFORT, 21. (B.U.P.) — Les officiers de l'armée américaine d'occupation, à Francfort, disent que le Canada a approuvé un plan pour l'immigration des personnes sans foyer en pays canadien.

Est-ce qu'on riait... jaune?



Au cours d'une parade, toute de réjouissances, à Bâle, en Suisse, le tambour-major, qui offrait une ressemblance frappante avec "petit père Staline", avait été nommé, pour la circonstance: "Ce redoutable individu de l'est". Suivi des tambours, il était censé "marcher à travers les petits pays".

Reine de Paris



Elue reine de Paris, au cours d'un bal qui réunissait les membres de la presse parisienne, Mlle Françoise Foucault, jeune secrétaire de 20 ans, fut choisie parmi plusieurs concurrentes françaises de la capitale.

Travailleurs de nuit dispensés du jeûne eucharistique

Son Excellence Mgr Charbonneau a obtenu, pour trois ans, du Saint-Siège, un indult diocésain qui facilite la sainte communion aux travailleurs de nuit.

Ceux qui travaillent de nuit pourront obtenir de l'Ordinaire, de préférence par l'entremise d'un prêtre, la dispense du jeûne eucharistique aux termes du rescrit pontifical, c'est-à-dire une fois par semaine et pourvu qu'ils n'aient pris aucune nourriture solide durant les quatre heures qui précèdent la communion, ni aucun breuvage (jamais d'alcool après minuit) une heure avant de communier.

Coffre plus fort que les bandits

Comme Mlle Léa Daunais, 1009, St-Hubert, passait à l'angle des rues Lagauchetière et St-Hubert, vers 9 h. 20, hier soir, se rendant à sa demeure, elle fut attaquée par deux jeunes gens qui lui enlevèrent sa sacoche contenant $20 et divers objets.

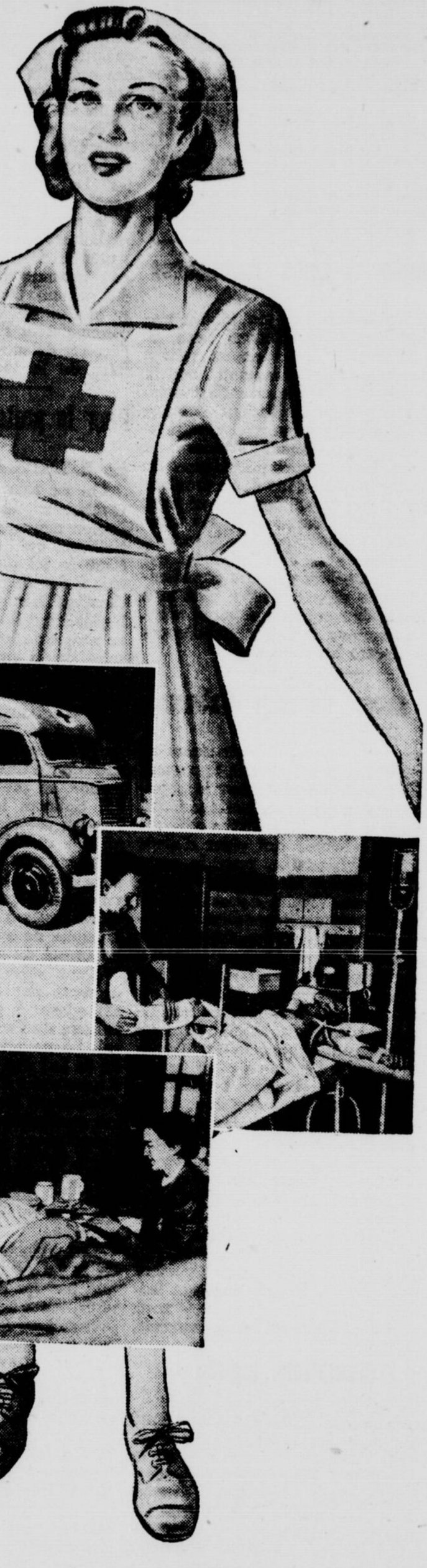
Au magasin Woolworth, 6809 rue St-Hubert, des cambrioleurs ont ouvert la porte d'arrière et ont vainement tenté de forcer le coffre-fort. Rien ne fut volé.

Condamné à deux ans de pénitencier

Léo Laperle, 53 ans, né à Cornwall, dont le dossier judiciaire depuis 1909, indique 40 condamnations dont 18 fois pour possession de drogues et qui vient de sortir de prison il y avait à peine trois semaines, a été condamné à deux ans de pénitencier par le juge René Théberge pour vol à l'étalage dans un magasin de l'ouest de la ville. Il avait volé des marchandises d'une valeur de $35.

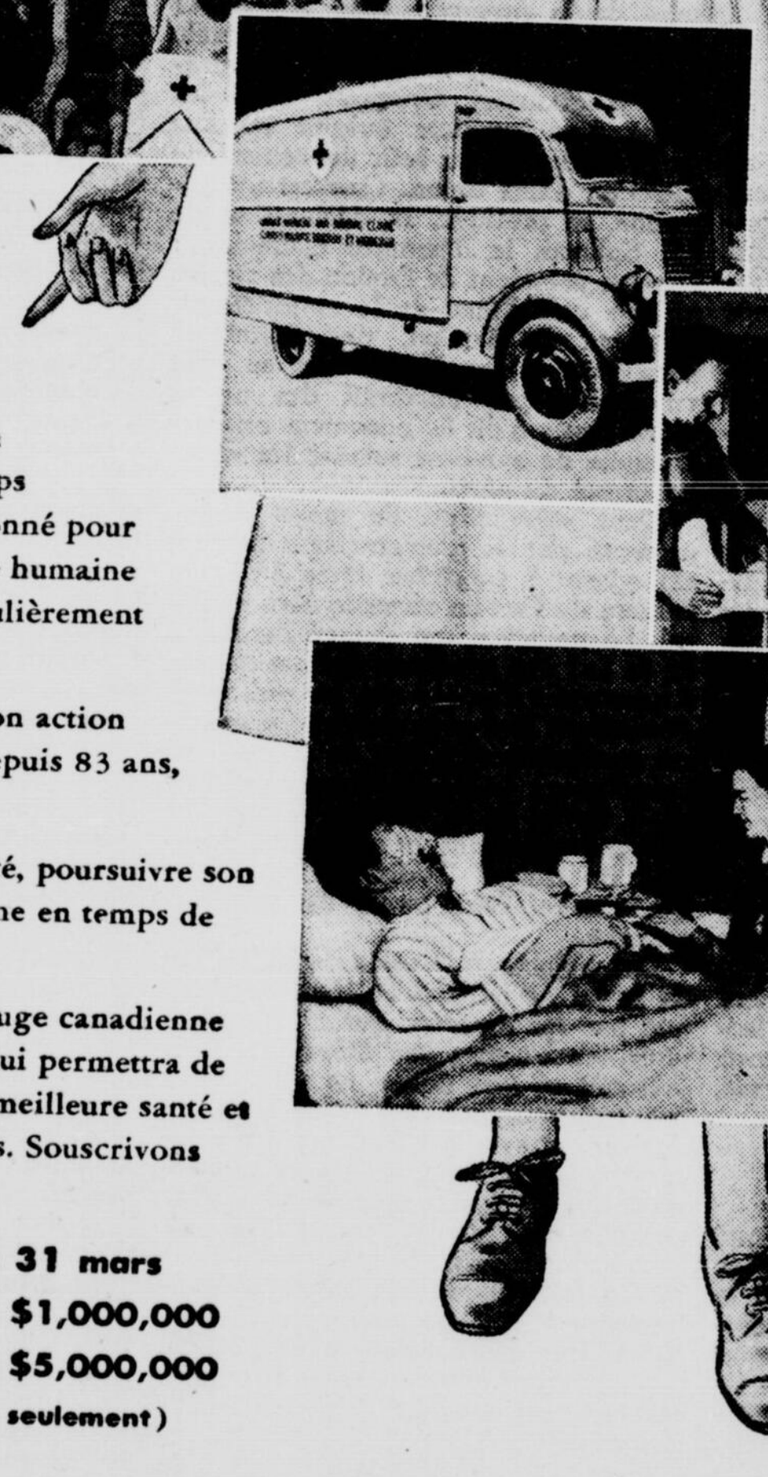
Laperle a dit qu'il était malade et il a même demandé au juge de lui imposer une grosse sentence. Le juge lui imposa une sentence de deux ans de pénitencier, vu que Laperle est un incorrigible.

En temps de paix aussi le programme de la Croix-Rouge est très chargé











La Croix-Rouge ne connaît pas de répit. Elle est active en temps de paix comme en temps de guerre, puisqu'elle s'est donné pour mission de soulager la misère humaine sous toutes ses formes, particulièrement au Canada.

La Croix-Rouge, qui exerce son action bienfaisante dans le monde depuis 83 ans, ne connaît pas de frontières.

Elle doit, au nom de l'humanité, poursuivre son oeuvre en temps de paix comme en temps de guerre.

En temps de paix, la Croix-Rouge canadienne s'est tracé un programme qui lui permettra de sauver des vies, d'assurer une meilleure santé et plus de bonheur aux Canadiens. Souscrivons généreusement.

Campagne: du 10 au 31 mars
Objectif pour le Québec: $1,000,000
Objectif pour le Canada: $5,000,000
(Pour dépenser au Canada seulement)



En temps de guerre
EN TEMPS DE PAIX

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Quartiers généraux de la campagne dans le district de Montréal, 442 rue Sherbrooke Ouest, Tél.: PL. 7131.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulations)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Sainte-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée: O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAncaster 3121 Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an ...	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ..	3.50
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	3.50

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone: ELgin 1016.
Etats-Unis: Ralph-R. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 21 MARS 1947

Bienvenue à Leurs Excellences

Montréal accueille avec plaisir aujourd'hui Leurs Excellences Lord et Lady Alexander, qui viennent passer quelques heures parmi nous et honorer de leur présence diverses manifestations de notre vie sociale, artistique et mondaine. La grande métropole canadienne-française du Canada s'honore de leur visite. Ces voyages périodiques du gouverneur général dans notre province lui permettent de se familiariser avec nos institutions diverses, de lier connaissance avec nos groupements sociaux et de former ainsi des relations qui jalonnent son séjour en terre canadienne et dont le rappel avivera plus tard le souvenir de son passage parmi nous. Nous souhaitons à Leurs Excellences la plus sincère bienvenue.

Le sacre de Mgr Cabana

Le sacre d'un évêque est toujours en soi un événement solennel et émouvant, auquel s'associe de tout cœur la population de notre province, profondément respectueuse de la hiérarchie ecclésiastique. La cérémonie qui vient d'avoir lieu à Saint-Hyacinthe, pour le sacre de Son Excellence Monseigneur Louis-Joseph Cabana, Vicaire Apostolique de l'Ouganda, revêtait cependant un caractère particulièrement saisissant du fait que le nouvel évêque recevait l'onction épiscopale des mains de son frère, Son Excellence Monseigneur Georges Cabana, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface. Double honneur et faveur signalée pour la famille au sein de laquelle l'Eglise a ainsi trouvé deux éminents serviteurs ; honneur et faveur qui rejaillissent sur tout notre peuple et plus particulièrement sur le diocèse de Saint-Hyacinthe, qui accueillait en cette occasion mémorable le nouveau prélat. Notre journal et ses lecteurs ont été très sensibles au geste de Son Excellence Monseigneur Louis-Joseph Cabana, qui a bien voulu autographier à leur intention la photographie que nous publiions hier, portant la suscription : « Bénédiction aux lecteurs de la *Patrie* », et qus nous conserverons comme un pieux souvenir.

Protestation digne

On ne pourra reprocher au cardinal Griffin, archevêque de Westminster, de ne pas s'être prononcé avec toute la clarté désirable dans sa récente allocution. Le primat de l'Eglise d'Angleterre s'est élevé avec vigueur contre les persécutions inouïes dont sont actuellement victimes les chrétiens dans les pays de l'Europe orientale, qui sont sous la tutelle plus ou moins déguisée de l'Union soviétique. Il a fait entendre une noble protestation tout à fait conforme à l'idéal catholique.

L'ancienne tradition chrétienne est foulée aux pieds et des hommes sont persécutés à cause de leur foi et de leur religion. Dieu n'a pas de place dans un régime communiste, totalitaire, et conséquemment l'homme est privé de sa dignité et de sa responsabilité. La Charte de l'Atlantique, qui avait fait lever tant de légitimes espoirs, est devenue un sujet de moquerie. La liberté humaine n'a jamais été en aussi lamentable posture qu'aujourd'hui. C'est qu'on a négligé, dans l'établissement des relations internationales, les principes chrétiens dont la transgression nous conduit à l'abîme. On peut se demander si les hommes d'Etat contemporains s'en rendent suffisamment compte ou s'ils ne cherchent pas plutôt des palliatifs superficiels, faute de courage suffisant pour s'attaquer à la racine du mal.

Nous ne réglerons rien de façon équitable et durable tant que nous ne recourrons qu'à des solutions matérielles. La crise est dans l'homme. Le cardinal Griffin fait un appel solennel à la conscience chrétienne. Il est à souhaiter que sa voix soit entendue. Après le Souverain Pontife, il rappelle aux hommes la nécessaire hiérarchie des valeurs. De plus en plus, le monde se divise en deux clans : ceux qui reconnaissent Dieu et ceux qui veulent l'écarter du monde. C'est la lutte séculaire de la lumière et des ténèbres.

Pour la protection des syndicats

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

On ne saurait dire que ce sont les révélations de l'ancien président de l'union des marins canadiens, M. J.-A. Sullivan, qui ont inspiré la « loi modifiant la loi des syndicats professionnels », dont le texte imprimé vient d'être distribué aux députés de l'Assemblée législative ; il se trouve cependant que ce projet de loi, présenté par le Secrétaire de la province, tend à corriger précisément un état de choses révélé par M. Sullivan, notamment l'infiltration d'agitateurs étrangers dans les rangs d'un syndicat ouvrier et plus particulièrement au sein du conseil de direction d'une union. Que cette infiltration se pratique, la déclaration de M. Sullivan le démontre clairement : l'ancien président de l'union des marins affirme qu'à l'insu de la majorité des membres de l'union, des agitateurs communistes des Etats-Unis se sont vu confier par l'exécutif des postes stratégiques d'où ils pouvaient orienter l'activité du syndicat suivant les visées politiques du parti.

Deux stipulations du projet de loi présenté par le gouvernement provincial visent à empêcher cette déviation funeste de l'action normale d'un syndicat. La première, qui change l'article 2 de la Loi des syndicats profe sionnels, a pour effet d'exiger que les personnes demandant leur organisation en syndicat professionnel soient de citoyenneté canadienne ; la deuxième modifie l'article 5 de la loi et dit que « seuls les citoyens canadiens peuvent être membres du conseil d'administration d'un syndicat ou faire partie de son personnel ».

Les objections à cette modification de la loi ne pourraient être formulées que par les meneurs qui s'y trouvent visés, c'est-à-dire des étrangers. Leur présence et leur action ne sont certes pas indispensables à l'avancement du mouvement syndical dans notre province et ce n'est point les traiter injustement que de les en écarter jusqu'à ce qu'ils aient acquis leur citoyenneté canadienne suivant les exigences de la loi fédérale. Quant aux agitateurs professionnels qui pourraient venir des Etats-Unis ou d'ailleurs dans l'unique but de noyauter nos unions ouvrières, ces dernières ont tout intérêt à les tenir éloignés.

Une autre disposition du projet de loi nous paraît également recommandable. C'est celle qui « prescrit la tenue de registres par les syndicats professionnels, pour y inscrire les procès-verbaux des assemblées, les noms, prénoms, nationalités, adresses et occupations des membres, les recettes et déboursés, l'actif et le passif du syndicat et divers autres renseignements ». A cela encore il ne saurait y avoir d'objection que de la part de personnes intéressées à détourner un syndicat professionnel de ses fins, à employer illicitement les fonds constitués par les contributions des membres. Ceux-ci se trouvent protégés par l'obligation qui est faite à l'exécutif de tenir des registres et des livres de comptes.

La situation française

par Roger DUHAMEL

Les nouvelles qui proviennent de l'Assemblée nationale indiquent que le président du Conseil, M. Paul Ramadier, parvient à maintenir son cabinet contre vents et marées. Les difficultés sont nombreuses et ce serait se faire gravement illusion que d'entrevoir l'avenir sous des couleurs riantes. La division la plus radicale existe toujours parmi les parlementaires et jusque dans le sein du gouvernement. On sait en effet que le ministère Ramadier est composite et qu'y voisinent les représentants des idéologies les plus opposées. Chacun tire donc dans son sens, si bien qu'on peut se demander s'il est possible, dans ces conditions, de bâtir une œuvre un tant soit peu sérieuse et durable.

Il est toutefois réconfortant de constater que les Français ont compris, enfin, que le temps était mal choisi pour faire l'étalage de leurs querelles et de leurs dissensions. Ils se rendent compte qu'en poursuivant leurs chamailles, ils affaiblissent la position de M. Georges Bidault à Moscou. Ce serait vraiment grand dommage, car le rôle du ministre des Affaires étrangères n'est pas déjà tellement facile qu'il faille le compliquer à souhait. On aura remarqué que, depuis l'ouverture de la conférence, M. Bidault a dû se maintenir dans une rigoureuse attitude de réserve. Ce sont la Russie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui discutent et qui prendront les décisions. La France est consultée, guère davantage. On peut, on doit même le regretter vivement, mais c'est un fait patent.

Pour bien souligner la précarité de la situation française, il n'est que de remarquer que M. Ramadier vient d'obtenir un vote de confiance unanime grâce au refus de voter des communistes. En effet, si 421 députés ont accordé leur appui au gouvernement, les 166 communistes ont préféré se retirer. C'est une attitude sage, bien préférable à un vote négatif, mais cela laisse supposer pour un avenir prochain des oppositions beaucoup plus acharnées. Ce n'est en effet qu'un jeu de tactique parlementaire qui explique ce silence temporaire des communistes français.

La question du Viet-Nam est loin d'être réglée, même si elle ne retient plus la manchette des journaux. C'est même à ce sujet que l'autre jour, les députés en sont venus aux poings dans les couloirs du Palais-Bourbon. On admettra que ce n'est peut-être pas la façon la plus pratique de régler des différends politiques, mais ces incidents dénotent la haute tension des esprits. La nomination de M. Bollaert comme haut-commissaire en Indochine, en remplacement de l'amiral d'Argenlieu dont le proconsulat n'a pas été des plus heureux, est censé contribuer à l'apaisement des passions. Mais l'Union française, inscrite dans la constitution, n'est encore qu'un devenir.

La France se trouve donc, sur tous les fronts, dans une position d'expectative. Elle essaie de refaire son économie et de lutter contre le marché noir qui sévit encore et dont le gouvernement n'a pu venir à bout jusqu'à maintenant. Le grand péril, toujours présent, c'est que l'unanimité actuelle est fictive. Chaque groupe attend le moment opportun pour reprendre son indépendance et pousser ses propres intérêts. Pour se maintenir en selle, M. Ramadier se doit d'agir le moins possible. Ce n'est pas la formule idéale d'un gouvernement fort, capable d'accomplir une œuvre en profondeur. Mais cela vaut encore mieux que la pagaille que nous avons connue depuis la libération. Mais il ne faudrait pas que la IVe République fût la IIIe... en pire !

La couronne et le citoyen

par Alonzo CINQ-MARS

Le gouvernement travailliste anglais, qui est en train de faire en Angleterre une révolution sociale aussi importante que celle de 1789 en France, mais avec beaucoup moins de bruit et surtout moins de casse, a décidé de mettre fin à une vieille théorie d'après laquelle nul citoyen ne peut poursuivre l'Etat sans lui en avoir au préalable demandé la permission. Cette théorie est fondée sur le principe qui veut que le roi ne puisse pas faire de mal, ne puisse pas se tromper. « The King can do no wrong ». C'est ainsi que, pour poursuivre le gouvernement, il faut lui adresser une pétition de droit que ce dernier peut accorder ou refuser à son gré, attendu que, représentant du souverain, il est censé comme lui ne pouvoir faire de mal. On pourrait aller loin avec un principe comme celui-là.

Il est vrai que les Anglais se sont jadis passés de cette formalité et que Cromwell ne procéda pas par pétition de droit quand il fit subir un procès à Charles I pour trahison et qu'il le fit décapiter. Mais Cromwell croyait alors avoir mis fin à la royauté en Angleterre et il y aurait sans doute réussi sans cette fameuse petite pierre qui se logea dans son urètre et qui eut autant d'influence sur la destinée de l'Angleterre que la longueur du nez de Cléopâtre en eut, d'après Pascal, sur le sort du monde.

Cette immunité accordée au roi et revendiquée par ses gouvernements tant dans la métropole que dans les dominions et les colonies, est un vestige des temps féodaux qui n'a plus sa raison d'être. En se dérobant aux poursuites qu'il juge non fondées, et en refusant d'entendre les citoyens qui se prétendent lésés, un gouvernement se fait juge dans sa propre cause, ce qui est foncièrement inique.

Le lord chancelier Jowitt vient de présenter à la Chambre des lords un bill ayant pour objet de permettre à tout citoyen de poursuivre la couronne, c'est-à-dire le gouvernement, sans avoir à présenter une pétition de droit. Les lords, qui sont en grande majorité tories et qui ont déjà témoigné de la répugnance devant certaines réformes proposées par le gouvernement travailliste, ne se sont pas montrés rebelles à cette innovation et ils en ont approuvé le principe. La mesure ira ensuite à la Chambre des communes où elle sera sûrement adoptée.

Cette théorie qui va disparaître est moins admissible que jamais en Angleterre depuis qu'on est à nationaliser toutes les grandes industries, mines, chemins de fer, navigation, etc., qui appartiennent désormais à l'Etat, c'est-à-dire en principe au souverain. Il importe donc de faciliter les poursuites contre la couronne. Les objections au projet de loi ne sont venues que des autorités militaires, qui craignaient que le nouvel état de choses ne permît aux soldats de réclamer des dommages de la couronne pour blessures reçues par suite d'ordres émanant de leurs officiers, et c'est pourquoi l'on a inséré un amendement pour empêcher toute poursuite dans ces cas. Le système ordinaire des pensions pourvoira aux indemnités. Sauf cette exception, les citoyens pourront désormais poursuivre le gouvernement sans avoir à lui en demander la permission.

Il n'est pas improbable que pareille innovation se répande dans les dominions britanniques où, sous toutes les sortes de gouvernement, la socialisation gagne de plus en plus de terrain.

Les mots qui vivent

—Il faut lire l'Evangile. N'est-ce pas une chose étrange, une chose extrêmement affligeante que le livre qui nous révèle Celui qui est la Vérité, la Voie et la Vie ne soit presque jamais ouvert par la plupart de ceux qui se disent ses disciples ! — *Ignace Padovani.*



Roger Duhamel

LA VIE QUOTIDIENNE

La mission actuelle de Churchill

Certains hommes sont parvenus à asseoir si solidement leur prestige que la situation qu'ils occupent passe au second rang. Ce sont eux qui confèrent à un poste son importance et son rayonnement plus qu'ils ne retirent eux-mêmes de lustre. C'est le cas de Winston Churchill en Grande-Bretagne qui conserve, au pouvoir ou dans l'opposition, un rôle éminent dans la vie publique et une influence déterminante sur l'orientation de la pensée de ses compatriotes.

En 1945, quand les travaillistes ont remporté une retentissante victoire électorale sur les conservateurs, beaucoup de gens s'imaginaient que le vieux chef de guerre, frappé de l'ingratitude de son peuple, abandonnerait la politique active et qu'il se confinerait à ses travaux littéraires. C'était mal connaître le lutteur invétéré, sans doute incapable de vivre dans la retraite. Certains hommes politiques sont comme de grands acteurs: il leur faut toujours leur public, ils ne consentent jamais délibérément à s'effacer, ils persistent, toujours, car les feux de la rampe leur sont aussi indispensables que le boire et le manger. Dans un moment d'humeur, le président Roosevelt accusa un jour le général de Gaulle de jouer à la prima donna. A vrai dire, il y a un peu de la prima donna chez tous les hommes politiques. C'est une seconde nature qu'ils acquièrent à la pratique de leur métier et dont ils se défont malaisément.

Aujourd'hui, Winston Churchill agit sur deux plans bien différents. Il demeure le chef et la figure dominante du parti conservateur. Malgré son âge — il est dans sa soixante-treizième année —, il témoigne toujours des mêmes qualités de combativité et d'éloquence qui l'ont rendu fameux et qui lui ont permis, à une heure particulièrement grave du destin national, d'être le symbole de la résistance. Ses interventions en Chambre sont toujours des événements. Les coups de boutoir qu'il porte au gouvernement Attlee risquent parfois de l'ébranler. Car il a, outre une expérience et une information à nulles autres comparable, un esprit mordant et caustique qui met les rieurs de son côté. Et ce n'est pas l'honnête et terne M. Attlee qui peut lui tenir tête.

Mais ce n'est pas là, à mon avis, la partie la plus importante du rôle actuel de M. Churchill. L'action qu'il exerce au-dessus des partis, sur le plan international, est autrement considérable. On l'a bien vu, par exemple, lors de son dernier voyage aux Etats-Unis. Il a jeté dans l'opinion quelques idées très opportunes qui ont obligé les gens à réfléchir sur les données du problème international. Dans une Europe en état de désagrégation, il est l'un des rares cerveaux capables de diagnostiquer le mal et de préconiser les remèdes convenables.

M. Churchill est l'un des représentants les plus autorisés de la civilisation occidentale. Il se rend parfaitement compte des périls auxquels cette civilisation doit faire face et qui la menacent dans son existence même. Pour y parer, il recommande une plus grande mesure de cohésion entre les diverses puissances animées d'un même idéal. Il croit au rapprochement des peuples qui nourrissent une égale affection pour la liberté et la dignité humaines. M. Churchill est un partisan d'un bloc occidental en étroite relation avec la grande république américaine. C'est un semblable regroupement qui peut en effet nous permettre de survivre.

Cette idée rejoint le projet qu'émettait au cours de la guerre, dans l'un de ses ouvrages les plus lus, le commentateur Walter Lippmann. Ce qui rejoint également les propos récents du romancier Dos Passos: *Si quelque semblant de civilisation européenne doit survivre, ce sera sous la forme d'une fédération le long de la côte atlantique, dont ce qui reste de l'Allemagne devra faire partie. Seule une fédération créera une Europe occidentale assez forte pour défendre même sa neutralité.*

Voilà qui ouvre de vastes perspectives. On peut se demander si le monde est mûr pour des projets de cette envergure. Il n'en reste pas moins vrai qu'il faut être reconnaissant à des hommes aussi éminents que Winston Churchill d'éveiller l'attention à un ordre de préoccupations aussi élevées.

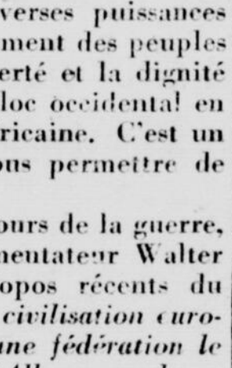
CONVOCATIONS

Lundi soir, le 24 du courant, à 6 heures, les membres de l'Association des Principaux de Montréal seront les invités de M. Benoit Laberge, I.C., directeur de l'Ecole Centrale des Arts et Métiers, 1265, rue St-Denis. Cette visite coïncide avec la campagne d'orientation scolaire et professionnelle qui se poursuit présentement dans les écoles de Montréal.

La Société de Géographie de Montréal tiendra son assemblée annuelle mercredi, 26 mars, à 8 h. 30 le soir, à l'amphithéâtre H404 de l'université de Montréal. A la fin de l'assemblée il y aura conférence par le Dr Philippe Panneton (Ringuet), membre de l'Académie canadienne-française. Sujet: "La géographie ancienne et l'idée d'un nouveau monde".

OTTAWA, 21. — Le sous-ministre de la santé, le Dr G. D. Cameron, dirigera la délégation canadienne à la conférence internationale de la santé, à Genève.

Heurté par une locomotive



Raymond Gauvreau, 12 ans, 624a, rue Delinelle, gravement blessé lorsque heurté par une locomotive, sur les voies du C.N.R., au pied de la rue Delinelle.

Pont-Viau débouté

QUEBEC, 21. — C'est un mauvais principe que celui de faire entrer une municipalité dans un conseil de comté, selon M. Maurice Duplessis, lors de l'étude du bill de Pont-Viau. Le comité a refusé la demande de Pont-Viau.

R.S.V.P.

Questions de $20,000

OTTAWA, 21, (Par Jacques Arcand). — La "procédure" parlementaire fait des siennes et coûte parfois fort cher aux contribuables, particulièrement lorsqu'un ministre doit entreprendre des recherches longues et ardues, à travers les parchemins et les vieux papiers, pour satisfaire la curiosité souvent routinière d'un député oppositionniste. Suivant M. Mackenzie King, "le temps, c'est de l'argent".

Le chef d'Etat a demandé hier à tous les membres des Communes d'épargner aux ministres les questions inutiles et superflues, à plus forte raison lorsque certaines réponses souvent entraînent des dépenses allant à $20.000.

M. King a lu à cet égard un mémoire de M. le Dr Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre et autorité en procédure, suivant lequel "il n'est point juste de permettre au gouvernement de léser les contribuables pour répondre à des questions d'intérêt purement local". La procédure britannique, souvent employée au Canada, partage cette opinion.

"Lorsque l'information est d'intérêt plus local que national, a dit M. King, il serait juste et raisonnable pour les intéressés de la chercher là ou elle peut être vraisemblablement trouvée, et non sur le parquet de la Chambre.

M. Gordon Graydon, conservateur de Peel et lieutenant de M. John Bracken, ne partagea malheureusement pas cet avis judicieux.

Décision contre l'hon. Duplessis

QUEBEC, 21, (Par Jos. LaVergne). — L'orateur de l'Assemblée législative, hier, a rejeté un point d'ordre soulevé par le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, lors de l'étude du bill de la ville de Verdun, en troisième lecture.

Mercredi, M. L.-A. Ross, député de Verdun, avait proposé que le bill modifiant la charte de la cité de Verdun, soit lu une troisième fois.

M. Casgrain proposa un amendement.

L'hon. M. Duplessis s'est opposé à l'amendement alléguant qu'il ne peut être proposé sans avoir été annoncé au préalable.

L'hon. Taché décide que vu que l'amendement proposé retranche tout l'article 6 du bill, il n'était pas nécessaire d'annoncer la motion.

Conversion de dette au tram

QUEBEC, 21. — La compagnie du tramway de Montréal a obtenu, hier, le droit de profiter des conditions du marché pour diminuer le taux d'intérêt qu'elle paie sur ses obligations.

La compagnie pourra procéder à une refonte de sa dette obligataire, à condition de ne pas augmenter ainsi le montant des débentures.

M. Camille Côté, député et échevin de Montréal, a demandé si la compagnie emploierait les revenus qu'elle va se procurer de cette façon à payer les $4,000,000 qu'elle doit à la ville de Montréal.

10 ans à deux résistants

VERSAILLES, 21, (Reuters). — Armand Annet, ex-gouverneur de Madagascar, et Jules Brévie, ex-secrétaire du régime de Vichy aux Colonies, ont été condamnés au cachot pour dix ans, pour avoir résisté par les armes, sur ordre du gouvernement français, au débarquement anglais à Madagascar en 1941.

En marge de l'actualité

Insecticides

(par Paul de MARTIGNY)



Sur la Russie, vous le verrez, nous finirons par tout savoir. D'ailleurs, pourquoi mentir puisque la vérité surnage toujours?

A l'époque où Maurice Thorez n'était pas encore devenu ministre, où il n'était que lieutenant dans l'armée française et pas encore déserteur devant l'ennemi, où André Marty n'était pas encore député communiste et ne faisait que mijoter la mutinerie de la Mer Noire, on put lire, à Paris, dans le "Journal", que les Russes, par excès de misère révolutionnaire, devenaient anthropophages.

Les Russes ne se sont pas tous entre-dévorés, heureusement. Il en est resté quelques-uns, sans quoi...

Et qu'est-ce qu'ils ne lisent pas, depuis deux ans, sur notre compte, les Rousskis? Ceci, par exemple: "Les Canadiens sont les plus attardés du mouvement humanitaire. Ils se nourrissent de viande crue: ils avalent du charbon. Ce sont les derniers blancs qui se mangent entre eux. C'est au point qu'ils s'en accusent eux-mêmes dans leurs journaux. Ils portent des plumes et ils sont encore plus bêtes que les Américains: n'est-ce pas tout dire?"

Dans tout cela il y a du vrai: il n'y a pas de fumée sans feu. Eh! oui, nous mangeons de la viande rouge que nous appelons rosbif. Mais nous ne mangeons pas de charbon: il y a erreur, nous buvons du "coke". Ce n'est d'ailleurs pas plus mauvais qu'autre chose et ceux qui en avalent ne se portent pas plus mal que d'autres. Oui nous portons des plumes, mais pas sur la tête, dans la poche du gilet. Nous nous en servons pour écrire: ce sont nos stylos. Oui, hélas, nous nous mangeons les uns, les autres et ce n'est pas ce que nous faisons de mieux, mais c'est une façon de parler et les mangés ne cessent pas pour cela de se démener.

Attention! cette tactique de dénigrement, la leur et la nôtre, peut nous mener loin. Au train où nous y allons, c'est la guerre et il n'y a pas à en douter: qui sème le vent, récolte la tempête.

Les Russes sont comme nous, des gens du Nord. Leur colère est lente à monter, mais lorsqu'elle se déchaîne, elle est terrible, comme la nôtre, toujours. Alors ne vaudrait-il pas mieux que, ici et là-bas, on cesse de mentir, que chacun ne dise que la vérité teintée de bienveillance? Un prêtre nous en donne l'exemple: le R. P. Georges-Antonio Laberge. Le correspondant de la Presse Associée est allé le voir à Saint-Louis-des-Français, à cinq minutes du centre de Moscou. "Depuis un an que je suis ici, a déclaré le Père Laberge, je suis admirablement traité par les autorités soviétiques. J'exerce en toute liberté mon ministère à Moscou et à Léningrad. Je prêche librement dans mon église".

Qui oserait mettre en doute la parole de ce prêtre? Ne vaut-elle pas mieux pour les Russes, pour nous, que les mensonges qui appellent la guerre?

A Paris, sous la Terreur, les Jacobins célébraient l'anniversaire de la Révolution. A Moscou les communistes célèbrent l'anniversaire de la leur. Sur leurs banderoles, se lisent de farouches appels révolutionnaires. Ces messieurs n'auraient-ils pas avantage à adoucir, à Léninifier, si l'on peut dire, leurs paroles, à en faire des appels à la concorde entre les peuples, à la fraternité des hommes? Ne pourraient-ils s'inspirer de nos banderoles de la Saint-Jean-Baptiste, de celle, par exemple, sur laquelle on pouvait lire: "Cessons nos luttes insecticides"?

Panthéon canadien

Le Père Chaumonot

Pierre-Joseph-Marie Chaumonot était d'origine bourguignonne. Pas besoin de dire que son père était vigneron; le fils devait plutôt travailler à la vigne du Seigneur, loin du bien paternel.

De bonne heure le jeune homme fut confié à un oncle qui se proposa de le préparer à la carrière qu'il avait embrassée, la prêtrise. Mais le neveu ne goûta pas la sévérité de l'oncle. Un jour il vola un peu d'argent et, en la compagnie d'un camarade, il se fit mendiant et vagabond. Franchissant les frontières françaises, il était entré en Ombrie lorsqu'il fut engagé comme serviteur. Son maître lui fit lire la vie des saints. Chaumonot fut touché et résolut de se faire moine. Mais la servitude lui pesa encore et il se fit de nouveau vagabond. Arrivé à Rome, il entra chez les Jésuites.

Il avait trouvé sa carrière et allait s'y donner corps et âme. Après ses études il demanda à être envoyé aux missions canadiennes et arriva à Québec en 1639. Doué d'une extraordinaire facilité pour les langues, il apprit promptement le huron. Au Canada depuis un mois à peine, il partit pour les missions des Grands Lacs. Il y trouva les PP. Ragueneau et Daniel. Plus tard il travailla avec le P. de Brébeuf, toujours sous la menace des Neutres, et endurant de continuelles souffrances morales et corporelles.

Témoin de la dispersion des Hurons par les Iroquois en 1649, il les accompagna, d'abord à l'île St-Joseph près des lacs, mais les suivit par après vers Québec et à la colonie de l'île d'Orléans. Il devait y travailler 35 ans. Le missionnaire des Hurons revint à Québec pour y jouir d'un peu de repos et y mourut en 1693.

Eugène STUCKER

Taxe uniforme sur les compagnies

QUEBEC, 21. — "Toutes les compagnies de la province devraient être taxées, mais d'une façon équitable, pour les fins du fonds éducationnel de la province.

On devrait créer une commission pour évaluer les biens des compagnies, ce qui serait fort utile non seulement pour les taxes scolaires mais aussi au point de vue municipal et provincial", déclarait, hier, au Conseil législatif, l'hon. Wilfrid Bovey, lors de l'étude du bill relatif au progrès de l'éducation.

EPARGNE

L'hon. Asselin, leader du gouvernement, expliqua que le bill avait pour objet le refinancement de toutes les dettes des commissions scolaires de la province. "De cette façon, on épargnera sur l'intérêt", dit-il.

M. Asselin dit que l'on n'a pas voulu annexer Montréal-Est au point de vue scolaire à la Commission des écoles de Montréal, pour ne pas causer de préjudice à cette municipalité. Il rappelle cependant qu'il est juste que les raffineries de Montréal-Est soient appelées à contribuer au fonds d'éducation.

Sans le contrôle des exportations nos marchandises iraient aux E.-U.

OTTAWA, 21. (Par Jacques Arcand). — Le projet de loi sur la vente et l'exportation des produits agricoles est constitutionnel, parce qu'il permet au gouvernement canadien de remplir ses obligations commerciales avec la Grande-Bretagne.

Telle est la réponse que faisait hier aux Communes le ministre de la Justice, M. J.-L. Ilsley, à une critique du député conservateur de Lake-Centre, M. John-G. Diefenbaker.

On terminait l'étude en comité du bill de M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, à l'effet d'établir une Commission fédérale des marchés d'exportation permettant, en moins d'un an, d'accéder aux urgents besoins de nourriture de l'Angleterre, dont la crise économique s'accentue de jour en jour.

Suivant M. Diefenbaker, le projet de loi de M. Gardiner était anticonstitutionnel parce qu'il abusait d'une situation d'urgence qui n'était plus de mise et cherchait "à centraliser à Ottawa le pouvoir sur les marchés agricoles, au détriment des provinces". Le député de Lake-Centre allégua enfin que l'établissement d'une commission fédérale des produits de la ferme nuirait considérablement au développement des commissions provinciales autonomes.

M. Ilsley, de qui relève la légalité des projets de loi, présenta à la Chambre un rapport de son sous-ministre adjoint, M. F.-P. Varcoe, un expert en droit constitutionnel, qui expliquait que le projet de M. Gardiner était conforme aux statuts de l'acte confédératif, n'accordant au ministre que l'autorité suffisante pour remplir les ententes conclues et instituant un système de commerce volontaire.

De plus, dit M. Ilsley, la doctrine de l'urgence en matière législative n'est point fausse à l'heure actuelle : elle est encore nécessité par diverses questions d'intérêt national résultant de l'état de guerre. Il est important d'envoyer la nourriture promise à la Grande-Bretagne, de façon qu'à l'avenir elle puisse échanger avec le Canada ses propres produits et marchandises. Enfin cette législation temporaire repose également sur le terrain purement économique: Le Royaume-Uni, le meilleur client du Canada, subit actuellement une grave crise, et il est de toute importance que le Dominion, pour sa propre protection, veille à ce que les besoins de ce bon client soient satisfaits.

EXPEDITIONS EN GRANDE-BRETAGNE

Après avoir révélé que le Canada avait envoyé à la Grande-Bretagne 90 millions de douzaines d'oeufs en 1945, et aux Etats-Unis 70,000 têtes de bétail au cours des deux dernières années, M. Gardiner n'a pu donner de statistiques pour 1946, la compilation n'étant pas encore complétée.

Le ministre prévoit que les contrôles des prix sur les produits de la ferme seront relevés totalement "dans une année ou deux". Les plafonds sur la viande et les grains seront abolis à la même date.

Interrogé par le député conservateur de Portage-La-Prairie, M. Calvert Miller, à savoir si l'abolition des régies agricoles sera décrétée avant l'expiration du contrat commercial avec le Royaume-Uni, M. Gardiner répond: "Tout cela dépend des circonstances. Je ne peux aucunement prévoir les futures fluctuations du marché international. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y aura, tôt ou tard, une réduction considérable des prix aux Etats-Unis, qui influera certainement sur nos propres marchés domestiques et d'exportation."

M. Gardiner a nettement expliqué que, les prix étant plus élevés aux Etats-Unis, nos marchandises iraient automatiquement dans ce pays, si le gouvernement levait immédiatement les contrôles, et que par conséquent la Grande-Bretagne ne pourrait subvenir à ses besoins.

Après une vive discussion à laquelle prirent part MM. Jean François Pouliot, libéral de Témiscouata, et J.-M. Fulton, le projet de loi fut définitivement adopté par le comité plénier, sans amendements secondaires. La troisième lecture se fera ces jours-ci.

Surprise à Montréal

M. Lionel Mougeot, organisateur de la Ligue des Débats de l'Université de Montréal, a déclaré hier à notre représentant être très surpris d'apprendre que "Le Carabin", organe des étudiants de l'Université Laval de Québec avait protesté contre la décision du jury au débat universitaire du 10 mars dernier et demandait que le trophée Villeneuve ne soit pas décerné cette année.

On sait que les trois universités, Montréal, Ottawa, Laval ont gagné le débat dans leur ville respective, mais que plus de juges ont voté en faveur de Montréal.

INDIRECTEMENT

"Les étudiants de l'Université de Montréal, de dire M. Mougeot sont très surpris d'apprendre que l'Université Laval refuse de reconnaître la décision du jury et ils sont plus étonnés encore de voir que l'Université Laval n'ait pas protesté officiellement, s'étant contentée de le faire indirectement par l'entremise des journaux.

M. Mougeot a tenu à faire une mise au point sur les deux arguments apportés par l'Université Laval pour protester contre la décision des juges.

L'ARTICLE 2

"Tout d'abord, a dit M. Mougeot, au chapitre IV, article 2 de la constitution, il est stipulé que l'Université qui visite peut nommer deux juges, à la condition toutefois qu'elle le fasse 30 jours avant la date fixée pour le débat. Autrement, l'Université qui reçoit nommera les juges. Or, l'Université Laval a soumis 5 noms, mais seulement une dizaine de jours avant la date du débat. L'Université de Montréal était donc en droit de nommer des juges et ceux qu'elle a placés dans cette fonction le sont légitimement, d'après la constitution même".

De plus M. Mougeot tient à souligner que les juges n'ont pas délibéré après le débat. Ils se sont simplement retirés et rien, dans la constitution, n'empêche de faire cela.

"Il est donc regrettable, a dit M. Mougeot, en terminant, que ces mésententes se produisent entre ces 2 Universités".

Les griefs de Laval

QUEBEC, 21. (D.N.C.) Les irrégularités relevées dans le débat de Montréal pour le trophée Cardinal Villeneuve, ont leur écho dans le journal des étudiants "Le Carabin" qui donne le texte de la protestation de la Commission des débats de l'Université Laval, déposée au grand conseil de l'A.G.E.L. et demandent une refonte des règlements de la Ligue des Débats Interuniversitaires.

L'article 2 du chapitre 4 de la constitution, dit Carabin, permet à l'Université qui visite de choisir deux membres du jury. Et l'université locale doit demander les personnes suggérées dans l'ordre indiqué.

Contrairement à cet article, les Montréal n'a pas demandé les juges suggérés par Laval.

2. L'article premier du chapitre 5 de la constitution stipule que les juges ne délibèrent pas, mais qu'ils inscrivent une note d'appréciation au compte des débattants sur un bulletin spécial que leur remet le président des débats.

A HUIS CLOS

Contrairemen t à cet article, les juges ont délibéré à huis clos durant dix minutes avec Mgr Maurault, recteur de l'Université de Montréal, et M. J. Leroux, président de la soirée. De plus, l'abbé Sanche n'a pas inscrit sur sa carte les points qui devaient être alloués au fur et à mesure à chaque débattant.

3. — Nous apprenons que l'an dernier, Montréal gagnait par trois à zéro, Mais un juge, par politesse pour Ottawa, donnait son vote à Ottawa, ce qui fit 2 à 1 pour Montréal et par conséquent nous enleva le trophée (affirmations de M. Lionel Mougeot à M. Gaétan Charbonneau).

En conséquence : Nous concluons :

1. — Que la présente constitution est inadéquate et exige une refonte complète ; ... ...

2. — Qu'en vertu des faits cihaut énoncés une protestation officielle soit logée à la Ligue des Débats Interuniversitaires requérant l'annulation du débat et que le trophée ne soit pas décerné cette année.

Si non, Québec se verra dans l'obligation de se retirer de la Ligue des Débats Interuniversitaires.

HEURTE PAR UNE AUTO

Eric Schrmidbeuir, 11 ans, dont les parents demeurent à 3988, rue Berri, a été heurté, vers 6 h. 20 hier soir, par une automobile, propriété et conduite par M. Fernand Renaud, 752, est, rue Rachel. Au moment de l'accident, la victime traversait la chaussée en face du no 3833, rue Berri. Le garçonnet fut transporté à l'hôpital Ste-Justine, souffrant de coupures à la figure et aux jambes.

Aux funérailles du chef Bonneville, de Montréal-Nord



LA PATRIE

Hier matin, à Montréal-Nord, ont eu lieu les funérailles du chef J.-H. Bonneville, de la police de Montréal-Nord. De haut en bas, sur ce groupe de photos, on voit une délégation de la police de Montréal comprenant, de gauche à droite, les inspecteurs Frank DUMOULIN, Albert LANGLOIS, J.-L. LAVIOLETTE, Jos. LEVESQUE et Ernest BLEAU; le directeur-intérimaire, Charles BARNES; le maire Archambault DESY, de Montréal-Nord. Plus bas, le cortège quitte l'Hôtel-de-Ville de Montréal-Nord. Sur la troisième photo, les fils, gendres et beaux-frères du chef Bonneville. En bas, le cortège précédé d'une délégation de constables de Montréal.

* * *

Aux funérailles du chef Bonneville de Montréal-Nord

Hier matin, en l'église St-Vital de Montréal-Nord ont eu lieu les funérailles du chef F.-H. Bonneville, de la police de Montréal-Nord, au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et de confrères.

La levée du corps a été présidée par M. le curé Chadillon. Les funérailles furent présidées par le R. P. Emile Auger, C.S.V., du collège Bourget de Rigaud, assisté des abbés J. Duval, comme diacre, et M. Landry, comme sous-diacre. L'abbé A. Caron, aumônier de la police, assistait au choeur. Une messe fut dite à un autel latéral par le R. P. Auger, C.S.V.

Le choeur de chant sous la direction de M. Paquin exécuta la messe de Perosi.

Précédaient le corps, les policiers de Montréal-Nord, des officiers de la Gendarmerie Royale, des délégations des corps de police de Montréal et des villes de la région métropolitaine. La fanfare des cadets du collège Laval exécuta plusieurs airs funèbres.

Conduisaient le deuil : les fils du défunt, MM. Louis-Marc, Wellie et Roger Bonneville ; ses gendres: Bruno Poirier et D. Smuley ; ses frères : Olivier et Albert Bonneville ; ses beaux-frères : J.-A. Desrochers, J.-O. Frigon, William Auger et J.-B. Caron.

Dans le cortège, on remarquait M. Archambault Désy, maire de Montréal-Nord, accompagné de tous les échevins, le maire Monette de la Pointe-aux-Trembles, et une foule d'amis.

Taxes impayées depuis 33 années sur 3,000 lots

QUEBEC, 21. — (Par Jos. La Vergne) — Il existe, dans la municipalité d'Acton-Vale 3,000 lots de 25 par 30 pieds, sur lesquels les taxes n'ont jamais été payées depuis 1914. Ces lots appartiennent à 300 ou 400 propriétaires, que l'on ne peut trouver. Ceci peut paraître extraordinaire, mais c'est l'exacte vérité.

M. Duplessis : "Il s'agit là d'une situation intolérable et anormale. Acton-Vale est une petite ville active et progressive. Comme il y a là des propriétaires qui ne s'occupent pas de leurs affaires, il est temps que l'on y voie. On ne peut indéfiniment ainsi paralyser l'avancement d'une ville."

C'est alors que l'on a permis à la ville de devenir propriétaire de tous ces lots, mais à une condition. Une annonce sera placée dans les journaux de Montréal à l'effet que les terrains sur lesquels les taxes ne seront pas payées d'ici le premier septembre prochain deviendront la propriété de la municipalité.

La vente au shérif des 3,000 lots représentera pour la ville une dépense de $30,000.

Coteau agrandi

QUEBEC, 21. — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative, hier, a permis au village de La Station-du-Coteau, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, d'agrandir son territoire. On se trouve à prendre une partie de St-Polycarpe.

Au Club Richelieu

"L'Ouest français réclame des prêtres, des hommes d'affaires et de profession"

(S. Exc. Mgr G. Cabana)

"Nous réclamons pour l'Ouest français des prêtres plus nombreux, des professionnels, des industriels et des commerçants. Enfin il y a de la place encore pour de nombreux colons". Tel est l'appel que lançait hier midi, Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, conférencier invité au déjeuner hebdomadaire du club Richelieu-Montréal qui eut lieu à l'hôtel Queen's sous la présidence de M. J.-C. Aubry.

Le distingué prélat après avoir remercié les gens du Québec de l'aide qu'ils apportent aux minorités françaises de l'Ouest par toutes sortes de contributions, et en particulier pour la campagne du livre français organisée par la Chambre de Commerce, brossa un vivant tableau des cent ans d'histoire du diocèse de St-Boniface.

EN 1847

C'est en 1847 que Saint-Boniface fut érigé en diocèse. Depuis cette date, les paroisses se sont multipliées et d'autres diocèses ont surgi dans les immenses prairies et sur les bords du Pacifique.

Les cinq grandes périodes de l'histoire du développement de l'Ouest canadien correspondent aux épiscopats des Provencher, des Taché, des Langevin, des Béliveau et des Yelle, selon Mgr Cabana, successeur lui-même de ces chefs non seulement religieux, mais nationaux.

ARRIVEE DE 4 JESUITES

A l'explorateur de La Vérendrye, dit le conférencier, nous devons la venue de quatre Jésuites dans l'Ouest. Près de trois-quarts de siècle plus tard, le colonisateur lord Selkirk demande des prêtres du Québec et Mgr Plessis lui en envoie deux, l'abbé Provencher, qui devait en devenir le premier évêque en 1822, et l'abbé Dumoulin.. Ils connurent la pauvreté et le dénuement, les nuées de sauterelles et les dévastations des moissons par les souris. Une douzaine d'autres prêtres allèrent leur prêter main-forte, entre autres les abbés Blanchet et Demers, qui devinrent à leur tour évêques, plus à l'ouest. Puis, ce sont les communautés de femmes qui prennent la route occidentale : les Soeurs Grises arrivent à Saint-Boniface en 1844, après 58 jours de voyage en canot.

OBLATS

Mgr Provencher avait encore besoin d'aide : il s'adressa aux Oblats. Ceux-ci lui envoyèrent le Père Aubert et un novice sous-diacre, le Frère Taché, rond et court. Mgr Provencher, homme de haute taille, fut déçu au premier abord, mais bientôt apprécia tellement les qualités du Père Taché qu'il en fit son coadjuteur.

Mgr TACHE

Mgr Taché devait jouer un grand rôle dans l'histoire de l'Ouest. En raison de son ascendant sur les Métis et les Indiens, le gouvernement fédéral devait recourir à lui à l'heure du danger pour conserver le vaste territoire de l'Ouest au Canada. Sans lui, cette immense région serait passée aux Etats-Unis. Dans les luttes scolaires, il mit une ténacité mêlée de douceur. Il excellait dans tous les domaines du savoir humain et était fin causeur, au dire du vieux juge Prendergast.

LUTTE SCOLAIRE

Mgr Langevin incarne la lutte scolaire de l'Ouest. Il mit au service de cette cause son talent oratoire et clamait: "Nous garderons nos écoles, fallut-il aller mendier en Europe et dans l'Est du Canada pour leur maintien".

Au lendemain de l'avènement de S. Exc. Mgr Béliveau comme troisième archevêque de Saint-Boniface se fonde l'association d'éducation du Manitoba; Mgr Béliveau veut poursuivre la lutte scolaire menée par Mgr Langevin. En vue de renforcir les paroisses, presque toutes rurales, il se fit l'apôtre de la culture mixte et assura ainsi la stabilité économique aux fermiers du Manitoba. L'inquiétude et de lourds travaux ruinèrent sa santé et Rome lui adjoignit S. Exc. Mgr Yelle, en 1933. Après quelques années d'un rude et fécond apostolat, Mgr Yelle dut se retirer de son poste en raison de sa santé.

Mgr CABANA

Mgr Cabana, qui lui a succédé, prend bien garde de parler de lui-même. Il se contente de signaler que son diocèse compte présentement 170 prêtres, 62 religieux frères et 785 religieuses et novices. En plus du collège classique, il y a désormais une école moyenne d'agriculture et un grand séminaire, des hôpitaux, des hospices sans compter le poste de Radio-S.-Boniface, assidûment écouté par les nôtres.

Mgr le conférencier signale quelques ombres au tableau: les jeunes ne s'établissent pas en assez grand nombre sur les fermes au Manitoba; les hommes de profession, les industriels, les commerçants sont trop peu nombreux. Les Canadiens français de cette province sont menacés comme leurs frères catholiques des autres nationalités. Non seulement nous devons retenir sur la ferme les jeunes, mais il y a place pour recevoir des colons de l'Est; même chose en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie, d'ailleurs. Il y a 60 paroisses bien organisées dans le Manitoba.

MISSIONS

Mgr Cabana parle ensuite des missions indiennes et des missions blanches, souligne qu'il se sert de l'avion tandis que ses prédécesseurs ont usé leur vie à voyager par eau et par chiens, puis il termine en disant que la province de Québec fait de constants progrès et qu'un séjour parmi les Canadiens français du Québec donne du courage à poursuivre les luttes entreprises.

M. le chanoine Lionel Groulx avait présenté le conférencier en disant que les évêques de l'Ouest sont non seulement des chefs religieux, mais des chefs nationaux. M. Raymond Denis, grand artisan des luttes de l'Ouest, a chaleureusement remercié Mgr Cabana.

INVITES D'HONNEUR

Parmi les nombreux invités d'honneur on remarquait quatre frères du conférencier: Mgr L. J. Cabana, le nouvel évêque de l'Ouganda, le R. P. J. B. Cabana, O.M.I., de Régina, le Dr J.-Ernest Cabana, de Saint-Justin; M. S. Cabana, professeur; l'hon. juge en chef Sévérin Létourneau, S. Exc. Mgr Routhier, évêque coadjuteur de Grouard; le R. P. Joseph Bélanger, S.J.; Me Raymond Dupuis, M. Alex Bailey, conservateur de la bibliothèque de l'école Technique et M. Ernest St-Jean.

"L'Afrique a besoin de prêtres"



La PATRIE

Son Excellence Mgr Louis-Joseph Cabana, le nouvel évêque de l'Ouganda, s'exprimait ainsi à l'occasion du banquet offert à l'issue des cérémonies de sa consécration, par son frère, Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface. Le nouvel évêque fit une émouvante comparaison entre le nombre de prêtres que nous avons en proportion des populations de l'Afrique et du nombre de prêtres qui s'y trouvent. De gauche à droite : Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe ; Son Excellence Mgr L.-J. Cabana, évêque de l'Ouganda ; Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface ; Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Saldé ; Son Honneur le maire Sylvestre, de Saint-Hyacinthe.

A la Chambre des Jeunes

"Chaque scène d'un film a sa propre histoire"

M. Pierre Pétel, directeur de production à l'Office national du film, a donné hier soir une vivante et intéressante conférence sur la technique et la pratique du "métier" de metteur en scène. M. Petel parlait sous les auspices du Conseil du film de la Chambre de Commerce des Jeunes, à l'Ecole centrale des Arts et Métiers.

Présenté par M. Guy Forget, président de ce comité, M. Petel qui a déjà à 26 ans une bonne renommée de peintre, d'écrivain et de musicien, fit la part du romantisme et de la réalité qu'il y a dans le rôle et la tâche du metteur en scène. Intitulée "La peau des images", sa conférence raconta l'histoire d'un documentaire qu'il réalisa l'été dernier et que l'on présente aujourd'hui sous le titre de "Carte de mon village" qui est une illustration du travail de l'institutrice rurale dans la province.

CONNAITRE SON SUJET

"L'auteur d'un film documentaire doit d'abord connaître parfaitement son sujet, ensuite la façon de le transposer en images qui plaisent au public, qui soient de nature à mettre ce sujet en relief, dit-il."

"Si chaque scène d'un film n'arrache pas nécessairement un souvenir précis au directeur qui l'a réalisé, il n'en reste pas moins vrai qu'il existe toute une petite histoire en marge de chaque réalisation: tragédies d'un jour qui semblaient alors irréparables, drames passagers, aventures souvent cocasses et burlesques".

M. John T. Tebbutt décédé à Trois-Rivières

TROIS-RVIEIRES, 21. — (P.C.)— M. John T. Tebbutt, président de la Tebbutt Shoe et ancien président de la mine Siscoe, est décédé à l'hôpital de Trois-Rivières à l'âge de 86 ans.

Lui survivent: son épouse, un fils, Harold J., vice-président de la Tebbutt Shoe, et quatre filles.

Les funérailles auront lieu samedi à Trois-Rivières.

Page féminine ou Mondanités Vend.

Un "hansard"

QUEBEC, 21. — M. Albert Lemieux, député du Bloc, a réclamé à la Législature la publication d'un "hansard".

Campagne du livre français



La PATRIE

La campagne pour recueillir un minimum de 50,000 livres français pour nos compatriotes de l'Ouest se poursuit sans arrêt. Un comité spécial a été formé pour solliciter les éditeurs. La photo ci-dessus a été prise aux bureaux des Editions Fernand Pilon qui donne pour sa part 360 volumes. On remarque de gauche à droite: MM. Alphonse LOISELLE, Jean LADOUCEUR, président du comité des éditeurs, et Fernand PILON, président des Editions Fernand Pilon. Assis: M. Pierre LAPORTE, journaliste, président du comité de la campagne du livre français. Ce comité a été formé par la Chambre de Commerce des jeunes dont M. Laporte est 2e vice-président.

En Chine

Les nationalistes avancent toujours

NANKIN, 21. — (P.A.) — L'agence de nouvelles centrale du gouvernement annonce aujourd'hui que les troupes nationalistes, continuant leur poussée au-delà de la ville de Yenan qu'elles ont capturée, ont avancé de huit milles au nord à la poursuite des communistes.

Convocation

La cinquième assemblée annuelle des Services Volontaires Féminins aura lieu le mercredi 26 mars, à 8 h. 15 p.m., au salon York de l'hôtel Windsor.

PAR Avion

Nouveau
TARIF RÉDUIT
▼
MONTRÉAL
À
QUÉBEC
$7.50
TAXE EN PLUS
▼

Appareils Douglas à 28 passagers . . . hôtesse . . . horaires commodes pour l'aller et le retour.

Pour renseignements et réservations
Téléphonez
MA. 4231

QUEBEC Airways

LE ROYAUME des FEMMES

Réponse à Tous

Q.—Mon frère se mariera à la mi-juin, j'aimerais avoir votre opinion sur ma toilette. Ce mariage aura lieu dans l'intimité. Est-ce que le jersey conviendrait mieux que le taffetas? Quelle teinte serait jolie pour moi? Je suis grande, brune, svelte, j'ai 23 ans. J'aimerais que mon petit garçon de deux ans porte un petit complet de lainage avec blousette de soie blanche. Cela serait-il à propos? — **CECILIA.**

R.—Le crêpe serait plus de mise que le jersey ou le taffetas, je crois. J'aimerais pour vous les beaux tons de bleu, de rose ou de gris qui sont le charme principal de la saison. Les accessoires marine ou noir feraient chic. J'aime le petit ensemble blanc pour votre jeune fils.

Q.—Voulez-vous me dire s'il existe à Montréal des professeurs pour enseigner "la musique à bouche"?

JEAN K.

R.—Des écoles se spécialisent dans l'enseignement de tous les instruments de musique y compris l'harmonica. Suivez les annonces des journaux ou de la radio.

Q.—Je voudrais connaître l'adresse de compagnies cinématographiques, nous projetons d'ouvrir un cinéma et nous ne savons où nous adresser.

JE VOUS LIS CHAQUE JOUR.

R.—C'est bien dommage, je ne puis publier aucune de ces adresses dans mon courrier mais si vous suivez bien les annonces des journaux, vous trouverez les noms de compagnies qui font ce service. Dans l'annuaire téléphonique de la ville de Montréal, vous retracerez plusieurs de ces maisons et leurs adresses.

Réponse à celle qui signe:

Merci de vos bonnes pensées sur notre oeuvre.

Je ne comprends pas cela

Le mal dont vous souffrez est contagieux, voyez tout de suite un médecin et dites votre ennui tout simplement; dans quelques jours, vous serez tout à fait guérie. Vous avez eu bien tort de tant attendre, les médecins sont là pour soulager nos maux, c'est nous qui perdons quand nous ne leur faisons pas confiance.

Q.—Je suis un homme marié, sans enfant et ma femme n'a aucun revenu. Si je gagne, $30.00, $35.00 ou $40.00 par semaine, combien devrais-je payer d'impôts sur ce revenu?

UN LECTEUR FIDELE.

R.—Celui qui est dans votre cas paiera 0.25 d'impôts s'il a un salaire hebdomadaire de $30.00, $1.30 s'il a un salaire de $35.00 et $2.50 s'il a un salaire de $40.00.

Q.—J'ai 20 ans, mon ami a 21 ans, il avait une conduite peu belle autrefois mais depuis qu'il me fréquente, il a beaucoup changé, il veut faire un homme de lui pour mériter mon estime et mon amour. Il économise son argent pour l'avenir et me parle de mariage sérieusement d'ici deux ans. Toutefois, je ne suis pas heureuse pleinement car mon ami est parfois triste, je crois qu'il songe à son ancienne amie et de mon côté, je ne puis oublier celui que j'ai aimé à l'âge de 18 ans, etc., etc.

DEUX COEURS QUI S'AIMENT

R.—Donnez à vos deux coeurs le temps de se détacher complètement du passé et de se reprendre au charme de l'amour et de l'espoir. Ne parlez par à votre ami de son ancienne flamme, ne lui imposez pas de retourner dans la paroisse où elle demeure, de votre côté, ne soyez pas jalouse des souvenirs qui vivent encore chez votre ami puisque votre coeur n'est pas exempt de regrets non plus. Le temps atténue bien des peines et des déboires, laissez-le faire son oeuvre.

HELENE PREZEAU.

Trophée d'élégance à Mickey Rooney



Le sourire aux lèvres, Mickey Rooney s'est fait photographier en compagnie de quelques jolies filles de Miami Beach, après avoir reçu un trophée des mains du maire de l'endroit, Herbert Frink, pour son élégance en vêtements sport. 15 autres jeunes gens avaient pris part au concours.

Lady Alexander, invitée du Westmount Women's Club

La vicomtesse Alexander de Tunis, épouse du gouverneur-général du Canada était l'invitée d'honneur au déjeuner du Westmount Women's Club, jeudi midi, à l'hôtel Mont-Royal. C'était une des multiples fonctions officielles qui sont au programme de la visite de leurs Excellences le gouverneur-général du Canada et son épouse, au cours de leur séjour à Montréal.

TOILETTES

Une magnifique réception fut faite à la première dame du Canada. La distinguée visiteuse était accompagnée de Mlle Jennifer Bevan, dame d'honneur, et du capitaine F.-A. Price, R.C.N. A.D.C. honoraire. Elle portait une robe de crêpe bleu saphir, avec petit chapeau assorti, garni de plumes bleu Alice. Un collier de deux rangs de perles, une broche et des boucles d'oreilles en diamants et un bouquet de corsage composé d'orchidées soulignaient sa toilette. Elle avait également une jaquette de renard argenté. Mlle Beaven avait une toilette de teinte rouille, avec petit chapeau cloche brun et bouquet de corsage d'oeillets roses.

RECEPTION

Lady Alexander fit son entrée dans la salle de bal, remplie à sa capacité. Des fleurs de saison, narcisses et jonquilles ornaient la salle, tandis que des candélabres portant des chandelles jaunes et mauves mettaient une note printanière à la table d'honneur. Le Très Rév. John Dixon, lord évêque de Montréal, fit la prière d'usage et Mme C.-S. Fortier, présidente du club souhaita la bienvenue à lady Alexander et présenta les autres invités. Mme A.-O. Ponder, présidente du Women's Canadian Club adressa la parole, soulignant que les associations féminines avaient trouvé un lien d'unité au cours de la guerre et un but commun, celui du bien être de la communauté et du pays tout entier Il y eut programme musical. A l'issue du déjeuner, lady Alexander reçut des centaines de dames qui vinrent faire la révérence à la gracieuse chatelaine de Rideau Hall.

La Croix-Rouge marque des gains

La ligne de gradation du tableau des gains marqués par la campagne de la Croix-Rouge, marquait hier soir une nouvelle ascension fort consolante. En effet, au cours de l'après-midi, une augmentation de 2.5 pour cent a été enregistrée, ce qui porte à 40 pour cent de l'objectif les rentrées de Montréal, soit $240,000 du total des $600,000 requis.

De plus, il appert que le peu de progrès marqué mardi n'était causé que par le retard de livraison de certains rapports. Toutefois, et ceci eu égard au mauvais état des routes, le pourcentage de la province reste bien en arrière de celui de Montréal. Mais il reste que les derniers rapports reçus depuis hier midi, portent à 26 le pourcentage atteint, soit une augmentation de 2 pour cent de l'objectif provincial de un million, ou $259,000.

Au niveau national, l'ascension apparente traîne un peu du fait que certaines régions très étendues ont été si dûrement éprouvées par les intempéries de toutes sortes qu'on n'en a encore reçu aucune nouvelle des travailleurs de la campagne. Mais le pourcentage national est tout de même de 29.5 pour cent du grand objectif de $5,000,000.

Du point de vue classification du pourcentage atteint dans cette campagne annuelle de la Croix-Rouge qui se poursuit actuellement dans toute l'Amérique, Montréal garde son avantage sur New-York et Toronto. Mais c'est Boston qui l'emporte sur toutes les grandes villes, avec 67 pour cent de son objectif atteint en 65 pour cent du temps prévu. Dans le groupe des provinces canadiennes, le Québec est en troisième place.

Enfin, on annonce à la Croix-Rouge que plusieurs nouvelles municipalités de la province ont voté à même le fonds municipal, une allocation contributoire à l'oeuvre de paix de la Société.

Pour les Gourmets

EPAULE DE VEAU ROULEE

4 à 5 lbs de veau dans l'épaule, désossée
4 à 5 bandes de lard salé

Faites désosser, et ficeler votre épaule de veau lorsque vous l'achèterez. Mettez-la dans une rôtissoire découverte, et n'ajoutez pas d'eau, et ne retournez pas votre viande. Recouvrez-la avec les bandes de lard salé, et faites cuire à four modéré, (325 deg. F.) allouant 42 minutes par livre de viande. Servez très chaud.

TARTE EPONGE AU SIROP D'ERABLE

1 c. à tb. de gélatine
½ tasse d'eau froide
2 jaunes d'oeufs
2 blancs d'oeufs
¾ tasse de sirop d'érable
¾ tasse crème à fouetter
¾ tasse d'amandes
Des biscuits à la vanille ou 1 croute cuite.

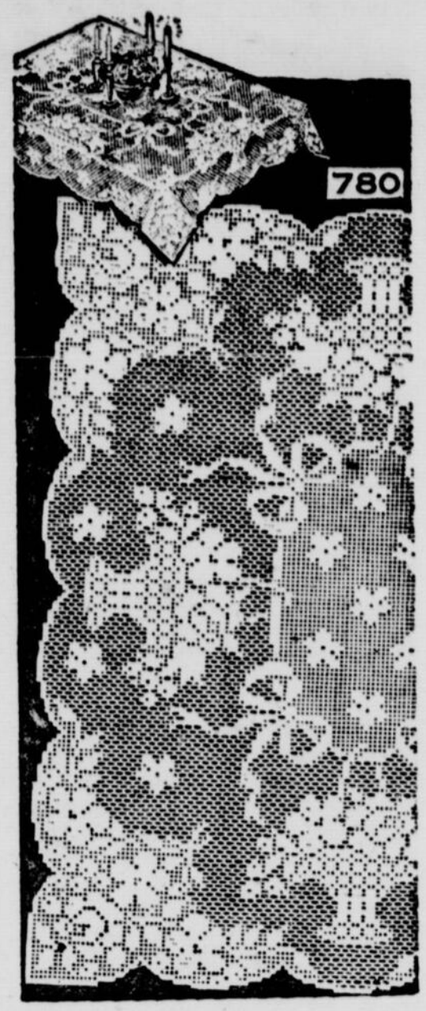
Faire tremper la gélatine dans l'eau froide. Battre les jaunes d'oeufs et ajouter le sirop d'érable; faire cuire dans un bain-marie jusqu'à ce que ce soit épais. Ajouter la gélatine au mélange chaud pour la faire dissoudre et faire refroidir. Battre les blancs d'oeufs et les incorporer au mélange froid. Fouetter la crème, en ajouter la moitié au mélange. Hacher les amandes; en mettre une partie dans la crème. Garnir une assiette à tarte avec des biscuits à la vanille, y verser la préparation. Quand la crème est prise, la couvrir avec le reste de la crème fouettée et la saupoudrer avec les amandes hachées.

Les plus élégantes

NEW-YORK, 21. (P. A.) — L'Académie de Modes des Etats-Unis vient de publier son choix des dix femmes les plus élégantes dans treize domaines. Ce sont Kay Francis: théâtre; Louise Albritton, écran; Maggi McNellis, radio; Mme Jerome-K. Ohrbach, jeune femme; Joan Barton, mondaine; Rise Stevens, opéra; Patricia Travers, concert; Mme Leon Mandel, monde international; Doris Duke, société; Lorraine Dresselhuys, débutante; Mme George Marshall, monde des nouvelles; Vivien Kellems, affaires; Mme Walter Thornton, modes et avancement.

Kay Francis a succédé à Ruth Hussey et Louise Albritton a pris la place de Claudette Colbert.

Paniers fleuris



PATRON No 780. — En fil de coton, vous aurez une nappe de dentelle merveilleuse; en corde, elle sera pratique et durable, et vous voudrez vous en servir très souvent.

Le PATRON No 780 comprend les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 25 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Coupons valides

BEURRE: Coupons B-35 à B-45 inclusivement.

SUCRE - CONSERVES: Coupons S-26 à S-45 inclusivement.

VIANDE: Coupons M-64 à M-77 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des consommateurs, Commission des prix et du commerce, PL. 1281, local 244.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Grande, et hanches fortes:

Portez



Ayez un costume à basque découpée.

N'oubliez pas que ce nouveau deux-pièces est très seyant pour vous.

Mondanités.

Hôte d'honneur

Son Excellence la vicomtesse Alexander de Tunis est aujourd'hui l'hôte d'honneur de l'hôpital Ste-Justine, à un déjeuner-buffet offert à l'occasion de sa visite. Son Excellence est reçue par les membres du Conseil d'Administration de l'hôpital: Mmes L. de G. Beaubien, De Gaspé Beaubien, J.-P.-A. Gagnon, O. Castonguay, P. Rolland, W. Clerk, Elie Beauregard, Albert Lassalle et J.-E. Perrault; les religieuses de la maison représentées par leur Supérieure, Soeur Marie-Ambroise, le docteur Edmond Dubé, directeur médical et doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal et la plupart des médecins de l'hôpital. Les infirmières et les internes en disponibilité, de même que tout le personnel de l'hôpital s'uniront aux invités pour offrir leur hommages à la vicomtesse. Une petite malade lui présentera des fleurs et un petit garçon le "Rapport annuel" de l'Institution, sous liseuse en cuir repoussé avec comme motif le sceau de l'hôpital.

Hôpital Royal Victoria

Son Excellence la vicomtesse Alexander de Tunis, accompagnée de Mlle Jennifer Bevan, visitera l'hôpital Royal Victoria, pavillon de la Maternité, cet après-midi, à quatre heures moins quart.

Présidente honoraire du bureau des gouverneurs de cette institution, la vicomtesse sera reçue par la présidente et la vice-présidente, Lady Meredith et Mme Walter-M. Stewart, par les membres du bureau de direction, par M. J.-W. McConnell, représentant les gouverneurs de l'hôpital, le Dr N.-W. Philpott, Mlles Fanny Munroe, C.-V. Barrett et M. A.-W. Smith, assistant-surintendant.

Prochain mariage

L'hon. juge Roméo Langlais, de Québec, annonce le mariage de sa fille Claire, à M. Marcel Raymond, fils de M. et de Mme Avila Raymond, décédés. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la plus stricte intimité, à neuf heures du matin, le 26 avril, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à Montréal.

Fiançailles

M. et Mme S. Greenfield, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Bernice, avec M. Morty Brownstein, fils de M. et Mme B. Brownstein, de la Côte-des-Neiges.

* * *

M. et Mme F.-J. Fewtrell, de Greenfield Park, annoncent les fiançailles de leur fille, Mildred, à M. Douglas Lockhart, fils de M. et de Mme C.-H. Lockhart, de Notre-Dame-de-Grâce.



Mlle Denise Laporte, fille de M. et de Mme J.-A. Laporte, et M. Arthur--William Woodhouse, fils de Mme George Woodhouse, dont le mariage sera célébré le samedi 22 mars, à dix heures, en la chapelle de la Basilique, par Mgr Adélard Harbour, curé. La fiancée est la petite-fille de sir Hormisdas Laporte, décédé, et le fiancé, le petit-fils de M. A.-W. Woodhouse, C.B.E., actuellement à Gothenbourg, Suède. Il a fait du service outre-mer pendant la guerre avec le grade de capitaine dans le 17th D.Y.R.C. Hussars.

Parties de cartes

La partie de cartes annuelle, organisée par les dames patronnesses de la Crèche de la Miséricorde, au profit des petits, aura lieu jeudi, le 7 avril, à 2 h. p.m., rue Lagauchetière est, sous la présidence active de Mme Eugène Lavigne. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Eugène Lavigne, rue Basile-Routhier ou à Mme Moïse Clermont, ave Girouard.

Jeudi, le 27 mars, à deux heures, sous la présidence de Mme J.-O. Leduc, il y aura partie de cartes à l'hospice de la Providence, boulevard Pie IX. Prendront place à la table d'honneur: Mmes Alf. Corbeil, R. Lavallée et Mlle A. Corbeil. Cordiale invitation à toutes les amies de l'oeuvre.

Déplacements

Mlles Florence et Joan Ross ont fait dernièrement un court séjour à Québec, les invitées de M. et de Mme W. Ross.

Mme Kenneth Stephenson, de Newcastle, Ontario, fait présentement un séjour à Montréal, l'invitée de M. et de Mme Arthur-M. Blott.

Mme Gaston Soucy, de Québec, en promenade à Montréal, est descendue au Ritz-Carlton.

Mme Henri Loranger est revenue à Montréal, après avoir passé quelques semaines à Québec, l'invitée de Mlle Marguerite Charlebois.

Mme Gaston Pratte retournera à Québec aujourd'hui, après avoir séjourné au Waldorf Astoria, à New-York, et au Ritz-Carlton, à Montréal.

QUEBEC

M. et Mme P. Tudor-Hart sont partis pour New-York où ils s'embarqueront, à bord du "Queen Elizabeth", pour l'Angleterre d'où ils se rendront en France.

M. Esdras Minville, de Montréal, est actuellement à Québec.

Le Dr et Mme Noël Blais, (Thérèse Gagnon), de Richmond, ont passé quelques jours à Roberval, les invités de M. et de Mme Ozias Gagnon. Le Dr et Mme Blais s'embarqueront à New-York, le 22 mars, sur le "Queen Elisabeth", pour Paris où le Dr Blais fera un séjour d'études de trois ans.

OTTAWA

Mme André Garneau, de Québec, passe quelques jours à Ottawa chez ses beau-parents, le colonel Gérard Garneau, OBE, et Mme Garneau.

Le Dr Rufus Parent est revenu en avion, samedi, d'un voyage d'un mois en Californie et au Mexique.

A nos lectrices

Une section du journal du dimanche le 23 mars vous est réservée. Vous y trouverez les derniers édits de Sa Majesté la mode avec abondance d'illustrations. En feuilletant ces pages, vous verrez que l'élégance, en ce printemps 1947, atteint l'apogée de la beauté.



Mme Raymond Eudes, présidente du comité d'organisation du thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences. Cette matinée littéraire aura lieu le dimanche 30 mars, à 3 h. 15 p.m., en l'hôtel Windsor. M. Léon Mayrand en sera le conférencier.

Lord Alexander à la Galerie des Arts



La PATRIE

Le gouverneur-général du Canada, le vicomte Alexander de Tunis, a présidé, hier soir, à l'ouverture de l'exposition de peintures de la Galerie des Arts, rue Sherbrooke ouest, une exposition où il offre à la critique quelques tableaux peints de sa main. Le président de l'Association, le Dr C. F. Martin, en accueillant le gouverneur-général à la 64e Exposition du Printemps, a déclaré: "Nous accueillons l'un des nôtres et j'ajoute, confidentiellement, qu'il est heureux de constater comment un homme si encombré par les soucis de la guerre et de la paix, un grand guerrier devenu gouverneur-général du Canada, ait eu quand même le loisir de peindre d'une façon si charmante." On voit ici Lord Alexander de Tunis déclarant ouverte la 65e Exposition du Printemps. Son Excellence est accompagné de Lady Alexander.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4999. — La petite Sylvie aimera avoir une robe à péplum dans laquelle elle sera tout à fait mignonne. La seconde version illustrée plus haut est plus habillée grâce à ses manches cape et à son encolure échancrée.

Le Patron No 4999 est offert dans les tailles 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La taille 6 ans requiert 2 1-2 v. de tissu de 35 pouces pour la robe à péplum et 1 7-8 v. pour la seconde.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 25 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Félicitations de la St-J.-B. à Québec

"Notre société nationale attache une importance vitale à l'autonomie; elle reste convaincue que l'autonomie politique, sous tous ses aspects, garantit notre culture propre, tout comme elle protège les façons de vivre des Canadiens des autres provinces. De la sorte, le Canada devient riche de l'effort de diverses mentalités et échappe à la plate uniformisation. C'est ce qu'un personnage de la noblesse anglaise voulait signifier lorsqu'il affirmait que "san Québec, le Canada serait monotone".

Voilà en quels termes le chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Roger Varin, s'adressait ce matin aux journalistes en leur remettant copie d'un voeu "pour l'autonomie" que vient d'adopter le congrès de notre société nationale. Cette résolution fait suite à de nombreuses autres dans le même sens émises à chaque Congrès de la Société depuis quelques années.

Révolte travailliste

LONDRES, 21. — (Reuters) — Environ cent membres du parti travailliste du gouvernement menacent de se révolter parce qu'ils n'approuvent pas la politique du gouvernement au sujet de la conscription et de la défense.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025, boul. Mont-Royal ouest, du 2 au 5 avril, retraite fermée pour gardes-malades graduées, par le R. P. Paul Fortin, S.J.

Dimanche, 23 mars, récollection mensuelle pour les anciennes retraitantes: messe à 8 h. 45; déjeuner et conférence par le R. P. Boyle, S.J.

Trois évêques prennent part à une brill



Hier midi, Son Excellence Mgr Georges Cabana, évêque d'Anchialo et archevêque-coadjuteur de St-Boniface, était le conférencief invité au déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal dans le salon espagnol de l'hôtel Queen's. Dans cette photo de la table d'honneur prise au moment où Son Excellence Mgr Georges Cabana adressait la parole à un auditoire distingué, on remarque de gauche à droite: M. Raymond DENIS, vice-président du Comité permanent de la Survivance française et défenseur bien connu des minorités françaises de l'Ouest canadien; le Dr J.-Ernest CABANA, chirurgien de Montréal attaché à l'hôpital Ste-Justine et frère des deux évêques Cabana; l'honorable juge Sévérin LETOURNEAU, juge-en-chef de la province de Québec; Son Excellence Mgr Henri ROUTHIER, évêque auxiliaire de Grouard, Alberta; Son Excellence Mgr Georges CABANA; M. pré Jos apo

Le gouverneur général aux sucres à la cabane des Lefebvre





Hier, le vicomte Alexander de Tunis, gouverneur général du Canada, a vu un autre aspect de notre pays qu'il s'applique tant à connaître depuis qu'il est entré dans ses hautes fonctions. En effet, avec un groupe d'amis il est allé à la cabane de M. Joseph Lefebvre, sur les limites Châteauguay-Caughnawaga. Après avoir parcouru l'érablière pour prendre connaissance de toutes les opérations extérieures, il a pris le dîner à la cabane. On le voit sur ces photos, debout et observant la coulée; en haut, avec la palette prenant de la tire sur la neige; enfin, faisant la causette avec M. Lefebvre. Le brigadier Guy Gauvreau est près de l'arbre avec le gouverneur. Mme Gauvreau prend de la tire avec le vicomte.

nte manifestation du club Richelieu



AUBRY, administrateur de la maison Messier et du Club Richelieu; Son Excellence Mgr Louis-CABANA, évêque titulaire de Sufetula et vicaire e de l'Ouganda, sacré la veille à St-Hyacinthe par son propre frère; le R.P. Jean-Baptiste CABANA, O.M.I., de Régina, frère des deux évêques; M. Ernest SAINT-JEAN; M. le chanoine Lionel GROULX, professeur d'histoire du Canada à l'université de Montréal; Me Raymond DUPUIS, président de la maison Dupuis Frères et président d'honneur de la campagne du livre français; M. Alexandre BAILEY, conservateur de la bibliothèque de l'Ecole Technique de Montréal.

La PATRIE

'ACTUALITÉ EN IMAGES

vicariat de S. Exc. Mgr L.-J. Cabana

riat apostolique de l'Ouganda qui sera le champ d'ac-Excellence Mgr Louis-Joseph Cabana, P.B., évêque fetula, qui vient d'être sacré à St-Hyacinthe, par son Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque-St-Boniface. L'Ouganda est un vaste pays sous man-situé au coeur de l'Afrique et de la zone équatoriale.

Au gala des enfants, le 14 avril prochain



La PATRIE

Ces trois photos donnent un avant-goût du Gala d'enfants qui aura lieu le 14 avril prochain en la salle Saint-Stanislas, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, conjointement avec Son Honneur M. Camillien Houde, maire de Montréal. Les Soeurs de la Miséricorde n'ont rien épargné pour assurer le plein rendement des petits artistes. En haut, c'est un orchestre mexicain de jeunes musiciens, sous l'habile direction de Mlle Hélène Bernier. Au centre, grande animation dans l'immense vitrine de l'Ecole Maternelle, 7400 Boulevard Saint-Michel. Les petits soldats se disputent une coquette poupée. Mlle Jacqueline Bougie est professeur de culture physique et présidente de l'Institut d'éducation physique. Au bas, une danse carrée en costume national. On aura également le plaisir d'entendre Mlle Rita DeSerres, soprano, M. Georges Prouix, des Compagnons de Saint-Laurent, M. Denis Bernier, pianiste et M. Marcel Karnake, magicien-mentaliste.

CHLP, vendredi 21 mars

LA « PATRIE »

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

5 h. 00—J.-D. Vallières Ltée.
5 h. 00—L'heure des aubaines.
5 h. 28—CHLP ce soir
5 h. 30—L'heure précise. — (Giguère Fourrures).
5 h. 30—A votre service.
6 h. 00—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
6 h. 00—Radio-Journal — Nettoyeur Roy Ltée.
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 25—Chansonnettes — (Le Roi du Chien Chaud).
6 h. 30—Radio annuaire.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale—Royal Broadcasting Co.
7 h. 30—Radio-Jeunesse — (Fernande Emery).
7 h. 45—Organisation Libérale.
7 h. 55—Calendrier sportif. — (Giguère fourrure).
8 h. 00—L'heure précise. Sérénade — Fifle Auto.
8 h. 30—Organisation Buhay.
8 h. 40—Orchestre Lawrence Week.
9 h. 00—Heure du concert. (Ensemble Fernand Gratton).
9 h. 30—La parade sportive.
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—Jean Narrache. — (Pharmacie Montréal).
10 h. 15—Radio-Journal.
10 h. 30—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
10 h. 30—L'heure de la danse — (The Californians).
10 h. 50—Le sport ce soir. (Restaurant Rector).
11 h. 00—L'heure précise.
11 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
11 h. 30—L'heure précise. — Fin des émissions.

Vendredi, 21 mars

5:00 P.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée.—L'heure des aubaines. CKAC: Variétés musicales. CBM: La semaine du Canada.
5:05 P.M. CJAD: Studio
5:10 P.M. CKAC: Lise Marois.
5:15 P.M. CKAC: Thé dansant. CBM: Les airs les plus aimés. CFCF: Dick Tracy.
5:28 P.M. CHLP: "CHLP ce soir"
5:30 P.M. CHLP: A votre service. CKAC Nouvelles d'Hollywood. CBF: Le Vieux Clocher. CBM: Contes pour les enfants. CFCF: Jack Armstrong.
5:35 P.M. CKAC: L'oncle Troy.
5:45 P.M. CKAC: Madeleine et Pierre CFCF: Gospel Singer. CBF: Récita. CBM: Don Messer.
5:35 P.M. CKAC: Apéritif musical.
6:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Radio-Journal. CKAC: Montréal aujourd'hui. CBF: Yvan, l'Intrépide. CBM: Chronique sur les programmes. CJAD: Nouvelles. CFCF: Le Crieur public.
6:05 P.M. CJAD: Au bal. CKAC: Vos marches préférées.
6:10 P.M. CKAC: Pianologue.
6:15 P.M. CHLP: Méli-Mélo. CKAC Chansons fameuses. CBF: Radio-journal. CBM: Radio-journal. CFCF Nouvelles.
6:20 P.M. CKAC: La pièce du jour.
6:25 P.M. CHLP: Chansonnette. CKAC: Quoi de nouveau. CBF: Chronique sportive. CBM: Sports. CFCF: What's Happening To-Night?
6:30 P.M. CHLP: L'heure précise. Radio-annuaire. CKAC: Le Forum des sports. CBF: La revue de l'actualité. CBM: Sérénade. CFCF: Sportscaste.
6:40 P.M. CKAC: L'homme du jour. CBM: Intermède.
6:45 P.M. CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CBF: Coeur atoût. CBM: Nouvelles et commentaires. CJAD: Au bal. CFCF: Band of the Day.
6:50 P.M. CBM: Causerie.
6:55 P.M. CBM: Commentaires.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise. l'heure familiale. CKAC: Au Music Hall. CBF: Un nomme et son péché. CBM Chant. CJAD: Nouvelles. CFCF: Chansons.
7:05 P.M. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CBF: Métropole. CBM: Le piano et le jazz. CFCF: Studio. CKAC: Questionnaire.
7:25 P.M. CKAC: Montréal aujourd'hui.
7:30 P.M. CHLP: Radio-Jeunesse CKAC: Les chansons de Lucille. CBF: Les Troubadours de Québec. CBM: Jan Massaryk (Programme anniversaire, Toronto). CFCF: Uncle Troy.
7:40 P.M. CKAC: Musicale.
7:45 P.M. CHLP: Parti libéral. CKAC: Médecin de campagne. CBF: Verve et variétés - André Dugal (Québec). CJAD: So the story goes. CFCF: Orchestre.
7:50 P.M. CJAD: Sports.
7:55 P.M. CHLP: Calendrier sportif.
8:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — Sérénades. CKAC: Théâtre improvisé. CJAD: Nouvelles. CFCF: Adventures of Sam Spade. CBM: Concert Pop. CBF: Concert "Pop".
8:05 P.M. CJAD: Cours de français
8:30 P.M. CHLP: Organisation Buhay. CKAC: Tourbillon de la gaieté. CJAD: Nouvelles. CFCF: Radio's Here to Stay.
8:45 P.M. CHLP: Orchestre. CBM: Trois vicions.
8:55 P.M. CKAC: Choses du Temps.
9:00 P.M. CHLP: Heure du concert. CKAC: Nazaire & Barnabé. CBF: La soirée au vieux moulin. CBM: Allan and Me. CJAD: Nouvelles. CFCF: Radio's Here To Stay.
9:05 P.M. CJAD: Orchestre
9:30 P.M. CHLP: Danse. CKAC: Banco-Barco. CBF: L'heure de la valse. CBM: L'heure de la valse. CFCF: Summer Show. CBM: Eventide CJAD: Nouvelles.
9:45 P.M. CJAD: Light at Even Tide.
9:55 P.M. CBF: Studio. CBM: Studio.
10:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — Jean Narrache. CKAC: Découvertes artistiques. CBF: Radio-Journal. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Fights. CBM: Radio-Journal.
10:02 P.M. CJAD: Orchestre.
10:15 P.M. CHLP: Radio-journal. CBF: Chronique littéraire: René Garneau. CBM: Revue de l'actualité.
10:30 P.M. CHLP: L'heure de la danse. CKAC: La situation internationale. CBF: Héritage de musique. CBM: Héritage de musique. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Lights.
10:45 P.M. CKAC: Le Journal parlé.
10:50 P.M. CHLP: Le sport ce soir.
10:55 P.M. CKAC: Orgue.
11:00 P.M. CHLP: L'heure précise; musique sur demande CKAC: Bonsoir les sports. CBF: Adagio. CBM: Musique des prairies. CJAD: Nouvelles.
11:05 P.M. CJAD: Sports Final.
11:15 P.M. CKAC: Musique de danse. CBF: Musique de l'Amérique du Sud. CJAD: Midnight Express
11:28 P.M. CBF: Bulletin de nouvelles.
11:30 P.M. CHLP: L'heure précise. — Fin des émissions. CKAC: Dansons avec. CBF: Intermède. CBM: Orchestre à cordes. CJAD: Nouvelles. Fin des émissions. CKAC: Juliard School of Muic. CBF: Intermède. CBM: Théâtre de Winnipeg. CJAD: Nouvelles - Fin des émissions. CFCF Gems for Thoughts.
11:35 P.M. CBF: Orchestre.
12:00 A.M. CKAC: Nouvelles de Minuit. CBF: Fin des émissions. CBM Nouvelles. Fin des émissions. CFCF Orchestre.
12:05 A.M. CKAC: Orchestre. CFCF: Orchestre.
12:30 A.M. CKAC: Orchestre Elliott Lawrence. CBS. CFCF: Orchestre.
12:55 A.M. CFCF: Nouvelles.
1:00 A.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Fin des émissions.
1:05 A.M. CKAC: L'heure — Fin des émissions.

Samedi 22 mars

6:00 A.M. CKAC: Ouverture et nouvelles.
6:05 A.M. CKAC: Eveil.
6:30 A.M. CJAD: Réveil.
7:00 A.M. CKAC: Actualités. CFCF: Nouvelles. CJAD: Nouvelles. CBF: L'opéra de quat'sous. CBM: L'heure du réveil. CFCF: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
7:05 A.M. CKAC: Eveil.
7:15 A.M. CFCF: Nouvelles.
7:29 A.M. CBM: Ouverture.
7:30 A.M. CFCF: Nouvelles. CBM: Nouvelles.
7:35 A.M. CBM: Réveil.
7:45 A.M. CKAC: Le quart d'heure de l'Oratoire. CFCF: Musicale.
7:55 A.M. CHLP: Ouverture - Sommaire CBF: Mélodies. CBM: Mélodies.
8:00 A.M. CHLP: Offrande au Sacré-Coeur. CKAC: Nouvelles. CFCF: Nouvelles. CBF: Radio-journal et intermède. CBM: Nouvelles et intermède. CJAD: Nouvelles.
8:15 A.M. CHLP: Musique de concert. CKAC: Aubade. CBF: Elévation matutinale. CBM: Prières. CFCF: Notes from a Diary.
8:20 A.M. CHLP: Nouvelles et heure précise.
8:30 A.M. CHLP: Le rendez-vous musical CFCF: Musical Novelty. CBF: Mélodies. CBM: Marches.
8:45 A.M. CFCF: Studio.
8:55 A.M. CBF: Nouvelles de la BBC.
9:00 A.M. CHLP: L'heure précise.
9:00 A.M. CHLP: Bloc Populaire Canadien.
CKAC: Actualités. CFCF: Wake Up and Smile. CBF: Pot pourri musical. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
9:05 A.M. CKAC: Valses. CBM: Jazz. CJAD Nouvelles feminines.
9:10 A.M. CJAD: Hit Parade.
9:15 A.M. CHLP: Radio-Journal. CKAC: Intermède musical.
9:25 A.M. CHLP: La femme d'aujourd'hui. CKAC: Melodies vedettes.
9:30 A.M. CHLP: Variétés. CKAC. Pour elle. CBF: Les chansons que vous aimez. CBM: "Camp Meeting Choir".
9:45 A.M. CBF: Programme musical. CBM: A Miss and a Male.
9:45 A.M. CHLP: Morton & Kaye.
9:55 A.M. CBF: Nouvelles de la BBC.
10:00 A.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée et Orchestre F. Martin. CKAC: Actualités. CBF: Lecture et musique. CBM: Orchestre.
10:05 A.M. CKAC: Musique pour les jeunes.
10:15 A.M. CHLP: Musique pour tous. CKAC: Musique pour les jeunes. CFCF: The Brown Dots.
10:30 A.M. CHLP: L'heure précise. — St-Jean vous parle. CFCF: Junior Junction. CBM: Archie Andrews.
10:40 A.M. CKAC: La valse du jour.
10:45 A.M. CKAC: Musicale.
10:55 A.M. CKAC: La valse du jour.
11:00 A.M. CHLP: L'heure précise.
11:00 A.M. CHLP: Association canadienne-française des aveugles. CKAC: Actualités. CFCF: Teen Age Time. CBF: Programme musical. CBM: Les maitres de la musique.
11:05 A.M. CKAC: Club juvénile.
11:15 A.M. CHLP: Echo musical. CFCF: Tell Me Doctor.
11:30 A.M. CHLP: Bulletins de nouvelles. CKAC: Frère Jacques. CFCF: Junior Olympics. CBF: Récital de piano. CBM: As Time Goes By.
11:35 A.M. CHLP: En valsant.
11:40 A.M. CHLP: Bulletins de nouvelles.
11:45 A.M. CHLP: Entre vous et moi. CFCF: Songs by Ann.
11:50 A.M. CKAC: Miniature. CFCF: Nouvelles.
12:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — L'heure féminine. CKAC: Programme rural. CFCF: Causerie. CBF: Programme musical. CBM: Nouvelles de la BBC. CJAD: Nouvelles.
12:05 P.M. CJAD: Just Relax.
12:10 P.M. CKAC: Température et pronostics
12:15 P.M. CKAC: Parfums musicaux. CFCF: Piano. CBM: Les sports de la jeunesse.
12:25 P.M. CKAC: Le sport.
12:30 P.M. CKAC: Musique légère. CFCF: Théâtre des enfants. CBF: Le réveil rural. CBM: Le conte de Monte-Cristo. CJAD: Nouvelle.
12:45 P.M. CBM: Nouvelles mondiales. CBF: Chansonnettes. CBM: Radio-Journal.
12:55 P.M. CKAC: Le sport.
12:59 P.M. CBF et CBM: Signal-horaire de l'observatoire d'Ottawa.
1:00 P.M. CHLP: Radio-journal et l'heure féminine. CKAC: Le sport amateur. CFCF: To Live in Peace. CBF: Chansonnettes. CBM: Chronique des églises protestantes.
1:05 P.M. CJAD: Concert.
1:10 P.M. CHLP: L'heure féminine.
1:15 P.M. CKAC: Les amis de l'art. CBF: Radio-Journal. CBM: A annoncer.
1:25 P.M. CBF: La CroixRouge.
1:30 P.M. CHLP. L'heure précise et l'heure féminine. CFCF: Rumpus Room. CBF: La revue des hebdomadaires. CBM: Programme musical.
1:45 P.M. CKAC: Capsules mélodiques. CFCF: Nouvelles. CBF: Musique sud-américaine.
2:00 P.M. CHLP: L'heure précise. L'heure féminine. CKAC: Actualités. CFCF: Sérénade. CBF: L'Opéra. CBM: Pour les jeunes.
2:05 P.M. CKAC: Ecole de musique d'Outremont.
2:30 P.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée. Inauguration de l'université populaire. CKAC: Un peu de tout. CBF: "Hill Toppers". CFCF: "Hill Toppers". CBM: A annoncer.
2:45 P.M. CFCF: Mélodies. CKAC: Allons à l'opéra.
3:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Poèmes symphoniques. CKAC: Nouvelles. CBM: Orchestre.
3:05 P.M. CKAC: Conservatoire de musique. CJAD: Music Hall.
3:30 P.M. CKAC: Treasury Bandstand. CFCF: Roundup Time.
3:45 P.M. CKAC: Mélodies à l'orgue.
3:55 P.M. CHLP: Bulletins de nouvelles.
4:00 P.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée.—Les Mandolettes. CKAC: Actualités. CJAD: Nouvelles. CBM: Doctors, then and now.
4:05 P.M. CKAC: Les événements sociaux. CJAD: Club 800.
4:15 P.M. CBM: Programme musical. CFCF: The Cadets.
4:25 P.M. CKAC: Musicale. CKAC: Matinée.
4:30 P.M. CHLP: L'heure des aubaines. CKAC: Thé dansant. CBM: Chronique d'Hollywood.
4:45 P.M. CFCF: Quatuor instrumental.
4:55 P.M. CKAC: Actualités.
5:00 P.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée — Cour Commercial. CKAC: Orchestre symphonique. CBF: L'heure du thé. CBM: Nelson Olmstead. CJAD: Nouvelles.
5:05 P.M. CJAD: Studio.
6:10 P.M. CKAC: La pièce du jour
5:15 P.M. CHLP: L'heure des aubaines. CFCF: It's Your Business. CBM: Lynn Collyer. CJAD: Nouvelles.
5:15 P.M. CFCF: It's Your Business CBM: Linger Awhile. CJAD: Nouvelles.
5:28 P.M. CHLP: CHLP ce soir.
5:30 P.M. CHLP: A votre service. CBM: Piano.
5:45 P.M. CFCF: L'heure du thé. CBM: Trio.
6:00 P.M. CHLP: Heure précise. Radio-Journal. CKAC: Rythmes latins. CFCF: Sérénade. CBF: Intermède. CBM: Musique des tropiques. CJAD Nouvelles.
6:05 P.M. CJAD: Au bal.
6:10 P.M. CKAC: Pianologue.
6:15 P.M. CHLP: Méli-Mélo. CKAC: Pianologue. CFCF: Nouvelles. CBF: Radio-Journal. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
6:20 P.M. CKAC: La pièce du jour.
4:25 P.M. CKAC: Quoi de nouveau? CFCF What's Happening Tonight. CBF: Chronique sportive. CBM: Bulletins météorologiques.
6:30 P.M. CHLP: Radio-annuaire. CKAC. Le forum des sports. CFCF: The People As. CBF: Chansonnettes. CBM: Musique d'Ecosse. CJAD: Nouvelles.
6:40 P.M. CKAC: L'homme du jour.
6:45 P.M. CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CFCF: Music of Manhattan. CBF: Chronique sur le hockey. CBM: Chronique sportive. CJAD: Au bal.
6:55 P.M. CBF: Causerie de la Croix-Rouge.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise — L'auberge de la chanson. CKAC: Cours d'anglais. CFCF: It's Your Business. CBF: Questionnaire de la jeunesse. CBM: Musique hawaienne. CJAD: Nouvelles.
7:05 P.M. CHLP: D'un coin à l'autre du Canada. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CHLP: D'un coin à l'autre du Canada. CKAC: Jean Sablon. CFCF Correspondent Abroad.
7:20 P.M. CHLP: Un peu de tout.
7:30 P.M. CHLP: L'heure précise. — Organisation libérale. CKAC: Occupons-nous de nos affaires. CFCF: Studio. CBF: L'heure dominicale. CBM: Chronique sportive. CJAD: Singing Sam.
7:45 P.M. CHLP: Les trésors de la mélodie. CFCF: City Improvement League. CBF: Café Négro. CBM: Revue des événements sociaux. CJAD: Lucky Melody.
7:50 P.M. CJAD: Sports.
7:55 P.M. CHLP: Calendrier sportif.
8:00 P.M. CHLP: Heure précise. — Les plus jolies valses. CKAC: Paris chante. CFCF: Dark Venture. CBF: Soirées de chez-nous. CBM: A annoncer. CJAD: Nouvelles.
8:05 P.M. CJAD: Saturday Nite at "The Ship".
8:15 P.M. CHLP: Bloc Populaire Canadien. CFCF: Here's Morgan.
8:20 P.M. CJAD: Hollywood.
8:30 P.M. CHLP: L'heure précise et La Salle de concert moderne. CKAC: La veillée Ramezay. CFCF: Procès fameux. CBM: Share the Wealth. CJAD: Piano.
8:55 P.M. CHLP: Bulletins spéciaux. CKAC: Choses du temps.
9:00 P.M. CHLP: Orchestre Vedette. CKAC: Les Secrets du Dr Morhanges. CJAD: Frolics. CBF: Nouvelles. CBM: Nouvelles.
9:03 P.M. CJAD: Musical Roundup.
9:05 P.M. CBF: Hockey: Détroit vs Canadiens. CBM: Hockey: Détroit vs Canadiens.
9:30 P.M. CHLP: L'heure précise et Dick Jurgens et orchestre. CKAC: Ski-Frontenac. CBF: L'exposition des arts canadiens. CBM: Music for Madame.
9:45 P.M. CJAD: Light at Eventide. CKAC: Frank Sinatra.
10:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Orchestre. CKAC: Les bout-en-train. CJAD: Nouvelles. CBF: Orchestre.
10:05 P.M. CJAD: Orchestre.
10:10 P.M. CBF: Jean Sabion, de Paris.
10:15 P.M. CHLP: Nouvelles. CKAC: Maynard Ferguson. CBF: Voici Juliette. CBM: Juliette et ses chansons.
10:30 P.M. CHLP: C'est l'heure de la danse. CFCF: Danse. CBF: Orgue. CBM: Orgue. CJAD: Nouveleles.
10:45 P.M. CKAC: Les nouvelles de 10 h. 45. CJAD: Sincerely Yours.
10:50 P.M. CHLP: Le sport ce soir.
11:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs. CFCF: Nouvelles. CBF: Danse. CBM: Musique des prairies. CJAD: Nouvelles.
11:05 P.M. CJAD: Sports Extra.
11:15 P.M. CKAC: Dansons. CFCF: Parliament Hill. CBF: Jazz. CJAD: Midnight Express.
11:28 P.M. CBF: Nouvelles.
11:30 P.M. CHLP: L'heure précise. —Fin de l'émission. CKAC: Orchestre. CFCF: Orchestre. CBF: Orchestre de danse. CBM: Orchestre.
11:55 P.M. CFCF: Nouvelles.
12:00 A.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Studio. CBF: Nouvelles. CBM: Nouvelles et fin de l'émission.



ÉCOUTEZ CE SOIR

7 heures 30

RADIO-JEUNESSE

Après 5 ans sur les ondes de CHLP Radio-Jeunesse vous dira au revoir, ce soir, par une émission gala spéciale à l'occasion du prochain départ de la directrice de l'émission Fernande EMERY qui nous quitte pour un voyage d'études à Paris. Les interprètes de ce populaire programme ont préparé à votre intention une surprise.

8 heures

C'est l'heure où l'on présente les plus jolies sérénades. Nous attirons tout particulièrement votre attention afin de ne pas manquer SERENADES présenté par

FIFLE AUTOMOBILE

9 heures

L'HEURE DU CONCERT

avec l'ensemble sous la direction de

FERNAND GRATTON

dans un programme de musique de choix.

On y entend les plus belles pièces de musique légère et les plus beaux extraits de l'opérette moderne.

10 heures 50

Désirez-vous être bien renseignés sur les derniers développements du sport, écoutez

LE SPORT CE SOIR

émission offerte par le

RESTAURANT RECTOR

"L'Heure des Aubaines"

Le Public est cordialement invité à assister à ce programme. Madame, tout en faisant vos emplettes, permettez-vous une courte visite en nos studios, l'atmosphère vous réchauffera, et tout en vous reposant vous courez la chance de gagner de magnifiques prix. Une vraie aubaine. Donc ne manquez pas

"L'Heure des Aubaines"

du lundi au samedi inclusivement de 4 h. 30 à 5 h. 30

Le Calendrier Sportif

Question d'actualité dans

LE DOMAINE DU SPORT

présenté à 7 h. 55 tous les soirs par:

A. Giguère - Fourrure

Commentateur: Armand Goulet

CHLP, samedi 22 mars

LA « PATRIE »

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

5 h. 00—J.-D. Vallières, Ltée.
5 h. 55—Ouverture — Sommaire.
8 h. 00—L'heure précise. — (Giguère Fourrures).
8 h. 05—Offrande au Sacré-Coeur.
8 h. 20—Nouvelles et heure précise.
8 h. 30—Le rendez-vous musical.
9 h. 00—L'heure précise. — (Giguère Fourrures).
9 h. 00—Bloc Populaire Canadien.
9 h 15—Radio Journal
9 h. 25—La femme d'aujourd'hui avec Andrée.
9 h. 30—L'heure précise. — (Giguère Fourrures).
9 h. 30—Variétés.
9 h. 45—Morton & Kaye (Duettistes).
10 h. 00—J.-D. Vallières, Ltée.
10 h. 00—Orchestre Freddy Martin.
10 h. 15—Musique pour tous — (Dupuis Frères Ltée)
10 h. 30—L'heure précise. — (Giguère Fourrures).
11 a. 00—L'heure precise. — (Laboratoire Vitalgine).
11 a. 00—Association canadienne-française des aveugles.
11 a. 15—Echo musical.
11 h. 30—L'heure précise. — (Giguère Fourrures).
11 h. 30—Bulletins de nouvelles.
11 h. 35—En valsant.
11 h. 40—Bulletins de nouvelles.
11 h. 45—Entre vous et moi — (Salon Renaissance).
12 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
12 h 00—L'heure feminine.
1 h. 00—Radio Journal.
1 h. 10—L'heure féminine.
1 h. 30—L'heure précise. (Montre Tavannes.
1 h. 00—L'heure féminine.
2 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Snrg.) — L'heure féminine.
2 h. 30—J.-D. Vallières, Ltée — Inauguration de l'université populaire.
3 h. 00—L'heure précise — Poèmes symphoniques.
3 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
3 h. 55—Bulletins de nouvelles.
4 h. 30—L'heure précise. — (Giguère Fourrures).
4 h. 00—J.-D. Vallières Ltée — Les Mandolettes.
4 h. 30—L'heure des aubaines.
5 h. 00—Cours commercial. — (M. René de Cotret — Scientific Business College).
5 h. 15—L'heure des aubaines.
5 h. 28—CHLP ce soir
5 h. 30—L'heure précise. — (Giguère Fourrures).
5 h. 30—A votre service.
6 h. 00—Radio-journal — Nettoyeur Roy Ltée.
6 h. 00—Radio-journal.
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 30—Radio annuaire.
7 h. 00—L'heure precise.
7 h. 15—D'un coin à l'autre du Canada (Office National du Film).
7 h. 20—Un peu de tout.
7 h. 30—L'heure précise.
7 h. 30—Organisation Libérale.
7 h. 45—Les trésors de la mélodie.
7 h. 55—Calendrier sportif — (M. A. Giguère).
8 h. 00—L'heure précise.
8 h. 00—Bloc Populaire Canadien.
8 h. 15—Les plus jolies valses.
8 h. 30—La salle de concert moderne.
8 h. 55—Bulletins spéciaux.
9 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
9 h. 00—Orchestre Vedette.
9 h. 30—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
9 h. 30—Dick Jurgens et orchestre.
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—Orchestre Dave Rose.
10 h. 15—Radio-journal.
10 h. 30—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
10 h. 30—C'est l'heure de la danse avec l'orchestre Californians.
10 h. 50—Le sport ce soir. — (Michel Tamilia, tailleurs).
11 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.) — Musique sur demande.
11 h. 30—L'heure précise.
1:00 A.M. CKAC: Nouvelles et fermeture



Simpson's PRESENTE

VENDREDI, 21 MARS

CBF — 8 h. à 9 h. p.m.

CONCERT SYMPHONIQUE "POP"

par l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO

Chef d'orchestre
Ettore Mazzoleni

John Sebastian,
Virtuose de l'harmonica
Artiste invité.





Deux artistes de l'écran, Robert TAYLOR et Barbara STANWYCK (ci-dessus), ont failli subir le sort de Grace Moore: l'avion qu'ils devaient prendre à Nice s'est abattu dans les Alpes, près du village de Moestir de Clermont, à 30 milles au sud de Grenoble. Tous les passagers ont été apparemment tués. Le couple Taylor-Stanwyck décida, à la dernière minute, de retarder leur voyage.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

"Clauses immorales" disent ces deux acteurs français

PARIS, 21, (P.A.) — Yves Montand, une sorte de Frank Sinatra français, et Yves Vincent, acteur de cinéma, viennent de déclarer que leurs contrats signés il y a deux mois passés avec Jack Warner, de la firme Warner Brothers, étaient "immoraux" et qu'ils n'avaient point l'intention d'aller à Hollywood pour les honorer. Ils devaient partir en juillet pour l'Amérique.

Ils ont déclaré au cours d'une entrevue publiée dans "Paris-Soir" qu'ils avaient consulté leurs avocats au sujet de leurs contrats et qu'ils en étaient venus à la conclusion qu'ils ne pouvaient point accepter certaines clauses qu'ils n'avaient point remarquées auparavant. Les clauses en question sont à l'effet qu'ils seraient obligés de se tenir au Brown Derby et autres lieux du même genre avec des jolies filles choisies par leur "producer", et cela plusieurs fois par semaine, même s'ils sont mariés. "Ces clauses, disent-ils, sont inadmissibles, et la loi française considère qu'elles violent la dignité humaine".

Avis aux abonnés des Matinées Symphoniques

Les abonnés des Matinées Symphoniques sont priés de prendre note que tous les "Scrap Book" doivent être remis, avant le 5 avril 1947, au Bureau des Concerts Symphoniques, 1504 ouest, rue Sherbrooke.

Fiancée?



La jeune étoile Jean Peters souleva bien des commentaires lors de sa comparution à la Cour supérieure de Los Angeles, où elle s'était rendue pour faire approuver son contrat, quand elle annonça ses fiançailles au sportsman millionnaire Howard Hughes. Sous son gant, on dit qu'elle portait un superbe rubis à l'annulaire de sa main gauche.

Etudiants du McGill à la Fiesta espagnole

Les étudiants de l'Université de McGill vont présenter une soirée intitulée "Fiesta Espagnole de 47" à l'Auditorium du Montreal High School, mardi le 25 mars, à 8 heures.

Une comédie espagnole, "La Puebla de las Mujeres" (Le village des femmes), par Hermanos Alvarez Quinteros, sera présentée par des acteurs du Club Hispanico de McGill, dont plusieurs parlent l'espagnol comme langue maternelle.

Des chansons populaires espagnoles, des danses, des paysans en costume, des pièces classiques pour piano, et la fameuse danse "El Jarabe", dansée aux castagnettes, seront inscrits au programme. Thérèse Vallée et Andrée Lescot sont les solistes des chansons classiques.

L'action de la pièce se passe dans un petit village d'Andalousie, province de l'Espagne. Quand un jeune avocat arrive, les causeuses du village commencent à parler et bientôt on dira qu'il est amoureux de toutes les jeunes filles du village. On trouve que les caractéristiques du petit village sont pareilles partout dans le monde.

Une partie de la pièce sera radiodiffusée en Amérique du Sud.

Première canadienne de "Huon de Bordeaux"

A l'occasion du centenaire de sa fondation, le collège de Saint-Laurent met à l'affiche pour mai prochain, une féerie d'Alexandre Arnoux: "Huon de Bordeaux". Ce sera la première canadienne de cette pièce qu'on vient de reprendre au théâtre Pigalle, à Paris, et à laquelle Gabriel Marcel consacrait un article élogieux dans sa chronique théâtrale des "Nouvelles Littéraires". Chaque tableau du drame qui en comprend neuf est, selon l'expression du critique, "une petite merveille de composition"; la magie du style ne le cède en rien à la magie de l'action dramatique. Haute en couleurs, la pièce d'Alexandre Arnoux nous reporte au temps épique des chansons de geste. Le public qui a applaudi au succès de l'interprétation laurentienne de "L'Oiseau Bleu" ne voudra pas manquer l'occasion de se replonger dans une atmosphère de poésie et de féerie. De musique aussi, puisque nous répondrons à l'invitation de Gabriel Marcel. "Il me semble, écrivait-il, que la musique devrait tout accompagner. Au fond, Huon de Bordeaux, c'est un opéra féerique, comme la Sadko de Rimsky". La composition musicale sera l'oeuvre du Frère Placide, auteur d'un Te Deum triomphal qui a marqué, sur le réseau national de Radio-Canada, la célébration du jour de la victoire, et aussi de choeurs pour la célèbre représentation de Polyeucte, à Saint-Laurent, en 1934. Les décors et les costumes sont de Robert Prévost, un jeune dessinateur audacieux promis à une carrière remarquable. Rien ne sera négligé pour égaler la qualité des spectacles antérieurs qui ont fait la réputation du collège dans le domaine de l'art dramatique.

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S—"The Jolson Story", 9.50, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

PALACE. — "The Secret Heart", 10.00, 12.22, 2.40, 5.05, 7.25, 9.50.

CAPITOL. — "Strange Woman", 10.00, 12.33, 2.46, 5.09, 7.32, 9.55.

PRINCESS. — "The Mighty McGurk", 11.24, 2.03, 4.42, 7.21, 10.03. **"Falcon's Adventure"**, 10.14, 12.53, 3.32, 6.10, 8.50.

ORPHEUM. — "Arlette et l'Amour", 10.32, 2.16, 6.00, 9.44 **"La Cage aux Rossignols,** 12.18, 4.02, 7.46.

IMPERIAL. — "San Quentin", 12.31, 2.58, 5.25, 7.52, 10.19. **"Beat the Band"**, 11.14, 1.41, 4.08, 6.35, 9.02.

SAINT-DENIS. — "Mademoiselle Bonaparte", 12.00, 3.14, 6.25, 9.49. **"Nuit d'Alerte"**, 1.24, 4.48, 8.12.

Au récital Dansereau

Le prochain récital-causerie de Jean Dansereau aura lieu dimanche, le 23 mars, à trois heures, au Plateau. Ce concert est sous la présidence de M. Jean-C. Lallemand, vice-président des Amis de l'Art. Le programme comprendra: "Ondine" et "Le Gibet" de la suite "Gaspard de la Nuit" de Ravel; le "Nocturne" en ré bémol et la 3e "Ballade" de Chopin.



IMPERIAL
A L'AFFICHE
"SAN QUENTIN"
— Aussi —
"BEAT THE BAND"

PRINCESS
A L'AFFICHE
WALLACE BEERY
"The Mighty McGuris"
— Aussi —
'The Falcon's Adventure'

CAPITOL
2e SEMAINE
Hedy Lamarr
"STRANGE WOMAN"

PALACE
A L'AFFICHE
Claudette Colbert
"The Secret Heart"

LOEWS
6e SEMAINE
THE JOLSON STORY
EN COULEURS

ST. DENIS
A L'AFFICHE


Des aventures qui vous bouleverseront
ROGER PIGAUT · HÉLÈNE PERDRIÈRE
NUITS d'ALERTE
avec PHILIPPE HERSENT SIMONE CERDAN

GAYETY
Tous les jours à 2.30 - 8.30 p.m.
10 numéros de vaudeville du Broadway mettant en vedette
EVELYN TAYLOR

LES AMIS DE L'ART
présente
JEAN DANSEREAU
pianiste
RECITAL — CAUSERIE — (Chopin et Ravel)
Dimanche — le 23 mars — 3 heures
LE GUICHET SERA FERMÉ A 2.55 HEURES.
AUDITORIUM DU PLATEAU
Toute la jeunesse, les parents et professeurs sont invités.
Billets en vente au Secrétariat: 3815 avenue Calixa-Lavallée
PRIX: membres .35 t. prov. inc.
non membres .75 t. prov. inc.

L'UNIQUE CABARET DE STYLE FRANÇAIS A MONTREAL
LA. 5473 • Le QUARTIER LATIN • PL. 0725
1177 rue de la Montagne, Montréal.
Gustave Longtin présente

★ ROGER BAULU
LE "PRINCE DES ANNONCEURS"
spirituel maître de cérémonies
★ GÉRARD GÉLINAS
basse de grande réputation
★ Jeanne d'Arc CHARLEBOIS
dans ses imitations sensationnelles
★ MARIO et ses marionnettes
numéro unique
★ WAYNE & MARILYN
danseurs de fantaisie
★ ANDRÉ DURIEUX
et ses 2 orchestres continentaux.
"La cuisine est toujours excellente au Quartier Latin"

John Quilty remplacera Buddy O'Connor

La dernière joute des séries peut aller jusqu'au 24 avril !

Les dates et les concurrents sont déterminés pour les éliminatoires de la Ligue Nationale, et cette saison, les séries pour la Coupe Stanley se termineront probablement plus tard que jamais.

Les dates pour la semi-finale entre les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Détroit ont été annoncées hier. La série de quatre de sept commencera à Toronto le 26 mars prochain. L'autre semi-finale, entre les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston, commencera à Montréal le 25 mars.

Voici les dates complètes des deux séries:

Canadiens vs Boston: 25 et 27 mars à Montréal, 29 mars et 1er avril à Boston; 3 avril à Montréal, 5 avril à Boston, 8 avril à Montréal.

Détroit vs Toronto: 26 et 29 mars à Toronto; 1er et 3 avril à Détroit; 5 avril à Toronto; 6 avril à Détroit, 8 avril à Toronto.

Les dates de la finale seront annoncées quand les semi-finales auront été complétées, mais si ces deux séries durent sept parties, il est possible que la finale ne se termine que le 24 avril. Ceci constituerait un nouveau record pour la durée de la saison. Il y a deux ans, les Leafs de Toronto ont défait Détroit dans la dernière partie de la finale, le 22 avril.

Les Leafs sont les seuls nouveaux venus dans les séries cette saison, remplaçant Chicago, qui a été éliminé en quatre parties par les Canadiens l'an dernier. Boston a éliminé Détroit en cinq joutes le printemps dernier avant d'être battu par les Canadiens dans la finale.

Les Canadiens et les Leafs sont les favoris, comme ils sont les deux premiers clubs du classement, mais ils ont été affaiblis par des blessures récemment. Les Bruins et les Red Wings, par contre, ont été sensationnels dans le dernier mois de la saison et causeront peut-être des surprises.

Les Canadiens ont subi de rudes coups. Elmer Lach s'est fracturé le crâne au milieu de la saison, et Buddy O'Connor s'est fracturé un os de la joue dimanche dernier. O'Connor pourra peut-être jouer quelques parties dans les éliminatoires, portant un protecteur spécial, mais ceci n'est pas assuré.

Les Leafs ont perdu les services de trois joueurs de défense, Wally Stanowski, Bob Goldham et Garth Boesch. Stanowski est blessé au genou, Goldham a un bras fracturé et tous deux ne joueront plus cette saison. Boesch, blessé à l'aine, patine depuis quelques jours et pourra peut-être jouer dans les séries.

L'enneigement pour les skieurs

Voici les rapports d'enneigement fournis par le Service de Protection des Forêts du ministère des Terres et Forêts de la province, pour les régions de ski desservies par le Pacifique Canadien:

LAURENTIDES

Localité Temp. Epaiss. tot. Etat des pistes

Shawbridge, Piedmont, St-Sauveur, Mont Rolland: 28 au-dessus, 50", neige granulée.

Ste-Adèle: 28 au-dessus, 43", neige granulée.

Ste-Marguerite, Val Morin, Val David: 28 au-dessus, 38", neige granulée.

Ste-Agathe, Ivry St-Faustin: 28 au-dessus, 38", neige granulée.

St-Donat (Ste-Agathe): 28 au-dessus, 53", neige granulée.

St-Jovite: 28 au-dessus, 24", neige granulée.

Mont Tremblant (Sommet de la Montagne) 28 au-dessus, 78".

QUEBEC

Valcartier: 25 au-dessus, 48", neige granulée.

Lac Beauport: 28 au-dessus, 44", neige granulée.

CANTONS DE L'EST

Mont Orford: 30", neige granulée.

Hillcrest, North-Hatley (Sherbrooke): 30 au-dessus, 16", neigre granulée.

Bulletin de ski du Canadien National

Bulletin météorologique fourni par le représentant du Département des Terres et Forêts de la province de Québec sur les conditions aux endroits desservis par le Canadien National:

St-Sauveur-des-Monts: 50 pouces de neige, avec 10 pouces de neige en sel en surface.

Shawbridge: 50 pouces de neige, avec 10 pouces de neige en sel en surface.

Piedmont: 50 pouces de neige, avec 10 pouces de neige en sel en surface.

Morin Heights: 40 pouces de neige. Une épaisse couche de neige en sel sur fond dur.

D'après le rapport parvenu jeudi matin aux bureaux chefs du Canadien National une magnifique température prévaut partout et les amateurs de ski du printemps trouveront dans les Laurentides des conditions idéales pour la pratique du printemps. La température se maintient à 28 au-dessus. Les monte-pentes fonctionnent partout.

Le Cincinnati a le dessus sur Détroit

TAMPA, Flo., 21—(B.U.P.) — Les Reds de Cincinnati ont défait les Tigers de Détroit par 10 à 6 dans une joute d'exhibition. Le jeune Grady Hatton a fait gagner son club en frappant un coup de circuit alors que les buts étaient remplis à la huitième manche.

Johnny Vander Meer a eu le dessus sur Hal Newhouser. Ce dernier a accordé six points et sept coups sûrs en trois manches tandis que le lanceur gaucher des Reds n'a accordé aucun point durant les trois premières reprises. La recrue Ted Kluszewski a frappé un coup de circuit contre Hal Newhouser à la troisième manche. Hoot Evers a frappé le premier coup sûr des Tigers de Détroit à la quatrième manche.

Bilan du Hockey

HIER

Ligue Américaine

(Eliminatoires)

Hershey 3, Cleveland 2. (Hershey mène 2-0, série 4 de 7.)

Buffalo 8, Springfield 4. (Buffalo gagne la série, 2-0.)

Pittsburgh 6, New-Haven 3. (Les clubs égaux, 1-1, série 2 de 3.)

Ligue Provinciale

(Finale)

Sherbrooke 7, Lachine 2. (1ère partie, série 4 de 7.)

CE SOIR

Coupe Memorial

(Semi-finale de l'Est)

St. Mary's d'Halifax vs Canadien. (Canadien mène 2-0, série 3 de 5.)

(Finale de la ville d'Ottawa)

Collège St. Patrick vs Montagnards. (St. Patrick mène 2-1, série 3 de 5.)

(Semi-finales de l'Ouest)

Native Sons de Lethbridge vs Canucks de Moose Jaw, à Regina. (Moose Jaw mène 2-0, série 3 de 5.)

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	**58**	**33**	**15**	**10**	**182**	**131**	**76**
Toronto	58	29	19	10	199	166	68
Boston	59	26	22	11	188	172	63
Détroit	59	22	26	11	187	188	55
Rangers	58	21	31	6	160	178	48
Chicago	58	18	36	4	185	266	40

Barney Ross n'est plus narcomane

LEXINGTON, 21. (P. A.) — Barney Ross, l'ancien champion poids-léger et mi-moyen du monde, a été prononcé complètement guéri de l'habitude des drogues par les médecins de l'hôpital militaire de Lexington aujourd'hui.

Ross, qui est devenu narcomane alors qu'il soignait la fièvre tropicale pendant la guerre dans le Pacifique, a complété quatre mois de traitements à l'hôpital le 13 janvier. Il était en permission jusqu'à son retour il y a quelques jours pour un examen.

Il avait contracté la malaria à Guadalcanal. Ross s'est retiré de la boxe il y a plusieurs années. Il est aujourd'hui à l'emploi d'une agence de publicité à New-York.

Le Canadien rappellera John Quilty du club Springfield

Le Canadien rappellera John Quilty, son ancien porte-couleurs, actuellement avec le club Springfield, de la ligue Américaine, si le besoin se fait sentir de remplacer Buddy O'Connor, dans les séries éliminatoires pour la coupe Stanley.

On ne sait pas encore si O'Connor, blessé à New-York dimanche dernier, sera entièrement en dehors des séries de détail, commençant mardi prochain au Forum, mais, de toute façon, Quilty sera éligible pour jouer, vu que les Indiens de Springfield ont été éliminés par les Bisons de Buffalo, hier soir.



John Quilty

Le Canadien jouera sa dernière partie locale demain contre les Black Hawks de Chicago et il sera intéressant de voir le duel que se livreront les deux premiers compteurs de points de la N.H.L.: Max Bentley et Maurice Richard.

Puis, immédiatement après la joute, il y aura remise de trophées et de prix à plusieurs porte-couleurs du Canadien.

Omaha bat Dallas et Kansas City a battu Minneapolis

Les Knights d'Omaha ont pris les devants dans la série de quatre de sept pour le championnat de la ligue des Etats-Unis en battant les Texans de Dallas 6-3 hier soir dans la première joute des éliminatoires.

Les Pla-Mors de Kansas City, champions de l'an dernier, ont défait Minneapolis 4-2 dans le premier match d'une série de deux de trois. Les séries se continueront ce soir alors que Tulsa jouera à Fort Worth dans ue premier match d'une série de deux de trois. Les autres séries seront continuées demain à Omaha, et dimanche à Kansas City.

Que fera Henri Rochon contre J. Borotra au Montreal Indoor?

Un autre chapitre dans l'histoire intitulée "L'Expérience vs la Jeunesse", sera écrit ce soir lorsque Jean Borotra, le Basque Bondissant, et vétéran du tennis de France, rencontrera Henri Rochon, le brillant jeune tennisman montréalais, dans le premier d'une série de matches-exhibitions qui seront présentés aujourd'hui et demain au Montreal Indoor Tennis Club.

Borotra, qui a été longtemps l'un des meilleurs joueurs de tennis de France et du monde, est accompagné de Marcel Bernard et Jacques Brugnon. Le trio est arrivé à Montréal ce matin de New-York, et Brugnon agit comme capitaine de l'équipe. Bernard rencontrera René Buser, un membre de l'équipe Suisse de la Coupe Davis, ce soir. Demain, Borotra formera équipe avec Bernard ou Brugnon pour jouer un match de doubles entre Laird Watt et Bob Murray, deux vétérans de Montréal.



Jean Borotra

Les courts, qui ont été aménagés spécialement pour ces matches par Leo Christie, l'instructeur du Montreal Indoor Tennis Club, sont en parfaite condition pour les matches.

Les Français sont actuellement en tournée au Canada et aux Etats-Unis, dans le but d'amasser assez d'argent pour construire des courts intérieurs à Paris, pour remplacer ceux qui ont été détruits pendant la guerre. Les matches de ce soir commenceront à 8 heures.

Max Lanier en route pour le Mexique

DENTON, Caroline du Nord, 21. (PC) — Max Lanier est en route pour Mexico, où il aura une entrevue avec le président Jorge Pasquel de la ligue Mexicaine, dans le but de régler le différend qui existe entre les deux. Lanier rencontrera Fred Martin à Dallas et tous deux termineront le voyage ensemble.

Hinkle deviendrait instructeur

LEWISBURG, Pen., 21. (P.A.)— Jack Hinkle, qui était avec les Aigles de Philadelphie, dans la ligue Nationale de football depuis 1942, a déclaré aujourd'hui qu'il abandonnera peut-être le football actif pour devenir instructeur des Rough Riders d'Ottawa, de l'Union Interprovinciale du Canada. Hinkle a dit qu'il a reçu une offre attrayante des Rough Riders et qu'il annoncera sa décision dans quelques jours.



Harry LUMLEY, gardien de buts du Détroit, a blanchi les Rangers de New-York, dimanche, à Détroit, enlevant aux visiteurs leur dernière chance de participer aux éliminatoires pour la coupe Stanley. Le jeune Cerbère fait dévier la rondelle, que vient de lancer Cal GARDNER, dans la deuxième période. Les Red Wings gagnèrent par 2 à 0.

Pit Morin en tête des éliminatoires

★ ★ ★ ★

Pit Morin est en tête du pointage des éliminatoires

Pit Morin, vétéran ailier gauche des Royaux de Frank Carlin est actuellement le meilleur compteur depuis le début des séries éliminatoires de la Ligue Senior.

En quatre parties contre les As de Québec, Pete Morin a réussi un point et obtenu sept assistances pour un total de huit points, tandis que son coéquipier Jacques Locas vient en seconde position avec cinq points et deux assistances pour un total de sept points Locas doit toutefois partager les honneurs de cette position avec Phil Maloney, Shawinigan Falls; Frank Stahan, Sénateurs d'Ottawa et Nils Tremblay, As de Québec, qui ont chacun sept points à leur actif. Jack Carthy, Ernie Laforce et Lude Check sont également en évidence dans le pointage.



PIT MORIN

En quatre parties seulement, Doug Harvey, effectif joueur de défense du Royal, est le joueur le plus puni avec un total de 42 minutes passées sur le banc du pénitencier. Gerry McNeil mène chez les gardiens de buts avec 11 points comptés à ses dépens en quatre joutes.

	J.	P.	A.	Tot.
Morin, Royal	4	1	7	8
Locas, Royal	4	5	2	7
Maloney, Shawinigan	4	3	4	7
Stahan, Ottawa	4	2	5	7
Tremblay, N.-Québec	4	2	5	7
Carthy, Shawinigan	4	3	3	6
Laforce, Royal	4	0	6	6
Check, Ottawa	4	3	2	5
Riopelle, Royal	4	3	2	5
Tremblay, L.-Québec	4	3	2	5
Bergeron, Shawinigan	4	3	2	5
Gignac, Shawinigan	4	3	2	5
Irvine, Ottawa	4	2	3	5
Smart, Ottawa	3	1	4	5
Mathers, Ottawa	4	4	0	4
Curry, Royal	4	1	3	4
Turik, Ottawa	4	1	3	4
Dewey, Shawinigan	3	1	3	4
Heximer, Québec	4	1	3	4
Giesebrecht, Ottawa	4	0	4	4
Delongchamps, Shaw.	4	3	0	3
Slowinski, Ottawa	4	3	0	3
Boorman, Québec	4	2	1	3
Howe, Ottawa	4	2	1	3
Malone, Royal	4	1	2	3
Brown, Ottawa	4	1	2	3
Murray, Shawinigan	4	0	3	3
Pépin, Royal	4	0	3	3
Smith, Ottawa	2	2	0	2
Galbraith, Royal	4	2	0	2
Haggarty, Royal	4	2	0	2
Labrie, Québec	2	2	0	2
Bennett, Shawinigan	4	1	1	2
Casavant, Royal	4	1	1	2
Campeau, Royal	2	1	1	2
Plamondon, Royal	4	1	1	2
Copp, Ottawa	4	1	1	2
Foster, Shawinigan	3	0	2	2
Filion, Shawinigan	4	0	2	2
McLean, Otatwa	3	0	2	2
Gruhn, Québec	4	0	2	2

Un rude problème pour Dick Brayley

Dick Brayley, président de la Quebec Lacrosse Association se rendra à Québec demain pour tenir une assemblée d'urgence. On a annoncé dans la Vieille Capitale, cette semaine qu'il est fort possible que les Montagnards abandonnent leur franchise dans la ligue de crosse Senior, faute de moyen efficace pour prendre tous les engagements qui seraient une trop grande corvée financière.

Les joueurs réclament des salaires fabuleux et les Montagnards ne pourront opérer s'il n'y a pas de changement. Actuellement les pourparlers à Shawinigan Falls n'ont pas été un succès et l'on désespère d'en venir à une entente satisfaisante pour former une solide équipe dans cette ville.

Dick Brayley tentera de régler cette affaire le plus tôt possible et c'est la raison pour laquelle il ira à Québec, demain après-midi. Lundi soir, le Verdun tiendra une réunion et un comité sera formé. On croit que ce club aura le surnom de Shamrocks. Il est fort probable que la ligue ouvrira sa saison le 18 avril prochain.

Hal Newhouser est prêt à rencontrer Feller chaque jour

LAKELAND, Flo., 21. (P.A.)—Les fervents de baseball de la ligue Américaine se préparent cette année à assister à plusieurs duels enlevants entre les deux meilleurs lanceurs des ligues majeures, Hal Newhouser des Tigers de Détroit et Bob Feller des Indiens de Cleveland.

Ceci est devenu évident lorsque Newhouser, l'as gaucher du base-ball, a déclaré qu'il est prêt à rencontrer Feller, le monarque des droitiers, aussi souvent que les circonstances rendront ceci possible.



Hal Newhouser

Newhouser s'est irrité des commentaires publiés au cours de l'hiver, voulant qu'il ait cherché à éviter plusieurs rencontres avec Feller l'an dernier. Ils se sont fait face deux fois, et chacun a remporté une victoire. "Je n'ai jamais évité un duel avec Feller ou avec tout autre lanceur-étoile, a déclaré Hal, qui a gagné 80 parties dans ses trois dernières saisons avec les Tigers".

"Hier soir, j'en ai parlé à O'Neil (Steve O'Neil, le gérant des Tigers), et je lui ai dit que je lancerai tous les jours contre Feller s'il le désire. C'est Steve qui prépare mon programme d'activités".

Newhouser et Feller se sont fait face six fois en tout et partout. Feller a gagné quatre de ces parties, tous deux ont été chassés du monticule dans la cinquième, et Hal a remporté son seul triomphe en septembre dernier, accordant deux coups sûrs pour blanchir les Indiens. Hal avait aussi battu Feller une autre fois, alors que tous deux étaient allés au monticule comme lanceurs de relève.

HOCKEY AMATEUR

Voici les résultats des joutes disputées hier soir dans le hockey amateur:

COUPE ALLAN

(Semi-finale de l'Ouest)

Port Arthur 5, Winnipeg 3.

(Chaque club a gagné un match, série 3 de 5).

O.H.A. JUNIOR "B"

Port Colborne 12, Windsor 3.

(Premier de 2 matches, total de buts à compter).

OTTAWA SENIOR

(Finale)

Cornwall 11, Armée d'Ottawa 5.

(Cornwall gagne la série, deux matches à 0).

Lindell sauve la partie aux Yankees contre les Red Sox

ST-PETERSBOURG, Flo., 21 — (B.U.P.) — Johnny Lindell, qui bataille pour obtenir un poste régulier sur l'alignement des Yankees, s'est mis en évidence hier alors que l'équipe de Bucky Harris a remporté sa 3e victoire consécutive en battant les Red Sox de Boston, par 6 à 5. Alors que le compte était égal à la neuvième manche, Lindell a frappé un coup sûr pour permettre à George McQuinn de compter le point décisif. Lindell avait aussi frappé un coup de circuit à 420 pieds du marbre pardessus la clôture du champ gauche.



Johnny Lindell

Le changement vers le champ droit, effectué par les Yankees a permis à Ted Williams de faire compter trois points en frappant un deux-buts dans le champ gauche à la cinquième manche. Mickey Rocco, des Red Sox et Charley Keller des Yankees ont aussi obtenu un triple.



Le bras droit de Jimmy BIVINS semble esquisser un geste d'adieu à Ezzard CHARLES, poids mi-lourd de Cincinnati, comme Bivins s'effondre sur le matelas, sans connaissance, dans la quatrième ronde de leur récent combat à Cleveland. La mise hors de combat de Bivins semble une surprise même pour Charles, car, plus pesant, Jimmy était le favori avant sa bataille.

Canadien Junior vs Halifax au Forum

Ce soir au Forum, les Canadiens juniors, champions de la ligue du Québec recevront les collégiens de St. Mary's de Halifax, pour la troisième partie de la semi-finale Québec-Maritimes. Le club local mène par 2 parties à 0, après les victoires remportées à Halifax, lundi et mercredi. La première victoire du club de Frank Currie sur les hommes de Marty Barry se termina en supplémentaire au compte de 5 à 4 sur un but de Bob Fryday. La seconde victoire fut plus décisive et les Canadiens avaient d'abord un avantage de 6 à 1, après la 1ère période puis de 7 à 2 à la fin de la seconde période, lorsque des punitions permirent au St. Mary de compter trois buts pour terminer la partie par le compte de 7 à 5 en faveur des visiteurs.

Huit anciens joueurs majeurs mécontents des frères Pasquel

MEXICO, 21. — Les frères Pasquel semblent avoir plusieurs troubles financiers depuis quelques jours. En effet, la question du salaire est la raison actuelle du refus de joueurs américains de retourner jouer dans la Ligue du Mexique en 1947.

Ce groupe de grévistes qui ne sont pas entièrement satisfaits des conditions offertes par les Pasquel comprend Max Lanier, Lou Klein, Fred Martin, Danny Gardella, Ace Adams, Harry Feldman, George Hausmai et Roy Zimmerman. Il se peut que ces ex-joueurs des Majeures acceptent une offre pour porter les couleurs d'une équipe de l'Amérique du Sud. Apparemment, les frères Pasquel auraient réduit le salaire de ces huit joueurs. Parmi les autres anciens joueurs du baseball organisé qui porteront de nouveau les couleurs d'un club mexicain l'été prochain, mentionnons Roland Gladu, Myron Hayworth, Roberto Estatella, Napoléon Reyes et James Steiner.



Roland Gladu

Saint-François de Sherbrooke défait Rapides-Lachine

SHERBROOKE, 21. (P.C.)— Le club St-François de Sherbrooke, qui a terminé la saison avec une avance considérable en première place de la ligue Provinciale, a remporté une victoire impressionnante, 7-2, sur les Rapides de Lachine dans la finale pour le championnat du circuit hier soir.

Le vainqueur de cette série de quatre de sept rencontrera le représentant de la ligue Québec Senior dans la finale pour le championnat de la Province. La deuxième partie de la série sera disputée samedi soir à Lachine.

Le vétéran joueur de défense Cliff Goupille, autrefois des Canadiens de la N.H.L., et le centre Herbie Carnegie ont conduit l'attaque des vainqueurs, comptant deux points chacun. Sherbrooke a pris une avance 5-0 dans les deux premières périodes avant que les Rapides puissent compter un point.

Tony Demers, Art Côté et Henry Hayes ont compté les autres points du St-François. Demers a de plus obtenu deux assits. Les compteurs des Rapides ont été Andy Perron et Smiley Meronek, tandis que Jim McCurry a obtenu deux assists.

Les arbitres Ray Getliffe et Dan Murray ont imposé neuf punitions au cours de la joute. Voici les dates des autres parties de la série: 22 mars à Lachine; 23 mars à Sherbrooke; 25 mars à Lachine; 27 mars à Sherbrooke, si nécessaire; 2 mars à Lachine, si nécessaire; et 30 mars à Sherbrooke, si nécessaire.

LACHINE— But: Leclerc; défenses: McCurry, Broderick; centre: Meronek; ailes: Fitzpatrick, Paulsen; subs.: Morin, Vinet, Perron, Raymond, Maher, Ramsay, Larochelle, Costigan.

SHERBROOKE—But: Dion; défenses: Heindl, Goupille; centre: H. Carnegie; ailes: O. Carnegie, McIntyre; subs.: Côté, Demers, Bastien, Hayes, McDougall, Morehouse, Denault, Lauzon, Barefoot.

Arbitres: Getliffe et Murray.

Première période 4

1—Sherbrooke: Goupille 1.02
2—Sherbrooke: H. Carnegie (O. Carnegie) 16.55
Pun.: McCurry (2), Demers.

Deuxième période

3—Sherbrooke: H. Carnegie (Demers, McIntyre) 9.07
4—Sherbrooke: Demers 10.29
5—Sherbrooke: Côté (Goupille, Lauzon) 13.30
Pun.: H. Carnegie, Heindl, Larochelle (2).

Troisième période

6—Lachine: Perron (McCurry) 5.56
7—Lachine: Meronek (Fitzpatrick, McCurry) ... 7.13
8—Sherbrooke: Hayes (McDougall) 15.19
9—Sherbrooke: Goupille (McIntyre) 17.10
Pun.: McDougall.

Con. Mack force ses lanceurs à travailler

PALM BEACH, Flo. 21 (BUP). —Connie Mack, gérant des Athlétiques de Philadelphie, s'en est pris à ses lanceurs, hier, et les a forcés à pratiquer longuement pendant que les autres joueurs se reposaient.

"Jack Dunn, l'ancien gérant des Orioles de Baltimore, a toujours déclaré qu'un lanceur n'avait pas besoin de plus de deux semaines pour se mettre en condition', a déclaré Mack. "Peut-être ses lanceurs étaient-ils plus jeunes, ou peut-être que les lanceurs d'aujourd'hui ne veulent pas se fatiguer. Je crois qu'un lanceur devrait pratiquer tous les jours."

BURLINGTON, Vt.—Dave Castilloux, 138, Montréal, knockoute Buster Beaupré, 142, Burlington (7).

BELLINGHAM, Wash. — Bernie Reynolds, 165, Bellingham, bat aux points Bernie Droll, 157, Peoria, Ill. (10).



CE SOIR, à 8 h. 30

Joute finale de la ligue de hockey junior de l'est du Canada

ST. MARY'S d'Halifax

VS

CANADIENS

$1.50 - $1.00 - $0.50 Enfants .25

Billets en vente MAINTENANT.

Buffalo, Hershey et Pittsburgh sont victorieux

★ ★ ★ ★

Buffalo élimine Springfield; Hershey défait Cleveland et Pittsburgh égale les chances

Les Bisons de Buffalo, champions de l'an dernier, se sont assuré une place en semi-finale des éliminatoires de la Ligue Américaine en battant les Indiens de Springfield pour la deuxième fois de suite, 8-4 hier soir à Buffalo.

Dans les autres séries, Hershey a remporté une deuxième victoire consécutive sur les Barons de Cleveland, dans la série de quatre de sept, et les Hornets de Pittsburgh ont égalé les chances de leur série avec les Ramblers de New Haven. Buffalo rencontrera le vainqueur de la série Pittsburgh-New Haven en semi-finale.

Les Bisons ont concédé une avance 2-0 aux Indiens avant de compter cinq fois dans la deuxième période pour s'assurer la victoire. Paul Mundrick a conduit l'attaque avec trois points. Tom Cooper a compté deux points et Jim McFadden, Jerry Brown et George Agar, un chacuun. Les compteurs des Indiens ont été Voll, Alex Motter, Harry Frost et Eddy Kobussen.

Les Bears, qui ont participé à toutes les éliminatoires depuis 1938, sans toutefois triompher une seule fois, ont défait Cleveland 3-2, Frank Mario, Herbie Cain et Rosie Rozzini ont compté pour Hershey dans la première période. Bill Allum a réussi le premier point des Barons dans la seconde, et Johnny Holota a compté à son tour pour Cleveland dans la troisième.

A Pittsburgh, les Hornets ont triomphé 6-3 pour égaler les chances de leur série de deux de trois avec New Haven. Le match décisif sera disputé demain soir à Pittsburgh.

Armand Lemieux, Wally Wilson, Gus Bodnar, Mel Hill, Pete Langelle et Buzz Benson ont compté pour les Hornets, et les compteurs des Ramblers ont été Sherman White, Lynn Patrick et Mel Read.

Première période

1—Springfield: Voll (Courteau, Suummerhill) 3.32
2—Springfield: Motter (Courteau) 12.32
Pun.: Kobussen.

Deuxième période

3—Buffalo: Cooper (Hunt) 2.20
4—Buffalo: McFadden (Hickey, Lewis) 5.36
5—Buffalo: Mundrick (Agar) 13.22
6—Buffalo: Brown (Agar, Eddolls) 13.43
7—Buffalo: Mundrick (Eddolls) 15.38
Pun.: McAndrews, McMahon, Kobussen, Gooden (majeure).

Troisième période

8—Springfield: Frost (Dawes) 13.17
9—Buffalo: Mundrick (Brown, Eddolls) 13.53
10—Buffalo: Agar (Blake) .. 14.55
11—Springfield: Kobussen (Dawes, Voll) 18.27
12—Buffalo: Cooper (Pargeter, Eddolls) 19.37
Pun.: McKay, Cupolo, McFadden.

Première période

1—Hershey: Mario (Pratt) ... 10.44
2—Hershey: Cain (Mario) 12.08
3—Hershey: Rozzini (Pierson) 19.35
Pun.: Grosso, Allum.

Deuxième période

4—Cleveland: Allum (Walton) 5.01
Aucune punition.

Troisième période

5—Cleveland: Holota (Leswick, Goldup) 6.24
Pun.: Slobodian, Pierson.

Première période

1—Pittsburgh: Lemieux (Wilson, Morris) 11.39
2—New Haven: White (Bend, Ailsby) 16.33
Pun.: Webster (2), Hamilton.

Deuxième période

3—Pittsburgh: Wilson (Hill) . 2.51
4—New Haven: Patrick (Cameron) 5.07
5—Pittsburgh: Bodnar (Langelle, O'Flarerty) ... 9.42
6—New Haven: Read (Shibicky, Bell) 13.53
7—Pittsburgh: Hill (Wilson) 19.46
Pun.: Webster, Wilson.

Troisième période

8—Pittsburgh: Langelle (Morris, Bodnar) 11.41
9—Pittsburgh: Benson (Hamilton, Hill) 15.24
Pun.: Bend, Benson, Church, Bastien.

TROY, N.Y. — Pete Virgin, 133, Schenectady, bat aux points Tommy Stenhouse, 134 1-2, Buffalo (10).

PORTLAND, Me.—Cleve Bailey, 167, Vineland, N.J., bat aux points Charley Babcock, 172, Bangor (10).

Les Dodgers ont battu les Royaux

PANAMA, 21 — Jackie Robinson a très bien figuré au bâton hier alors que les Dodgers de Brooklyn, de la ligue Nationale ont défait les Royaux de Montréal, par 10 à 3, mais le nègre, champion frappeur de la ligue Internationale l'an dernier, a connu une mauvaise journée au premier but.



Pee Wee Reese

En effet, un mauvais lancer de Robinson au marbre, a valu trois points aux joueurs du pilote Léo Durocher. Toutefois Robinson a brillé à l'offensive pour les vainqueurs de la dernière petite série mondiale en obtenant trois coups sûrs, y compris deux "Bunts" réussis à la perfection. L'attaque des vainqueurs a été dirifée par Pee Wee Reese et Gene Hermanski.

Pee Wee Reese, que l'on considère comme l'un des meilleurs arrêts-cours des Majeures a connu une fructueuse journée au marbre en cognant trois fois en lieu sûr, tandis que son coéquipier Gene Hermanski s'est fait valoir avec un coup de circuit en temps opportun.

Ed Heusser et Ed Head ont lancé pour les Dodgers. Ces deux vétérans artilleurs ont limité les porte-couleurs de Clay Hopper à 10 coups sûrs bien espacés.

LIGUE DES TYPOS

Les joueurs de la ligue des Typos sont priés de prendre note que les matches éliminatoires qui seront disputés demain après-midi à la salle Moderne commenceront à 4 heures, au lieu de l'heure habituelle. Voici le programme: Compo vs Tempo; Métro vs Coronet; Lino vs Typo; Caméo vs Ludlow. Les allées seront choisies avant les matches.

L'association Métropolitaine

Dimanche prochain, à l'hôtel Pennsylvanie, les officiers de la ligue de baseball "Association Métropolitaine Enrg.", sous la présidence du populaire sportsman Albert Molini tiendront une importante assemblée.

Cette assemblée aura pour but de discuter des derniers projets avant le début de la prochaine saison qui, selon Molini, sera encore plus fructueuse que celle de l'an dernier.

Molini invite tous les directeurs des clubs de son circuit à assister à cette assemblée qui débutera à deux heures précises.

Le pur-sang Bert victorieux

HALLENDALE, Flo., 21 — Le pur-sang Bert, appartenant à Allen et Strandlnd, a remporté la victoire, hier, dans l'épreuve pour la bourse Palm Beach à la piste Gulfstream. Bert, un pur-sang âgé de six ans, était le choix des parieurs et sa victoire permit à ceux qui avaient misé sur ses chances de récolter la somme de $4.80.

Campos, propriété de F. D. Kaplan s'est classé en seconde position, tandis que Old Iron, a terminé la course en troisième place.

Baseball - exhibition

A Miami, Fla.

Pittsburgh (N) 110 110 000—4 10 2
St-Louis (A) .012 000 11x—5 9 0
Landing, Nagy, Perez et Jarvis; Johnson, Sanford, Iott et Moss.

A Panama

Montréal (Int.) 000 001 20— 3 10 2
Brooklyn (N). 320 032 0x—10 8 2
Olson, Meagher, Kelin et Campanella; Heusser, Head et Bragan.

A Tampa

Détroit (A) .000 220 020— 6 6 0
Cincinnati (N) 204 000 04x—10 10 2
Newhouser, Benton, Gentry et Riebe; Vender Meer, Lambert. Shoun et Lamanno.

A Sacramento

Cleveland . . . 010 000 000—1 4 1
Chicago . . . 200 100 30x—6 11 2
Embree, Wolf et Lopez, Heggan; Lopet, Caldwell et Tresh.

A Daytona Beach

Washington (A) 011 100 001—4 7 4
Rochester (IL) 041 200 00x—7 8 1
Knerr, Cary, Callan et Majeski; Gibson, Green et Robinson, Marshall.

A Fullerton, Cal.

Cleveland (A) 003 022 100—0 13 0
Los Ang. PCL 000 000 000—0 4 0
Kauvana, Poat et Hegan et Kinaman; Fleming, Carlsen et Malone.

A Los Angeles, Cal.

Seattle . . . . 100 020 000—2 6 4
Chicago (N) . 000 213 30x—9 16 3
Jakucki, Yellovic et Stagg. Sueme; Lade, Wyse et McCullough, Livingston.

A Hollywood, Calif.

Chicago (A) . . 000 001 401—6 9 0
Hollywood . . . 010 120 000—4 9 4
Papish, Holland, Smith et rest, Stephenson; Hollingsworth, Dasso, Cameron et Unser.

Gil Dodds courra au Forum, lundi

Les meilleurs coureurs américains seront en lice, lundi soir, au Forum, alors que sera tenu le plus important tournoi de courses à pied jamais vu à Montréal depuis les dix dernières années. Ce tournoi est sous les auspices de la Légion Canadienne, section du Québec. Parmi les concurrents assurés de prendre part à cet événement sportif, mentionnons Gil Dodds, champion américain sur piste intérieure et détenteur du record mondial pour le mille et Stella Walsh, une championne de la course à pied.



Gil DODDS

Les premières épreuves débuteront à 4 h. 30 précises pour se terminer le soir vers 10 h. 30. Tous les athlètes montréalais qui possèdent quelques aptitudes dans la course à pieds auront une excellente chance de se faire valoir contre les coureurs américains.

Ce tournoi permettra aux officiers du comité olympique canadien de déterminer probablement les coureurs possédant les capacités pour représenter le Dominion aux Jeux Olympiques de 1948 à Londres. Le vicomte Alexander, qui fut lui-même un fameux coureur, agira comme arbitre en chef honoraire.

Les Yankees ne paraissent pas dans une situation brillante

TAMPA, 21. — (P.A.) — Il y a vingt-deux ans que les Yankees de New-York ont terminé pour la dernière fois une saison dans la deuxième division de la Ligue Américaine, mais plusieurs connaisseurs qui ont suivi l'entraînement du club de Bucky Harris disent que cela arrivera peut-être de nouveau cette année si le talon de Joe DiMaggio ne se guérit pas rapidement.

Les Yankees n'iront pas loin s'ils sont privés des services de leur brillant voltigeur de centre. Si Di Maggio n'est pas prêt à jouer au début de la saison, les Yankees ne pourront faire la lutte aux Red Sox de Boston et aux Tigers de Détroit, et pourraient même se voir dépassés par plusieurs autres clubs.

Aucun joueur des Yankees n'a conservé une moyenne au bâton de plus de .300 l'an dernier, et personne ne peut se rappeler la dernière fois que cela est arrivé, et, en l'absence de DiMaggio, le club ne parait pas trop puissant à l'offensive.



Joe Di Maggio

Les Yankees possèdent deux lanceurs habiles en Spud Chandler et Floyd Bevens, qui ont gagné 20 et 16 parties respectivement l'an dernier, mais les autres lanceurs en sont encore à faire leurs preuves.

Le président Larry MacPhail tente d'améliorer la situation, mais il ne va pas loin. Les propriétaires des clubs rivaux ont la mémoire longue et ne sont pas anxieux d'aider le club qui les a humiliés pendant tant d'années.

La meilleure illustration de la déchéance des Yankees est peut-être le fait que Harris se sert depuis quelques jours de George McQuinn, un vétéran de 36 ans, au premier but. McQuinn n'a frappé que .225 l'an dernier à Philadelphie, et les Yankees l'ont mis sous contrat après que Connie Mack l'eut congédié il y a quelques semaines.

Dave Castilloux terrasse Buster Beaupré à la 7e

BURLINGTON, Vt., 21, (B.U.P). Dave Castilloux, ancien champion boxeur des poids moyens du Canada a mis Buster Beaupré, de Burlington, hors de combat à la septième ronde d'une rencontre qui devait en durer dix. Ce match a été disputé devant 2,000 personnes. Dans l'une des préliminaires, Bernie Cummings a remporté la décision sur Guy Deroy, de Montréal, en six rondes. Castilloux semblait être en excellente condition et il a donné une vraie leçon de boxe à son adversaire. Le boxeur montréalais pesait 137 livres et Beaupré 142.



Dave Castilloux

Ligue de basketball Intercollégiale

Samedi soir, à 6 h. 30, commencera la série finale de la ligue Inter-Collégiale de ballon au panier entre le Ste-Marie et le Mont St-Louis, ces deux équipes joueront une série de 2 parties de 3.

Cette semaine, le Mont St-Louis a joué avec brillo pour vaincre le E.S.S.S.; les collégiens de la rue Sherbrooke ont eu l'avantage durant toute la joute. Les joueurs du Frère Aidan ont gagné par 27 à 20; LaHaye et Hamel furent en évidence pour le Mont St-Louis et Bertrand et Hamel furent les meilleurs compteurs, avec 8 points chacun pour l'E.S.S.S. Si l'E.S.S.S. avait eu plus de précision dans les lancés punition il aurait sans doute gagné, car sur 20 lancés il a compté 6 fois seulement.

Dans l'autre partie le Plateau dut s'avouer vaincu contre les champions de la ligue, le collège Ste-Marie, par le compte de 30 à 19. Les étudiants du Plateau qui sont dans la ligue pour la première année ont fait très belle figure et Aimé Constantin, l'entraîneur, était satisfait de la tenue de ses hommes; le Plateau a fait un brillant retour à la fin de la joute, car dans la dernière moitié de la partie, le Plateau compta 13 points contre 15 pour le Ste-Marie, mais au début de la joute, le sensationnel trio de la ligue Cyr, Barbeau et Dagenais, compta plusieurs points pour donner une avance considérable de 15 à 6 pour le Ste-Marie. Boivin et Schmouth furent les meilleurs compteurs de l'équipe du Plateau.

Voici le sommaire des joutes:

Mont St-Louis 27	P.	LL.	Pts
Moisan	2	0	4
Hamel	3	1	7
Perreault	1		2
LaHaye	4	1	9
Hamel	1	1	3
Patenaude	1	0	2
Massé	0	0	0
Legault	0	0	0
Michaud	0	0	0
	12	13	27
E.S.S.S., 20.	P.	LL.	Pts.
Bruneau	2	4	8
Bertrand	4	0	8
Hémond	1	1	3
Bélanger	0	0	0
Béliveau	0	1	1
Garneau	0	0	0
Paquin	0	0	0
	7	6	20
Ste-Marie 30	P	LL.	Pts
Gareau	0	0	0
Flynn	0	0	0
Day	0	1	1
Dagenais	2	1	5
Cyr	7	0	14
Barbeau	4	2	10
Desjardins	0	0	0
Désormeaux	0	0	0
	13	4	30
Plateau, 19	P.	LL.	Pts
Gilbert	1	1	3
Boivin	3	1	7
Wilkin, H.	0	0	0
Wilkin, S.	0	0	0
Lamarre	0	0	0
Mibeault	2	0	4
Schmouth	2	1	5
Simard	0	0	0
	13	3	19

Samedi soir, à 8 heures, aura lieu l'ouverture du tournoi pour le trophée "Paul Leblanc", emblème de la suprématie du ballon au panier chez les canadiens-français. Les Antoniens rencontreront les Pyramides dans la première partie de ce tournoi.

Les Cardinaux battent les Phillies

CLEARWATER, 21. (B.U.P.) — Les Cardinaux de St-Louis ont infligé une défaite aux Phillies de Philadelphie par 9 à 5, hier. Les joueurs d'Eddie Dyer ont frappé six coups sûrs contre leur ancien coéquipier, Sylvester Donnelly. Al "Red" Schoendienst a obtenu un coup de circuit pour les vainqueurs. Lou Finney et Andy Seminick ont frappé chacun un coup de circuit pour les Phillies à la cinquième manche.

Ouverture du football local le 21 septembre

★ ★ ★ ★

Les Alouettes joueront leur 1er match local le 21 sept.

OTTAWA, 21. — (P.C.) — Les Argonauts de Toronto et les Rough Riders d'Ottawa ouvriront la saison 1947 de l'Union Interprovinciale de football le 6 septembre à Ottawa. Les Alouettes de Montréal et les Tigers de Hamilton se mettront à l'oeuvre le samedi suivant, alors que les Alouettes joueront à Toronto, et Ottawa à Hamilton.

Les Alouettes ouvriront leur saison locale le 21 septembre contre les Rough Riders. Tout comme l'an dernier, chaque club jouera 12 parties au cours de la saison, qui se terminera le 8 novembre. Voici la cédule :

Samedi, 6 sept. : Toronto à Ottawa.

Samedi, 13 sept.: Ottawa à Hamilton; Montréal à Toronto.

Mercredi, 17 sept. : Toronto à Hamilton.

Mercredi, 17 sept. : Toronto à Hamilton.

Samedi, 20 sept. : Montréal à Ottawa; Hamilton à Toronto.

Dimanche, 21 sept. : Ottawa à Montréal.

Samedi, 27 sept. : Montréal à Ottawa; Hamilton à Toronto.

Samedi, 27 sept. : Ottawa à Toronto; Montréal à Tamilton.

Dimanche, 28 sept.: Hamilton à Montréal.

Samedi, 4 oct. : Hamilton à Ottawa; Toronto à Montréal.

Samedi, 11 oct. : Montréal à Ottawa; Toronto à Hamilton.

Dimanche, 12 oct. : Ottawa à Montréal.

Lundi, 13 oct. : Hamilton à Toronto.

Samedi, 18 oct. : Hamilton à Ottawa; Montréal à Toronto.

Samedi, 25 oct. : Ottawa à Hamilton, Toronto à Montréal.

Samedi, 1er nov. : Ottawa à Toronto.

Dimanche, 2 nov. : Hamilton à Montréal.

Samedi, 8 nov. : Toronto à Ottawa; Montréal à Hamilton.

Les Etats-Unis battent le Racing Club par 4 buts à 3

PARIS, 17. — Devant un très nombreux public et en présence de MM. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, et Harold Stassen, ancien gouverneur républicain du Minnesota, s'est déroulé le 1er mars à Paris, au Palais des Sports, le match de hockey sur glace opposant l'équipe nationale des Etats-Unis, qui vient de prendre part aux championnats du monde, à cette du Racing Club de France.

Après la présentation des équipes et l'exécution des hymnes nationaux, la partie commença.

Le match, joué assez durement, souleva à maintes reprises l'enthousiasme des spectateurs. Les Américains plus puissants, mais pratiquant souvent l'obstruction, remportèrent finalement cette rencontre, que le Racing semblait pouvoir enlever dans la première partie. Grâce à sa vitesse, l'équipe des Etats-Unis s'assura la succès, au cours d'un match où elle domina, notamment lors de la dernière période.

La première période ne devait pas donner de résultat, aucune des deux équipes ne parvenant à marquer. Dès le début de la deuxième période, le Racing attaquait et marquait un but, à la première minute, puis un deuxième, à la dixième minute.

Falcons de Cornwall victorieux

CORNWALL, 21.—Les Falcons de Cornwall ont défait l'équipe de l'Armée d'Ottawa 11-5 ici hier soir pour s'assurer le championnat de hockey intermédiaire du district d'Ottawa. Les Falcons avaient aussi gagné la première partie de la série de deux de trois, 7-4.

Les Falcons partiront samedi pour Moncton, où ils rencontreront les Hawks de Moncton, champions seniors des Maritimes, dans les éliminatoires pour la Coupe Allan.

Léo Durocher rendu à La Havane

LA HAVANE, 21—(B.U.P.)—Evitant habilement les journalistes en faisant preuve de la vitesse qui le caractérisait alors quil jouait à l'arrêt-court, Léo Durocher est arrivé à La Havane hier avec son épouse, Laraine Day, à bord d'un avion Pan-American, venant de Mexico.

Le champion français de natation Alex Jany aux Etats-Unis

PARIS, 17. — Un accord est intervenu entre les Fédérations française et américaine de Natation, au sujet du voyage du champion français Alex Jany aux Etats-Unis.

Accompagné de son entraîneur Minville, Jany partira le 15 mars pour Southampton d'où il embarquera pour New-York.

Il participera aux championnats d'Amérique qui se dérouleront à Columbus, les 4 et 5 avril.

Le Toulousain Alex Jany, qui n'a que 18 ans est champion du monde des 200 mètres nage libre en 2'5" 4-10, depuis le 20 septembre 1946. Il est recordman d'Europe et de France des 200 mètres nage libre en 2'9" 8-10 depuis le 15 septembre 1945.

Jany est, en outre, champion d'Europe et de France des 100 mètres nage libre en 56" 6-10 depuis le 18 septembre 1946.

Le 16 août 1946, Jany a enlevé, à New-Brighton, le titre de champion d'Angleterre des 220 yards en 2'14" 2-10 et des 100 yards en 52".

Bearcats égalent les chances

WINNIPEG, 21—Les Bearcats de Port Arthur ont causé une surprise, hier soir, en l'emportant par 5 à 3 sur les Flyers de Winnipeg, pour ainsi égaler les chances dans leur série semi-finale pour le championnat senior de l'Ouest du Canada.

Chaque club a maintenant remporté un triomphe.

MEMPHIS—Tony Zale, 162, Gary, Ind., knockoute Tommy Charles, 167, Indianapolis (4).

La première de la finale au Mont St-Louis sur Brébeuf

Dans la première partie de la série finale de la ligue intercollégiale, le Mont-Saint-Louis a pris les devants en remportant la victoire au compte de 5 à 3. La joute eut lieu au Forum et fut chaudement disputée.

Le collège Jean de Brébeuf semblait assuré de triompher alors qu'à la fin de la seconde période le compte était de 2 à 0 en sa faveur. Mais au troisième engagement, les collégiens de la rue Sherbrooke, dans un ralliement superbe, firent baisser pavillon aux collégiens d'Outremont en comptant 5 points.

La première période fournit du jeu décousu alors que les deux équipes se repliaient sur la défensive tour à tour. Le Brébeuf enregistra son premier but après 1.35 minute de jeu sur un magnifique lancer de Desnoyers après une passe parfaite de Brunel. Un seul joueur visita le cachot, Cadieux du Mont-Saint-Louis.

Le second engagement reprit à la même allure alors que les deux équipes jouaient un jeu défensif et le Brébeuf compta un second but semblable au premier, 49 secondes après le début de la période. C'est Martineau qui avait fait briller la lumière rouge sur une passe de Pépin. Dans ce deuxième quinze, Bonneau fut spectaculaire alors que les étudiants de la montagne s'échappèrent par trois fois. Seuls avec le cerbère du M.S.L., coup sur coup ils se virent frustrer de buts certains par les arrêts sensationnels de Bonneau.

Le dernier quart d'heure devait amener des surprises. Après les conseils et les encouragements de leur instructeur, M. René Rhéaume, les étudiants de la rue Sherbrooke revinrent sur la glace, décidés de changer l'aspect du tableau indicateur. Profitant d'une punition de Blanchard, Cadieux, d'un formidable boulet, prit le gardien du Brébeuf en défaut et déclancha ainsi le ralliement du M.S.L., après 2.41 minutes de jeu. Deux minutes plus tard, Simon Domingue égalisa les chances sur une passe de Grégoire. Enthousiasmés par ce second but, les étudiants de la rue Sherbrooke, quelques secondes plus tard, prirent les devants alors que Payette compta sur une passe de Quesnel. Mais une punition coûteuse fut infligée à Cadieux et alors Pépin, du Brébeuf égalisa les chances sur une passe de Daoust. Décidés de gagner à tout prix, le vert-blanc-rouge enfila deux points qui lui assura la victoire. Les compteurs furent Payette et Lapointe, assisté de Grégoire.

Le Mont-Saint-Louis a donc pris les devants dans une série de deux dans trois de la finale Intercollégiale. La prochaine rencontre aura lieu à l'aréna de Lachine, mardi prochain, à deux heures de l'après-midi.

Première période

1—C.J.B.: Desnoyer (Brunel) 1.35
Pun.: M.S.L.: Cadieux.

Deuxième période

2—C.J.B.: Martineau (Pépin) 6.46
Pun.: M.S.L.: R. Domingue; C.J.B.: Martineau (2).

Troisième période

3—M.S.L.: Cadieux 2.41
4—M.S.L.: S. Domingue (Grégoire) 4.04
5—M.S.L.: Payette (Quesnel) 4.30
6—C.J.B.: Pépin (Daoust) .. 6.46
7—M.S.L.: Payette 9.18
8—M.S.L.: Lapointe (Grégoire) 10.27
Punition: Cadieux, M.S.L.

L'ONU enquête sur les troubles des Balkans



La Commission d'enquête du Conseil de sécurité des Nations Unies, constituée par les représentants de 11 nations, s'est réunie à Athènes, et a étudié les documents relatifs aux troubles qui se sont produits le long des frontières septentrionales de Grèce, au début de l'année.

A l'hon. Dr C. Pouliot

L'OPINION DE MILLIERS DE SPORTIFS DU QUÉBEC

L'honorable docteur Camille Pouliot, ministre de la chasse et de la pêche, vient de recevoir une lettre ouverte de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec, représentant plusieurs milliers de sportifs et d'enthousiastes de la vie au grand air, lui demandant de préparer un projet de longue portée destiné à conserver le gibier et le poisson en cette province. La lettre se lit comme suit:

"Cette lettre vous est adressée comme suite à une recommandation que vous nous avez faite lors du premier congrès annuel de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec. Vous nous aviez alors recommandé de vous transmettre, de temps à autre, l'opinion des milliers de sportifs faisant partie de notre organisme sur les besoins de notre province quant à la sauvegarde des grandes ressources naturelles que constituent la faune terrestre et aquatique, de nos forêts, de nos lacs et de nos rivières.

MESSAGE D'ESPOIR

"En vous adressant cette requête, nous tenons à souligner que nous savons tout le soin que vous avez pris à vous intéresser personnellement aux problèmes mentionnés dans cette lettre. Nous désirons vous exprimer notre profonde gratitude et vous dire que l'intérêt marqué que vous et vos collègues de la Législature provinciale avez apporté à cette question comporte un véritable message d'espoir à tous les vrais sportifs et enthousiastes de la vie au grand air du Québec.

"Nous ne pouvons toucher ici que brièvement la question de la nécessité de protéger ces ressources naturelles. Il est admis que des centaines de milliers de nos concitoyens trouvent un délassement agréable et salutaire dans les forêts, sur les lacs et les rivières du Québec, où vivent le gibier, les oiseaux et les poissons. On sait par ailleurs que c'est là un point d'attrait chaque année pour des milliers de visiteurs dépensant des millions de dollars en notre province. Il faut donc admettre que la pêche et la chasse jouent un rôle économique important pour toutes les classes de la population. Par contre, on constate que ces ressources naturelles ont diminué, que cette diminution se poursuit à un rythme alarmant et qu'il faut donc appliquer immédiatement les remèdes, avant qu'il soit trop tard pour agir.

RECOMMANDATIONS

"Notre Fédération a considérablement étendu ses activités depuis votre présence au congrès de novembre dernier où quelque 250 délégués, venant de toutes les parties de la province, s'étaient rendus à Québec. Les membres de l'exécutif, élus à l'issue du congrès, ont eu le temps de sonder l'opinion des associations et clubs faisant partie de la Fédération quant aux méthodes les plus propices à sauvegarder les avantages naturels du Québec et quant à la restauration appropriée aux endroits où la diminution est devenue vraiment trop accentuée. Nous avons aussi étudié très attentivement les mesures prises ailleurs pour atteindre les mêmes fins et nous vous soumettons nos recommandations sur certaines décisions que nous croyons essentielles. Ces recommandations vous sont soumises sous forme d'une lettre ouverte afin que le grand public soit au courant de la situation.

PLAN QUINQUENNAL

"En premier liep, nous recommandons que, à l'instar de la politique adoptée pour la forêt et l'agriculture, un projet réparti sur plusieurs années soit mis au point. Ce projet, croyons-nous, exigerait des frais annuels d'au moins $200,000. L'urgence des améliorations indispensables est telle que nous recommandons pour le début un plan quinquennal plutôt qu'un plan de longue durée. Nous constatons que la plupart des états de la république voisine accomplissent présentement des plans quinquennaux s'appliquant à la faune aquatique et terrestre. Si notre plan était basé sur la même durée, il nous semble que nous tirerions un meilleur parti de leur expérience. Ces programmes quinquennaux ont commencé l'an dernier et nous désirons attirer votre attention sur les crédits affectés à ces fins par les principaux états de la république américaine: La Californie a affecté $6,000,000 pour son plan quinquennal; la eGorgie, $2,418,000; l'Illinois, $30,000,000; la Louisiane, $4,000,000; le Michigan, $23,000,000; le Minnesota, $12,500,000; le Missouri $20,000,000; l'état de New-York, $4,250,000; l'Ohio, $12,000,000; la Pennsylvanie, $6,000,00; l'état de Washington, $11,700,000 et le Wisconsin, $12,500,000.

EXPERTS ET TECHNICIENS

"Il nous semble que les premiers pas à faire pour réaliser un tel projet, que nous avons mentionné simplement en relation de son importance, devraient être ceux-ci: obtenir des renseignements d'experts au sujet de l'établissement du projet; employer un nombre de techniciens convenables pour l'appliquer; établir un service de statistiques bien au point.

"Avec ce projet, il faudrait établir un recensement et une étude biologique très élaborés de nos cours d'eau et lacs afin d'en connaître les possibilités et le besoin. Cette étude devrait comporter aussi une enquête sérieuse au sujet de la pollution des eaux et à remédier à cette situation dans le plus bref délai possible. Il faudrait aussi améliorer la situation des stations de pisciculture. La partie ouest du Québec a besoin d'une nouvelle station de pisciculture et celle de St-Faustin devrait être complétée. Les deux stations de Tadoussac et de Baldwin Mills ont absolument besoin d'être reconstruites. Une école devrait être établie pour la formation des garde-chasse et garde-pêche de façon à permettre par la suite l'augmentation nécessaire du nombre des représentants de la loi. Les guides devraient être licenciés et il faudrait aussi prendre les mesures nécessaires pour les renseigner sur les principes de la conservation du gibier et du poisson. Ces guides licenciés devraient être nantis d'une responsabilité clairement définie en vertu des lois de la chasse et de la pêche de la province et du Dominion.

ETABLIR DES RESERVES

"L'on devrait situer, établir et agencer des réserves dans chaque région comme parcs publics et aussi pour l'usage d'organismes de jeunes tels que les scouts, les jeunes naturalistes et les clubs 4-H.

"Ces recommandations vous sont respectueusement soumises avec l'assurance que notre Fédération fera tout le nécessaire pour collaborer avec vous et votre ministère pour atteindre ces fins."

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE CHASSE ET DE PECHE DU QUEBEC.

Président:

Bernard Castonguay, Québec

Vice-Présidents:

Léo Cassidy, Montréal,
Omer Bernier, Ile Maligne,
Forest Keene, Sherbrooke.

Browns de Saint-Louis battent Pittsburgh

MIAMI, Flo., 21—(B.U.P.) — Les Browns de St-Louis ont eu raison des Pirates de Pittsburgh par 5 à 4. Le troisième coup sûr de l'arrêt-court, Billy Hitchcock à la huitième manche a fait compter le point décisif. Jerry Witte a cogné un coup de circuit pour les Browns tandis que Ralph Kiner a accompli le même exploit pour les Pirates.

Avions à jet pour le Canada

OTTAWA, 21. (D.N.C.)— Le Canada possèdera sous peu des avions propulsés par jet, qui seront utilisés pour fins commerciales. M. C.-D. Howe a déclaré hier aux Communes qu'une avionnerie nouvelle était actuellement en marche à Melton, Ont., pour continuer les expériences commencées à l'usine de Cartierville, dans la province de Québec.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE de Montréal

Le marché de Montréal est peu actif, mais les cours se maintiennent assez bien généralement.

(Presse Canadienne). — Quelques rares titres s'inscrivent au tableau des échanges, sur la Bourse et le Curb de Montréal, la plupart inchangés de leur cours de fermeture hier. Great Lakes Paper avance de ⅛ et Abitibi recule d'autant. Cockshutt Plow se hausse de ¼ de point et Building Products fléchit de ¼. Montreal Power, Canadian Breweries, Consolidated Paper, Dosco "B" et Nickel conservent leurs positions.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Build. Products .	30¼	30⅓	30¼	30⅓
Can. Locomotive.	28	28	28	28
Can. Pac. Rail...	13½	13½	13½	13½
Cockshutt Plow .	12¾	12¾	12⅝	12⅝
Dist. Corp. Seag.	16⅞	17	16⅞	17
Dom. Bridge	33½	33½	33½	33½
D. Steel Coal B.	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
D. Tar Chemical	27¼	27¼	27¼	27¼
Gypsum L. Alab.	15	15	15	15
Imperial Oil Ltd.	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
Int. Nickel	34¼	34¼	34¼	34¼
Int. etroleum ...	14½	14½	14½	14½
Mont. L.H.P. ...	24	24	24	24
Price Bros. pr...	101	101	101	101
St. Law. Corp. .	14¼	14¼	14¼	14¼
Shawinigan	24⅛	24⅛	24⅛	24⅛
Winn. Electric A	16	16	16	16

Nouvelle émission Canadian Celanese

Le conseil d'administration de Canadian Celanese Limited a autorisé la création et la vente d'un montant principal de $2,000,000 d'obligations 2 1-4 pour cent, échéant en série, et de $8,000,000 d'obligations 3 pour cent quine ans. Le conseil a aussi désigné une catégorie d'actions privilégiées comme "actions privilégiées catégorié 1" et a autorisé l'émission et la vente de 100,000 actions.

Le conseil a de plus autorisé le rempoursement des obligations 3 1-2 pour cent présentement en cours, après la vente des valeurs mentionnées plus haut.

Les obligations 3 1-2 pour cent s'élevaient à $5,000,000 au 31 décembre 1946 et devaient échoir en 1959; il y avait aussi en cours à la même date, 400,000 actions privilégiées, catégorié $1.75, de $25 au nominal, et 310,409 actions ordinaires.

Bourse des mines

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Ang. Can. Oil	1.30	1.30	1.30	1.30
Aunor	4.70	4.70	4.70	4.70
Ang. Huronian	8.80	8.80	8.80	8.80
Buff. Ankerite	3.85	3.85	3.85	3.85
Beattie Cons...	.83	.83	.83	.83
Braelorne	11¼	11¼	11¼	11¼
B.C. Pioneer..	3.75	3.75	3.75	3.75
Broulan	.40	.40	.40	.40
Calg. Edm. ..	2.02	2.02	2.02	2.02
Cent. Patricia.	2.00	2.00	2.00	2.00
Can. Malartic.	.78	.78	.78	.78
Chesterville ..	3.50	3.50	3.50	3.50
Coniarum M...	1.26	1.26	1.26	1.26
Coch. Willans.	2.95	2.95	2.95	2.95
Dome Mines .	20½	20½	20½	20½
East Malartic.	2.10	2.10	2.10	2.10
Falconbridge .	4.50	4.50	4.50	4.50
God's Lake ..	1.51	1.51	1.51	1.51
Gunnar Gold .	.51	.51	.51	.51
Home Oil	3.15	3.15	3.15	3.15
Hudson Bay .	40¼	40¼	40¼	40¼
Howey Gold .	.36¾	36¾	.36¾	.36
Hardrock	.49	.49	.49	.49
Hollinger	10	10	10	10
Int. Nickel ..	33¼	33¼	33¼	33¼
Kerr Addison.	12⅞	12⅞	12⅞	12⅞
Kirk Hudson.	.62	.62	.62	.62
Kirk. Lake ..	1.55	1.55	1.55	1.55
Lake Shore ..	14	14	14	14
Lamaque	6.20	6.20	6.20	6.20
Little L. Lac.	1.95	1.95	1.95	1.95
Leitch	1.27	1.27	1.27	1.27
McKenzie R.L.	.72	.72	.72	.72
MacLeod Cock.	1.90	1.90	1.90	1.90
Mining Corp. .	8.75	8.75	8.75	8.75
McIntyre	55½	55½	55½	55½
Macassa	3.95	3.95	3.95	3.95
Madsen R. L..	3.30	3.30	3.30	3.30
Mal. Goldfields	2.05	2.05	2.05	2.05
Moneta	.56	.56	.56	.56
Noranda	47¾	47¾	47¾	47¾
O'Brien Cad...	2.15	2.15	2.15	2.15
Okalta Oil ...	.46	.46	.46	.46
Pend Oreille .	3.00	3.00	3.00	3.00
Preston E.D. .	1.60	1.60	1.60	1.60
Premier Gold .	.76	.76	.76	.76
Pickle Crow ..	2.95	2.95	2.95	2.95
Pamour	1.50	1.50	1.50	1.50
Paymaster	.48	.48	.48	.48
Royalite	17½	17½	17½	17½
Sullivan Cons.	2.28	2.28	2.28	2.28
Sladen	.45	.45	.45	.45
Senator	.43	.43	.43	.43
Siscoe	.62	.62	.62	.62
Sher. Gordon.	4.30	4.30	4.30	4.30
San Antonio .	3.95	3.95	3.95	3.95
Steep Rock ..	2.20	2.20	2.20	2.20
Sylvanite	2.30	2.30	2.30	2.30
Teck Hughes .	3.35	3.35	3.35	3.35
Upper Canada.	2.43	2.43	2.42	2.43
Ventures	9.25	9.25	9.25	9.25
Wright Harg..	3.05	3.05	3.05	3.05
Waite Amulet.	4.50	4.50	4.50	4.50



L'honorable ALPHONSE RAYMOND, qui vient d'être élu au conseil d'administration de Hollinger Consolidated Gold Mines. Conseiller Législatif. M. Raymond est aussi président de la compagnie Alphonse Raymond Limitée et de la compagnie d'assurances La Prévoyance.

Etats financiers

Paul Service Stores

Le premier rapport annuel de Paul Service Stores à être rendu public, indique une substantielle amélioration et des ventes et des profits nets. Comme conséquence de la guerre, l'exercice terminé le 27 décembre 1946 a été le premier relèvement normal durant lequel la compagnie a pu démontrer son habileté à progresser, du fait qu'une organisation de magasins en série demande du temps pour créer ses unités et son service de ventes, et ainsi amener une réduction de ses frais extraordinaires à de meilleures proportions. Les ventes de l'exercice sous observation ont rapporté une augmentation de 34 pour cent, de $1,023,276 à $1,369,114 et le profit net après toutes charges, s'est arrêté à $91,681, l'équivalent, après le service des dividendes privilégiés, $1.79 par action ordinaire. C'est plus que le double du résultat de 1945 alors que le profit net s'était établi à $43,675 ou à 83 cents par action ordinaire, sur la base de la présente capitalisation.

Le profit net de 1946 a été obtenu après déduction de $657,746 pour le coût du service de nettoyage, de teinture et autres procédés; de $412,161 pour les frais généraux; de $25,773 pour frais de livraison; de $101,990 de frais d'administration et de $85,490 comme provision pour l'impôt sur le revenu et les excédents de bénéfices. Les revenus divers ont contribué $5,726.

Le capital d'exploitation s'est placé à $90,000, au 27 décembre 1946. L'actif réalisable se plaçait à $100,-911 en espèces, plus des obligations négociables au montant de $66,379 et d'une valeur négociable de $66,-440.

St. Lawrence Paper Mills Company Limited:

L'état financier de St. Lawrence Paper Mills Company pour l'exercice terminé le 31 décembre 1946, indique des profits d'opération au montant de $3,252,353, y compris les dividendes de $450,$21 provenant des intérêts dans Lake St. John Power and Paper Company Limited. Ce résultat double celui de l'exercice 1945 alors que le revenu d'opération s'était arrêté à $1,280,110. Le profit net s'élève à $1,241,504 ou $9.94 par action privilégiée, en regard de $431,460 ou $3.39 à la fin de 1945. Ce profit net triple presque celui de l'exercice précédent. Au cours de cet exercice 1946, la compagnie a repris le service du dividende de $6 aux actions privilégiées et autorisé un dividende additionnel de 75 cents en acquit des arrérages. Avec le paiement du dividende trimestriel régulier puua le premier trimestre de 1947, la compagnie verse un dividende additionnel de $1 en acquit des arrérages, ces arrérage se résumant à $67.75 par action après des réductions.

A la fin de 1946, le surplus s'établissait à $1,014,566 comparativement à $615,361 à la fin de 1945.

Le président M. J.-I. Rankin souligne que la compagnie en 1946 a op-r- au taux de 92 pour cent du plein théorique et elle a produit un tonnage record de 172,437 tonnes de papier-journal. La coupe de bois a été satisfaisante durant la dernière saison et, pourvu que le transport s'accomplisse de façon favorable, la compagnie disposera d'assez de bois à pulpe pour permettre de continuer les opérations à plein rendement.

La provision pour dépréciation a été augmentée de $600,000 à $850,000 et l'impôt sur le revenu s'est accru de $186,912 à $1,050,000. Un nouveau plan de pension a été inauguré, auquel la compagnie contribue $60,000. Le capital d'exploitation a été augmenté de $4,229,022 à $4,948,028. L'actif disponible s'établit à $6,994,-490 après réserve pour dépréciation.

BOURSE de New-York

Les leaders de la liste donnent le ton à la hausse, aujourd'hui, sur Wall Street.

NEW-YORK, 21 (P.A.) — Les cours des leaders sont généralement en hausse fractionnaire, aujourd'hui, sur la Bourse de New-York.

Sur un marché relativement calme, les titres en gain comprennent entre autres American Telephone, International Paper, Sears Roebuck, International Harvester, American Woolen, Southern Railway, Anaconda et North Pacific.

De légers reculs affectent Western non "A" et Radio Corporation.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Am. Pow. Light.	14½	14⅝	14½	14⅝
American T. T...	165⅞	165⅞	165⅞	165⅞
Am. Water Wks.	17¼	17¼	17¼	17¼
Anaconda	39¼	39¼	39¼	39¼
Atchison	87½	87½	87½	87½
Aviation Corp. ..	6¼	6¼	6¼	6¼
Budd Mfg	12½	12½	12½	12½
Douglas Aircraft.	68⅛	68⅛	68⅛	68⅛
General Electric .	35⅝	35⅝	35⅝	35⅝
General Motors .	59½	59½	59½	59½
Goodyear Tire ..	54⅜	55	54⅜	55
Houston Oil	20⅜	20⅜	20⅜	20⅜
Int. T. T.	14¼	14¼	14¼	14¼
Int. Paper Com..	46	46	46	46
Int. Nickel	32	32	32	32
Kenn. Copper ...	44⅜	44⅜	44⅜	44⅜
Mont. Ward	57⅜	57⅝	57⅝	57⅝
Nash Kelvinator .	17	17	17	17
Nat. Distillers ..	19¼	19¼	19¼	19¼
N.Y. Central ...	17⅝	17⅝	17⅝	17⅝
North A. Aviation	10	10	10	10
North Amer. Co.	26½	26⅝	26½	26⅝
ackard Motors ..	6½	6½	6½	6½
Phillip's Pete ...	57⅜	57⅜	57⅜	57⅜
Radio Corp.	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
Republic Steel ..	27½	27⅝	27½	26⅝
Schenley Dist. ..	40¼	40¼	40¼	40¼
South. Pacific ..	40½	40⅝	40½	40⅝
Stand. Oil N.J. .	65⅜	66¼	65⅜	66¼
United Aircraft	18¼	18¼	18¼	18¼
United Corp.	3⅜	3½	3⅜	3½
U.S. Rubber	52½	52½	52½	52½
U.S. Steel	72⅛	72¼	72⅛	72⅛
Westinghouse ...	25⅞	25⅞	25⅞	25⅞

BOURSE DE TORONTO

TORONTO, 21, (P.C). — Sur la Bourse de Toronto, aujourd'hui, le marché est en tout point la réplique de celui d'hier, les industriels fléchissant et les mines se maintenant fermes. Le marché est relativement calme.

Bell Telephone avance de ½ point à 186½, St-Lawrence Paper, de ⅛ de même que Labatt, tandis que les titres en baisse comprennent Banque de Montréal, Goodyear privilégié, Loblaw "A", McColl, Orange Crush, International Paper, et Canada Bread privilégié en recul de 1 point à 103⅞.

Un marché peu actif des mines fait gagner 6 cents à Cochemour; à Donalda et Eldona, 1 point chacun, à Bobjo et Base Metals Corp., 2 cents chacun. Giant a ouvert en gain de 5 cents, mais il a bientôt perdu cette avance pour se rétablir à $6.60 comme en fermeture hier. Sherritt fléchit de 5 cents tandis que les autres titres varient entre 2 et 3 cents en gain ou en perte.

Lake St. John P. & P.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1945, Lake St. John Power & Paper Company Limited rapporte une substantielle augmentation des résultats nets, le profit net s'établissant à $872,202 ou $7.64 par action ordinaire, en regard de $310,-$98 ou $2.02 à la fin de 1945. St. Lawrence Paper Mills Company Limited détient 87 pour cent des actions ordinaires de Lake St. John et tout le capital privilégié autorsé.

Le rapport de M. J.-I. Rankin mentionne une augmentation du dividende ordinaire à $150 par action pour le premier trimestre de 1947. La compagnie a racheté et annulé pour $1,000,000 de ses obligations première hypothèque durant l'année, de sorte que le total de la dette consolidée s'arrête à $5,999,600.

En plus d'avoir soldé des dettes et d'avoir augmenté le dividende, le président souligne que le capital d'exploitation est demeuré à $3,-238,777.

Le profit d'opération a été augmenté de $1,503,064 à $2,875,467. Les déductions furent à peu de chose près les mêmes qu'en 1945, sauf que la provision pour l'impôt sur le revenu a atteint le chiffre de $1,026,-182 en regard de $207,266 en 1945.



M. J.-H. BRACE annonce que le Montreal Board of Trade dont il est le président, célébrera le 125e anniversaire de sa fondation par un dîner auquel le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander, sera présent, le 22 avril prochain. On compte aussi sur la présence du premier ministre Mackenzie King, du premier ministre de Québec, l'hon. Maurice Duplessis et du maire de Montréal, M. Camillien Houde. Le dîner aura lieu à l'Hôtel Windsor et plus de 1,000 hommes d'affaires de Montréal y prendront part.

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD.

WINNIPEG

Ferm. Ouv. Haut Bas 11.30

Avoine

Mai	51½	..	..	..
Octobre ..	51½	..	..	..
Novembre .	51⅝	..	..	..

Orge

Mai	64⅜	..	..	..
Octobre ..	64⅜	..	..	..
Novembre .	64⅜	..	..	..

Seigle

Mai	310	311	318¾	311	318¼
Juillet	273¾	274¾	276¾	274⅞	276¼
Octobre ..	221⅛	222⅜	223⅜	221¾	223⅜

CHICAGO

Blé

Mars	274	277	277	276½	276½
Mai	249½	252	253¾	252	252½
Juillet	220⅜	222½	223½	221¾	221⅝
Septembre.	211¼	213	214½	213	213

Maïs

Mars	167¾	169¼	169½	168¼	168¾
Mai	164½	165½	166	165¼	165⅜
Juillet	158½	159⅞	160¼	159⅝	159⅞
Septembre.	154⅜	155½	156	155	155

Avoine

Mars	90	91⅜	91⅜	90⅛	90⅜
Mai	84⅜	85½	86	85⅛	85⅛
Juillet	75¼	75⅞	76½	75⅜	75⅜
Septembre.	70¼	71¼	71⅜	70⅛	71⅛

LES Produits DE LA FERME

Le ton est resté soutenu au marché des oeufs; les arrivages étaient suffisants pour satisfaire la demande qui était généralement bonne, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

Non compris ceux par camions.

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From. boîtes
Mercredi ...	1,134	2	56
Sem. dernière	1,466	1	56

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange.

Marché au comptant

Québec, 92 points ..... 40 cts.

Marché libre

Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants.

No 1 pasteurisé 40½
En tinette 41
Pains de 1 livre 42

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant

	†Gouv.	‡Comm. Exch.
A-gros	36½	36-36½
A-moyens	34½	34-34½
A-poulettes .	30½	30-30½
B.	31 -32	30-31
	*Prix de détail	Pour export.
A-gros	42-45	38½
A-moyens ...	36-40	36½
A-poulettes .	36-40	32½
B.	35-38	....
C	31	..

Marché à terme

Janvier.. .. .. 34 cts.

†—Prix de gros fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois.

‡—Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange; minimum de 50 caisses.

*—Prix approximatif au consommateur.

SUR LE CURB

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Bathurst P. B	6	6	6	6
B. A. Oil Co.	25⅛	25⅛	25⅛	25⅛
Brown Co. ...	4½	4½	4⅜	4⅜
Brown Co. pr	78	78	78	78
C. D. Sugar.	21½	21½	21½	21½
C. Vickers pr	130	130	130	130
Can. West. La	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Cassidy's Com.	15	15	15	15
Catelli Food .	23½	23½	23½	23½
Claude Neon.	.35	.35	.35	.35
Com. Alco. Ltd	4	4	4	4
Cons. Paper .	17½	17½	17½	17½
Cub. Aircraft.	2⅛	2⅛	2'	2⅛
D. Woollens .	13¾	13¾	13¾	13¾
Donn. Paper A	17¾	17¾	17¾	17¾
Fairchild Air..	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Fleet Aircraft.	4	4	4	4
Ford Motor A	21	21	21	21
L. St. John P.	85	85	85	85
Lowney	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞
M. Harris pr.	29⅝	29⅝	29⅝	29⅝
Melchers pr...	14½	14½	14½	14½
MINES				
Central Cad. .	.50	.50	.50	.50
Century Min...	.22½	.22½	.22½	.22½
Francoeur G.M.	.17	.17	.17	.17
Heva Gold ...	.72	.72	.72	.72
Joliet Que. M.	.58	.58	.58	.58
McDonald M.	3.55	3.55	3.55	3.55
Normetal Min.	1.65	1.65	1.65	1.65
Siscoe G. M..	.65	.65	.65	.65
Sladen Mal. ..	.53	.53	.53	.53
Stadacona	.60	.60	.60	.60
Standard Gold	.17½	.17½	.17½	.17½
Sullivan Cons.	2.25	2.25	2.25	2.25
Soma Duver...	.12	.12	.12	.12
HUILES				
Homestead Oil.	.03½	.03½	.03½	.03½
Royalite Oil .	16¼	16¼	16¼	16¼

Mines non inscrites

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.05	.06
Albany River	.04	.06
Amal. Kirk	.10	.12
Annamaque	.03½	.04¼
Aurlando	.04	.05
Barber Larder new	.04	.06
Bourlamaque	.07	.09
Brown Bousquet	.04½	.05½
Candego	—	.43
Carricona	.03	.04
Chibmac	—	.03
Circle Yellow.	.11	.14
Claremont	.26	.29
Cent. Copper	.14	.16
Columbiere	.44	.05½
Cons. Chiboug.	.25	.30
Courtmont	—	.15
Cuyuni	1.10	1.20
De Santis	.08	.10
Donrand	.03	.05
Dorbaska	—	.06
Dumico	.08	.10
Dunford	.08	—
Duparquet	.02½	.04
Eastville	.30	.32
Electra	.07	.10
Glencona	.04	.07
Gordon Lebel	.09	.11
Governor	.06	.08
Greenlee	.11	.13
Harpers	.02½	.03½
Hoyle	.19	.21
Hugh Pam	.05½	.08
Insco	—	.33
Kamlac	.19	.22
Kenbay	.04	.07
Lake Expanse	.08	.10
Lake Geneva	.03	.04
Lake Rowan	—	.08
LaSalle	.16	.18
Lasidon	—	.28
Lassie R. L.	.25	.29
Lavalie	.08	.10
Lencourt	.25	.28
Major	.05	.07
Martin Bird	.08	.10
Mid Pershing	—	.13
McChaig	.08	.10
Natl. Malartic	.21	.25
New Augerita	.13	.15
New Malartic	.05	.06
Newport	.05	.08
Norbeau	.67	.73
Norcourt	.10	.12
Obaska Lake	.20	.23
Obalski	.07	.09
Obalski (1945)	.14	.16
Ont. Nickel (old)	.03	.05
Opem. Copper	.17	.20
Orpit	.04	.06
Pan Canadian	.04	.06
Pascalis	.22	.24
Payore	.10	.13
Pershing Man.	—	.20
Pinnacle	.02	.04
Presdor	.03	.04
Privateer	.48	.53
Rainville	.17	.20
Read Mal.	.07	.09
Renfort	.04½	.06
Rugged R. L.	—	.09
Scott Chib.	.08½	.09½
Sovereign	.15	.18
Starlight	.08	.10
Vauze Duf.	.14	.16
Wendell	.05	.07
Winguit	.16	.18
Young Dave	.24	.27

Marché des changes

NEW-YORK, 21 (P.C.)—A l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui, le dollar canadien était inchangé de la veille, à escompte de 5 3-4 pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis. La livre sterling au cours de $4.02 1-4 reculait de 1-16 de cent.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis de dividende

Un dividende de trente-cinq cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après mardi, le premier avril prochain, aux actionnaires inscrits samedi le quinze mars prochain à midi.

Par ordre du Conseil d'Administration,

Le Directeur général,
T. TAGGART SMYTH.

Montréal le 24 février 1947.

Revue du marché du bétail vivant

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal au cours de la semaine : 1,257 bêtes à cornes, 56 moutons et agneaux, 5,376 porcs et 4,197 veaux. En plus, 504 bêtes à cornes, 360 moutons et agneaux, 83 porcs et 335 veaux furent consignés aux maisons de salaison et 174 bêtes à cornes furent maniées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Les transactions de cette semaine sur la plupart des catégories furent lentes au début lundi et les prix étaient stables sur les bêtes à cornes, les moutons et les porcs et de $1.00 à $1.50 plus bas sur les veaux.

Les bouvillons de qualité bonne à moyennement bonne rapportaient $13.50 à $14.00, les meilleurs sujets se vendant de $14.50 à $15.15 selon la qualité ; les communs à moyens variaient entre $10.00 et $13.50. Les bonnes taures étaient de $12.00 à $13.00, quelques-unes de choix à $14.00 ; les moyennes $10.50 à $11.50 et les communes $8.00 et plus. Les bonnes vaches de boucherie se vendaient de $10.00 à $11.00, en plus de quelques jeunes vaches à $11.50 ; les communes à moyennes, $8.50 à $9.75. Les animaux pour la mise en conserve donnaient de $7.00 à $8.25. Les quelques bons taureaux offerts se vendirent de $11.00 à $12.00 et les communs $8.50 à $10.50.

Les arrivages de veaux cette semaine étaient les plus nombreux cette année jusqu'à date et les prix se maintenaient aussi bas. Les bons veaux de lait rapportaient $15.50 et $15.00, quelques-uns $16.00. La majorité des veaux de lait étaient de qualité commune à passable et se vendaient en lots mélangés entre $13.00 et $14.50. Les communs légers étaient aussi bas que $10.00 et les veaux d'herbe la plupart $9.00.

Les quelques agneaux offerts étaient des béliers et rapportaient $14.50 et $15.00. Les moutons variaient entre $5.00 et $9.00 selon la qualité.

Les prix des porcs pour la catégorie A étaient de $22.25 et les truies $20.00 à $20.50 abattues.

Comité des actionnaires St. Lawrence Corporation

M. S.-E. Nixon, secrétaire du Comité représentant les actionnaires de St-Lawrence Corporation Limited et ses filiales, St-Lawrence Paper Mills Company Limited, Lake St-John Power and Paper Company Limited et Brompton Pulp and Paper Company Limited, a annoncé ici aujourd'hui que M. Clarence-E. Hunter, vice-président de New York Trust Company, est devenu membre du dit Comité, pour toutes les catégories d'actions.

Le Comité représentant les actionnaires, dont le président est M. Ross Clarkson, de Montréal, vice-président et gérant général de Royal Trust Company, comprend également des représentants d'importantes compagnies de fiducie, de placements et d'assurance du Canada et M. D.-S. Gottesman, président de Central National Corporation.

M. Hunter est directeur de Christiana General Insurance Company, de New York, de Walter Kidds and Company; de River Brand Rice Mills Inc.; et de Council on Foreign Relations, des Etats-Unis.

Marcel Vien "coupable"

(Suite de la page 3)

du havre sortit récemment de prison. Il fut appréhendé par les agents Albert Oggier et Louis-P. Jasmin, de la Prolice provinciale, dans une chambre d'hôtel de l'Est, alors qu'il tentait de "vendre" à M. Calini, son "patronage" à la Commission. Il toucha un chèque de $500 et les agents, embusqués dans la pièce voisine, écoutèrent sa conversation à l'aide d'un "dictaphone" dissimulé.

EPILOGUE

Troublé par un bruit insolite, Vien tenta de s'enfuir mais il "tomba dans les bras" des policiers, ayant eu cependant le temps d'avaler le chèque compromettant. Il devait aussi toucher $1,500, une fois la "transaction" réalisée.

Tout cela est venu devant la Cour cet avant-midi lorsque Marcel Vien, à son enquête préliminaire, demanda à changer de plaidoyer et à subir son procès devant un seul juge. Il s'avoua immédiatement coupable. De nombreux témoins étaient venus de Val D'Or pour intervenir en cette affaire dont l'épilogue se clora par la sentence, le 25 prochain.

Une fillette se noie dans un ruisseau

(Suite de la page 3)

seau, profond de six pieds, environ, et fut entraînée par le courant.

EMPORTEE

L'alerte fut aussitôt donnée par ses camarades de jeu et quelques instants plus tard, le chef de police Edouard Paiement, accompagné du sergent W. Duulde, de Pointe-Claire, furent sur les lieux, alertant à leur tour la Sûreté provinciale qui dépêcha le détective Henri Choquette.

On dut sonder le ruisseau sur une distance de plus de 75 pieds avant de repêcher le cadavre de l'enfant qui fut subséquemment transporté à la morgue de Montréal.

Ce matin, le coroner Pierre Hébert, après enquête, rendit un verdict de mort accidentelle.

Vers 4 s. hier après-midi, deux hommes ont été blessés dans une triple collision qui se produisit à l'angle des rues Dorchester et St-Urbain, entre une ambulance de la maison Urgel Bourgie, rue Notre-Dame ouest, et deux lourds camions.

L'ambulance, que conduisait M. Paul Ledoux, 24 ans, 1162, rue St-André, se dirigeait du sud au nord, rue St-Urbain, lorsqu'à l'intersection mentionnée, elle heurta un camion de la Northern Electric Company, conduit par M. Charles Legault, 29 ans, 5107 rue St-Ambroise, qui voyageait de l'est à l'ouest rue Dorchester.

Sous la violence du choc, l'ambulance fut à son tour projetée contre un autre camion, propriété de Thompson Electric Works, 915, Ste-Geneviève, que conduisait M. Adrien Chartier, 46 ans, 1634, rue Montcalm.

M. Legault, s'infligea des éraflures à la hanche et au bras gauches. Le second blessé, M. Guy Riendeau, 18 ans, 2666, rue des Manufactures, qui accompagnait le chauffeur de l'ambulance, subit une entorse à la cheville gauche et des éraflures aux jambes. Tous deux furent conduits et pansés à l'hôpital Général, division Centre, par le Dr Mierman's de cette institution.

Les agents Rosaire Maisonneuve et Almanzar Trudeau, de la circulation municipale, firent enquête sur les lieux.

CHUTE DU HAUT D'UN ESCALIER

La petite Lise Turcotte, 2 ans, demeurant au No 3985 rue Mentana, a été transportée hier après-midi à l'hôpital Ste-Justine, à la suite d'une chute du haut d'un escalier. Suivant le récit de sa mère, l'enfant aurait monté dans l'escalier conduisant au 2ème étage de la maison dont la famille Turcotte habite le 1er. En dépit de la défense expresse de sa maman, l'enfant s'amusait dans les marches de l'escalier lorsque par suite d'un faux mouvement, elle bascula sur le garde-fou plutôt symbolique, puisqu'on y trouve des intervalles d'un pied et plus, pour tomber d'une hauteur de 15 pieds, sur le trottoir de ciment, au pied de la porte de sa demeure. Par bonheur, si l'on peut dire, l'enfant tomba à plat ventre. Baignant dans son sang, elle fut transportée à Ste-Justine. Elle souffre apparemment d'une fracture du nez, de blessures à la figure et de contusions internes. La photographie ci-contre fut prise dimanche dernier.



Lise Turcotte

Acte d'héroïsme



Le constable Albert VEZINA, de la circulation provinciale, qui vient de se signaler en maîtrisant un cheval à l'épouvante qui mettait en danger la vie de nombreux piétons. Pendant qu'il accomplissait son exploit, le brave policier fut lancé à deux reprises dans la rue sans subir de graves blessures, mais il se jeta finalement à la tête de l'animal qu'il maîtrisa. Il a été vivement félicité par ses chefs.

Les trois as ou les trois "B" du tennis français à Montréal

(Suite de la page 3)

principales villes et d'y amasser des sous pour la reconstruction des courts de tennis intérieurs de Paris. En échange, ils régaleront le public—payant, bien entendu—de "matches" de tennis.

Honneur insigne pour Montréal, c'est dans notre ville que débute cette tournée, qui les conduira jusque dans la lointaine Californie. Les premiers "matches" seront disputés dès ce soir; d'autres suivront demain après-midi. Les joueurs chargés de repousser l'invasion des balles françaises — à l'aide de raquettes, et selon les règlements du jeu de tennis — seront Henri Rochon, Laird Watt, Bob Murray et René Buser.

SEPT OU HUIT RAQUETTES

Le vétéran Jean Borotra, surnommé le "Basque bondissant", bondit ici comme capitaine de l'équipe française. C'était l'homme tout indiqué pour nous donner quelques précisions sur le nombre imposant de raquettes dont se font suivre les joueurs dans leurs déplacements.

— Combien j'ai de raquettes, moi ? Oh ! Quatre seulement.

En effet, c'est très peu.

— Savez-vous, je laisse jouer les jeunes, Brugnon et Bernard.

Borotra est un modeste.

Les "jeunes", comme il les appelle, ont chacun sept ou huit raquettes.

Pendant ce temps, Marcel Bernard s'informe à tout le monde où il pourra se procurer un appareil photographique. Il en possédait un qui faisait bien son affaire, autrefois.

— —On me l'a volé à Prague !

C'EST MAGNIFIQUE

Borotra et Brugnon, qui sont déjà venus trois ou quatre fois à Montréal, connaissent bien notre "petit patelin". Bernard, qui y vient pour la première fois, trouve tout magnifique.

En entrant dans le hall de la gare, c'est un :

— C'est magnifique !! !

En apprenant qu'il pourra aisément se procurer un appareil photographique pour quelque cinquante dollars, il répète :

— C'est magnifique !

Comme il tient absolument à parler anglais avec les bilingues de Canadiens, ça lui permet de pratiquer son anglais, et ça . . .

— C'est magnifique !

Enfin, les trois "B" sont à Montréal pour trois, et pour les fervents du tennis . . .

— C'est magnifique !

Dédale et Icare, deux personnages légendaires de la mythologie, vivaient, croit-on, dans l'île de Crète.

LE QUESTIONNAIRE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Soucieux de servir les intérêts de ses lecteurs, la "Patrie" inaugure, aujourd'hui, une nouvelle chronique intitulée LE QUESTIONNAIRE DES ALLOCATIONS FAMILIALES.

Ce questionnaire, qui a pour but de familiariser nos lecteurs avec la loi des allocations familiales, est publié avec l'autorisation du Directeur régional des Allocations familiales à Québec. Les réponses qui seront publiées, chaque semaine, n'engagent pas le Ministère national de la Santé et du Bien-être social, quant au versement ou au retrait des allocations familiales.

Le questionnaire des Allocations familiales paraîtra une fois la semaine et ne renfermera qu'une question suivie de sa réponse. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de reproduire toutes les lettres qui nous parviendront. Une question sera choisie chaque semaine parmi celles qui offriront le plus d'intérêt pour la collectivité. Le courriériste pourra toutefois adresser une réponse personnelle aux lecteurs qui auront fait parvenir une enveloppe de retour affranchie.

L'emploi du pseudonyme est autorisé, sauf dans le cas des personnes qui désireront une réponse personnelle par la poste.

Prière d'adresser vos questions à la "Patrie"—Service des Allocations familiales—Montréal.

QUESTION et REPONSE

Q.—**MAMAN INDECISE.** Mon fils, qui a quinze ans, a quitté l'école depuis quelques semaines, pour travailler dans une manufacture locale. Je reçois toujours son allocation familiale. Ai-je droit à cette allocation, ou dois-je avertir immédiatement?

R.—Votre fils, en vertu de son travail rémunérateur, n'a plus droit à l'allocation familiale, quelle que soit la somme qu'il gagne. Vous devez donc, pour vous éviter un remboursement futur, avertir sans retard le Directeur régional des Allocations familiales, case postale 1816, à Québec, en n'omettant pas de mentionner la date précise où votre fils a commencé à travailler, le nom et l'adresse de son employeur et le numéro de votre compte.

Même le cuisinier de l'ambassade soviétique avait un 'rôle' à jouer

(Suite de la page 3)

étaient affectés d'une façon ou d'une autre au service d'espionnage."

DEMOCRATE

Me Drouin, continuant son interrogatoire, demanda au témoin les raisons pour lesquelles il avait rompu avec Moscou. Gouzenko expliqua qu'il avait déjà répondu amplement à cette question, et que pour se résumer, il pouvait dire que sa rupture provenait d'une comparaison entre la vie dans un pays démocratique et celle que l'on mène en Russie, sous le régime soviétique.

Me Drouin: "N'était-ce pas parce que vous aviez peur qu'il vous arrive "quelque chose" que vous n'êtes pas retourné à Moscou?"

Gouzenko: "Je n'avais pas de raisons précises à ce moment-là, de craindre mon retour à Moscou, car j'avais reçu des félicitations de mes chefs, pour le travail accompli. Et je n'aurais pas été maintenu dans mes fonctions de commis aux chiffres si on avait eu le moindre soupçon sur mes activités."

TYRANNIE

A ce stage, Me Drouin demande à Gouzenko s'il n'était pas vrai qu'on détient en Russie, des prisonniers sans mandat, incommunicando, pendant des mois et des années. et qu'on peut les fusiller sans forme de procès.

Gouzenko répondit dans l'affirmative, et ajouta qu'on peut craindre tout d'un régime qui nie toute liberté à ses sujets. Me Drouin demanda encore si tous les fonctionnaires russes qui sont au Canada, ont raison de craindre leur retour en Russie.

Gouzenko de rétorquer que tous les émissaires russes qui sont venus au Canada, n'ont nulle envie de retourner à Moscou, craignant d'aller y vivre dans la pauvreté, et craignant aussi pour leur liberté. "On ne sait jamais", dit-il, "qu'est-ce qui nous attend en Russie, même quand on a servi le gouvernement de ce pays".

DEJA DIT

Me Drouin a fait allusion aux articles donnés par Gouzenko, au magazine "Cosmopolitan", dans lesquels l'ancien commis à l'ambassade russe donne tous les faits concernant le réseau d'espionnage soviétique au Canada.

La défense voulait ici savoir si dans ses articles, il y avait des faits révélés autres que ceux produits au procès des différents espions et agents appréhendés au Canada. Gouzenko de répondre : "Tout ce qui a été publié dans ces revues était des faits déjà connus devant nos tribunaux."

EN CAS D'URGENCE

A ce stage, Me Drouin s'enquiert de certains détails concernant les va-et-vient à l'ambassade russe d'Ottawa, à savoir par exemple, s'il était le seul à connaître la combinaison du coffre-fort contenant les documents dont une partie a été produite au procès, Gouzenko de répondre que le secret de la combinaison était scellé dans une elnveloppe à l'extérieur de laquelle il était écrit : "Ouvrez en cas d'urgence, et jetez ce document au feu, sans en prendre connaissance." Gouzenko devait remettre le sceau de l'ambassade et les accessoires donnant accès aux dossiers secrets, à son successeur qu'il avait charge d'entraîner dans les fonctions qu'il devait abandonner.

HOMME DE CONFIANCE

Me Drouin: "Ne craigniez-vous pas de retourner en Russie, quand votre remplaçant éventuel que vous entraîniez dans vos fonctions, est arrivé à Ottawa?"

Gouzenko: "Je répète que je n'avais pas de raison de craindre immédiatement le retour en Russie, parce que dans le télégramme, qui m'annonçait l'arrivée de mon remplaçant, il était mentionné que j'occuperais à Moscou, des fonctions similaires à celles que j'occupais ici, au sein des quartiers généraux du service d'espionnage international, ce qui était, il va sans dire, un poste de confiance".

La cause se continue.

C'est le printemps !

(Suite de la page 3)

leil n'était pas encore levé. Mais là-bas, quelque part dans le noir, le centre du soleil s'est trouvé en ligne droite avec l'équateur; alors c'était chose faite. Les météorologues et les astronomes, eux, le savaient, et ils ont dit:

Tiens! C'est le printemps.

Puis ils ont continué leur travail. Les premiers, cherchant à deviner le temps qu'il ne fera pas; les deuxièmes, se demandant si l'étoile Sirius pesait bien deux livres de plus, depuis quelque temps.

Comme le thermomètre n'a enregistré aucune hausse de température à l'instant précis où l'on changeait de saison, nous, pauvres hommes de peu d'instruction, nous n'avons pas su tout de suite que l'hiver était parti.

Ce n'est qu'en lisant les journaux, qui eux, puisent leurs renseignements auprès des vieux savants à barbe, que le commun des mortels peut se renseigner sur les allées et venues des saisons.

Et les pieux savants à barbe vous le font ainsi savoir:

Depuis six heures moins quatre minutes, ce matin, à Montréal, c'est le printemps!

Encyclique sur saint Benoit

CITE DU VATICAN, 21. (P. A.) — Le pape a publié hier une encyclique sur la vie de saint Benoît, initiateur de la vie monastique en Occident, qu'il propose aux catholiques comme modèle.

+ DÉCÈS +

LEONARD — A Montréal, le 19 mars 1947, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Thomas Léonard, autrefois de St-Léonard-de-Port-Maurice, époux de Amanda Defoy.

Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 507 est, Blvd St-Joseph, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEBBUTT—A l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, le 20 mars 1947, à l'âge de 87 ans est décédé M. John Thomas Tebbutt, manufacturier de chaussures.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant à 2 heures p.m. en l'église St. Andrews United Church, Trois-Rivières, Québec.

RÉVÉLATIONS SUR CANADAIR

OTTAWA, 21. (D.N.C.)—La compagnie "Canadair", de Cartierville, vendue le 14 septembre dernier à l'"Electric Boat Company" de New-York, continuera à employer des ouvriers canadiens et construira cette année 44 gros appareils pour la "Trans-Canada Air Lines".

M. C.-D. Howe, ministre de la Reconstruction, a donné hier aux communes, à la requête de plusieurs députés de l'opposition conservatrice, d'amples détails sur la transaction opérée par le gouvernement. Il a expliqué que la "Canadair" avait fourni au CARC, pendant la guerre, plus de 350 appareils de tous genres, partant du gros modèle hydravion "catalina" pour aller jusqu'à l'avion de combat léger "Hurricane".

Quelque 8,000 ouvriers expérimentés auraient été congédiés à la fin des hostilités, a dit le ministre, si la compagnie n'avait pas conclu avec la "Douglas Aircraft Co." des Etats-Unis, une entente permettant de fabriquer au pays de gros avions de transport du genre "Lockheed Constellation". Enfin l'ancien appareil militaire "North Star" fut réadapté à des fins commerciales grâce aux ouvriers de Cartierville.

PETITE GUERRE

L'ASSOMPTION, Paraguay, 21. (P.A.)—De source gouvernementale on apprend que les troupes loyales ont dû essuyer le feu de francs-tireurs dans le nord du Paraguay. Déjà les blessés commencent à arriver dans la capitale. Des aviateurs rebelles ont pratiqué des envolées de reconnaissance au-dessus de l'Assomption.

Le mot laconique dérive de Laconie, ancienne province grecque où vivaient les Spartiates.

Les 60 ans de l'Immaculée-Conception



La PATRIE

Hier soir, dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, avait lieu le banquet inaugural des fêtes du 60e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse. Plusieurs des plus anciennes familles de cette prospère et populeuse paroisse y étaient représentées. De gauche à droite: M. Paul Dubuc, organisateur; M. le Curé Wilfrid Gariépy, s.j.; Mme Charles Vincent, organisatrice; le R. P. Léon Pouliot, s.j.; M. Charles Vincent, président de l'organisation des fêtes; R. P. Adélard Dugré, s.j.; M. Gérard Fortin; R. P. Ernest Roby, s.j.

Seule la régie des loyers resterait à l'automne

OTTAWA, 21. (Par Jacques Arcand). — Les contrôles des prix jugés non essentiels et encore actuellement en vigueur seront supprimés définitivement à l'automne prochain, a-t-on appris hier de source autorisée. A cette date la commission des prix et du commerce sera considérablement réduite de personnel et transférée sous un autre nom au ministère des finances.

Elle aura pour tâche exclusive de veiller au maintien des régies sur les loyers et les évictions, qui seront maintenues en 1948.

FAIBLES FLUCTUATIONS DES PRIX

Même si le coût de la vie a augmenté sensiblement depuis les trois derniers mois, on a tout lieu de croire, selon un informateur autorisé, que ses fluctuations futures seront assez faibles: en effet, plus de 75% du décontrôle promis cette année est déjà effectué. Seule l'augmentation du prix du beurre et de la viande de boeuf, prévue pour la mi-mai, sera de quelque conséquence pour la bourse du consommateur. Enfin le rationnement de la viande en général serait aboli vers le milieu de l'été.

Cette politique nouvelle de rationnement sera l'une des principales causes de la réduction de la commission des prix. Les deux seuls rationnements qui resteront en vigueur en 1947 seront ceux du sucre et du beurre, mais on est généralement d'avis que les approvisionnements nouveaux et la hausse du prix de ces denrées contribueront grandement à estomper la ration bi-hebdomadaire. Les plus optimistes prévoient que le rationnement du sucre pourrait prendre fin à l'hiver 1947-1948.

Assistant au trône

CITE VATICANE, 21. — (P.A.)—Sa Sainteté le Pape Pie XII a nommé Don Aspreno Colonna Prince assistant au trône papal. Le prince Colonna succède à son père, Don Marcantonio.

Dactylographes pour aveugles

QUEBEC, 21—Le cercle des aveugles "Maurice de la Sizeranne", de Québec, a invité M. Maurice Brodeur, du département de l'Instruction publique, à faire une démonstration de son invention pour les aveugles.

Mlle Cécile Audet, aveugle, professeur de lactylographie aux aveugles, fit elle-même l'essai de l'invention.

Cette invention pour aveugle peut être adaptée sur les machines à écrire de toutes marques, de tous pays et de toutes langues.

AVIS est par les présentes donné que le CLUB LAVAL-SUR-LE-LAC, ayant son siège social dans la Ville de Laval-sur-le-Lac, constitué en corporation par une loi spéciale de la Législature de la Province de Québec, demandera à la dite Législature, à sa présente Session, d'adopter une loi spéciale aux fins de valider les arrangements qu'il a faits avec des membres actionnaires dont les actions ont été reprises en paiement de leurs redevances et de décréter que ces actions sont sa propriété et qu'il pourra en disposer aux prix, termes et conditions que son conseil d'administration jugera convenables.

Montréal, 10 mars 1947.

CLUB LAVAL-SUR-LE-LAC,
Requérant.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.

Semi-display: 9c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 6 h p.m.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces.

A VENDRE

Ensemble de printemps pour petite fille, comprenant un manteau et un bonnet de couleur bleu turquoise. Grandeur, 4 ans. Prix $3. Aussi six habits d'été lavables pour garçonnet; grandeur 5 ans; prix $5. Tel. WE. 3141.

MEDECINS

A. FRISEBOIS, M., Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité 816, Sherbrooke est près St-Hubert. FR. 5252.

OCCASION D'AFFAIRES

MACHINES et atelier à vendre, propices pour un commençant machiniste. 4766 Ste-Catherine Est. CLairval 7838.

BREVETS D'INVENTION

AMEDEE LANGLOIS, B.Sc.A. cidevant Commissaire-Adjoint des Brevets, Ingénieur Conseil. Aviseur Légal: AUGUSTE LEMIEUX, C.R., 18, rue Rideau, Ottawa.

CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAUX, voiture et harnais. 1675 De Bullion, Montréal.

VOYAGEUR DEMANDE

HOMME pour voyager régulièrement parmi consommateurs dans Montréal. Contact permanent avec manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh, Dépt. ML-C-564-131, Montréal.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

MESSAGER
demandé
S'adresser au département de la rédaction, LA PATRIE, 180 STE-CATHERINE EST MONTREAL.

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE fille générale, sachant faire la cuisine, un enfant, chambre privée, 574 McEachran, TA 3141, Tramways Outremont 29.

FUSIL A VENDRE

FUSIL cal. 10, Ithaca, 2 canons, sans chiens, en parfait état, 7615, Saint-Denis, après 6 h. p.m.

FEUILLETON DE LA PATRIE

Sous les Ailes Bleues

par JEAN DEMAIS

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

6 (suite)

—Vous voyez, mademoiselle, **"avoir une maison coquette, propre et belle"**. Je m'y efforce. Je ne regrette rien de mes années passés qui, sans grande gloire furent belles cependant. Et je passe mes derniers jours entre mon rucher, mon jardin et mes souvenirs. J'ai quelque cent ruches. Peu de miel, sans doute, mais mes avettes me connaissent. Je les observe. Elles me supportent... Elles butinent mes fleurs, soucieuses, semble-t-il, du mal que je me donne à les cultiver. L'ache et le romarin, la sarriette et la sauge, espèces dont les sots de maintenant ont oublié l'arome, je les fais revivre. Elles parfument mes heures, comme mes plats.

Sylvie regardait le décor avec une attention passionnée. Là-bas, s'rombissant, le rucher, abrité par des fusains. Ici, tout près, des deux côtés de l'allée, le jardin. Peu de légumes, et des herbes étranges, embaumant l'air. Au fond, une chaumière, passée à la chaux, humble, et cependant heureuse.

—Comme je vous envie, monsieur Verville !

—C'est vous qu'il faut envier, mademoiselle Sylvie.

—Et de quoi donc ?

—D'être dans vos vingt ans, d'abord.

—Oh ! vous savez...

—Alphonse Karr disait que le Bonheur, c'est comme les lunettes. On les cherche quand on les a sur le nez... Mais surtout de vous nommer Sylvie. A mon avis, c'est le plus beau prénom. Il a littéralement envoûté mon auteur préféré : Gérard de Nerval. Ah ! les premières amours de Gérard et de Sylvie, sous les frondaisons de Mortefontaine ! Souvenez-vous quand ils chantaient :

Enfin vous voilà donc,
Ma belle mariée,
Enfin vous voilà donc
A votre époux liée
Avec un long fil d'or
Qui ne rompt qu'à la mort !

Ils avaient franchi le seuil d'une vaste pièce, un peu sombre, mais très fraîche quelque vieille grange transformée. Des affiches de théâtre, des dossiers, des livres la tapissaient. De toutes façons, de toutes les tailles, dans tous les caractères, se lisait le nom de Romuald Verville. L'acteur, avec une emphase ingénue, annonça :

—Mes archives... Mes souvenirs... Les fleurs séchées de quarante ans au service de Thalie !

Puis, tendrement, il posa sa main, qui était fort belle, sur l'épaule de Raymonde.

—Tout cela ne serait que liasses informes sans les soins diligents de cette enfant. Elle a classé ces coupures, ces affiches, ces dossiers .

—Comme vous devez être heureux ici !

—"Le temps suspend son vol..."

—Un journal traînait sur un guéridon. Il le déplia machinalement. Un énorme titre s'étalait sur sept colonnes. Sylvie n'y porta aucune attention.

—Le bonheur ? reprit Verville . **"Comme il a l'éclat du verre, il en a la fragilité".** Que resterait-il de tout cela si...

Il n'acheva pas... Mais son index tremblant désignait le journal. Sylvie ne répondit pas.

Depuis quelques minutes, Sylvie observait son amie. Dans ce petit visage chiffonné, dont tout le charme résidait dans les grands yeux noirs, sous ce front un peu bombé, recouvert d'une abondante chevelure brune, se cachaient sûrement de gros soucis... une vraie douleur peut-être ?

Devant une table encombrée de paperasses, tous trois étaient assis dans des fauteuils de rotin. Sylvie prit la main de sa camarade l'enfance; elle la trouva brûlante.

—Et toi, que deviens-tu ? interrogea-t-elle doucement. Parle-moi longuement de toi, que je te retrouve.

—Longuement parler de moi, soupira Raymonde, j'en suis bien embarrassée. Tu sais, une vie de jeune fille, dans une petite bourgade... J'ai fait mes études, tant bien que mal. J'ai décroché mon brevet... J'ai trouvé une place de secrétaire dans une usine. L'usine ferma. Je ne saurais plus que faire si je ne passais le meilleur de mon temps auprès de mon parrain. Mes parents ? Ils sont bien gentils, au fond. Mais ils sont vieux, tu ne peux imaginer. Ainsi, le jour où je me suis fait couper les cheveux, ils en ont pleuré, et ont cru sûrement qu'à partir de ce moment-là j'étais une fille perdue.

—Alors, qu'est-ce qu'ils diront quand ils me verront ?

Raymonde eut un sourire contraint ,et Romuald leva les bras au ciel.

Raymonde, soudain, regarda son amie avec une attention passionnée :

—Tu vas rester quelque temps parmi nous ? interrogea-t-elle.

—Toujours, peut-être.

—Quoi ? Que veux-tu dire ? Serait-ce possible ? J'aurais une amie à Assigny ? Vite, raconte...

—C'est un assez long récit. Tu sais que tonton Anthelme, M. Perrin-Rodier, est mort récemment.

Mais Romuald Verville l'interrompait en déclarant :

—Il était d'usage dans la divine Hellade de restaurer l'hôte avant que de lui demander : "Qui es-tu? D'où viens-tu ?" Mon enfant, remarque combien Mlle Sylvie est lasse. Elle doit mourir de soif. Va donc lui chercher une de nos bouteilles d'hydromel. Si, si, mademoiselle, j'en suis fier. J'ai retrouvé une recette qui date des Gaulois...

(A SUIVRE)

Soyons joyeux — *Gai lon la...* — *Restons français*

La Vie Humoristique

CADEAU DU CIEL

Monsieur Tarlirou arrive à son bureau, la mine rayonnante de joie...

Il distribue de cordiales poignées de main... Il offre des cigares aux messieurs, et des cigarettes aux demoiselles.

Et, à sa secrétaire, qui le regarde étonnée, il avoue confidentiellement:

—Vous voyez, en moi un homme heureux!...

—Pourquoi? demande la demoiselle.

—Parce qu'il est arrivé chez nous un magnifique cadeau tombé du Ciel...

...—Ah, fait la secrétaire, en souriant. Un garçon ou une fille?

—Non, non!... réplique Monsieur Tarlirou. Nous avons reçu une boite de savon en lamelles!...

PLUS ÇA CHANGE...

Jos et Pitt, deux braves cultivateurs pleins d'argent, mais très peu versés dans les choses artistiques, sont venus à Montréal et veulent passer une soirée agréable au théâtre. Ils achètent deux billets de deuxième balcon au His Majesty, et écoutent le premier acte.

A l'entr'acte, ils se présentent au guichet de la buraliste, et demandent s'ils ne peuvent pas être placés à l'orchestre. Ils obtiennent satisfaction, moyennant le payement préalable d'un dollar et demi chacun.

A la fin du deuxième acte, ils se présentent de nouveau au guichet.

—Nous voulons être remboursés, déclare Pitt.

—Et pourquoi?

—Parce que nous avons beau changer de place, c'est toujours la même pièce plate que nous entendons, aussi bien au deuxième balcon, qu'à l'orchestre.

COMME C'EST FACILE!...

Oscar, un jeune montréalais, est allé à Paris poursuivre ses études artistiques, et il est lui-même fort étonné de constater avec quelle extrême facilité et rapidité il s'est assimilé, en très peu de temps, la vie parisienne.

—C'est bien simple, explique-t-il à un ami de Montréal, qui est allé le visiter... Comme je n'ai rien compris à la valeur du franc, par rapport au dollar, chaque fois que je prends un taxi, je plonge les mains dans mes poches, j'en sors un tas d'argent, et je le tends au chauffeur... Et celui-ci se sert, et s'en va, sans que nous n'ayons jamais la moindre discussion!...

IL Y EST DEJA

Dans un petit restaurant de cette ville de l'extrême ouest, où est entré un montréalais qui voyage, et est obligé d'attendre pendant trois heures un train, est assis nonchalemment, sur un fauteuil, un superbe indien...

Dehors la neige tombe silencieusement, et l'indien fume la pipe...

Une heure, deux heures se passent sans que l'indien ait fait aucun autre mouvement que celui de fumer. Le montréalais, n'y tenant plus, dit à l'indien:

Le "manager" de boxe aux Indes



— J'aurais aimé entraîner un type comme celui-là!

—Dites donc l'ami... Qu'est-ce que vous faites?

—Moi? réplique l'autre. Absolument rien.

—Avez-vous de l'argent?

—Pas un sou vaillant...

—Travaillez-vous?

—Jamais de la vie!...

—Pourquoi ne faites-vous donc pas quelque chose?... Vous pourriez avoir un compte de banque... Vous vous prépareriez ainsi un bel avenir pour vos vieux jours...

—Et qu'est-ce que je ferais, dans mes vieux jours, lorsque j'aurais mis de l'argent à la banque? demande l'indien p'ein de curiosité.

—Mais vous pourriez vous reposer...

—Mais moi, je me repose déjà en ce moment, comme si j'étais dans mes vieux jours...

Jean RIGOLE.

7,000 porcs

QUEBEC, 21, (D.N.C). — Les membres de la Société coopérative agricole de St-Gervais de Bellechasse ont tenu un forum fort intéressant sur la préparation et la vente des porcs par l'entremise de la Société.

Les 175 cultivateurs de St-Gervais élèvent annuellement 7,000 porcs environ et pas moins de mille têtes sont expédiées aux abattoirs par l'entremise de la coopérative locale. La beurrerie fabrique 425,000 livres de beurre par année.

Plus de latitude pour les aliénés

QUEBEC, 21. — L'hon. J.-H.-A. Paquette, ministre de la Santé, va présenter un bill permettant au surintendant médical d'un asile d'autoriser la sortie, à titre d'essai, de tout malade venant d'une prison ou d'un autre endroit de détention et interné en vertu d'un mandat du lieutenant-gouverneur émis sous l'autorité d'une loi de la province.

Campagne scolaire pour le bon parler

La Commission des écoles catholiques de Verdun décidait, tout récemment, d'entreprendre une vigoureuse et méthodique campagne en faveur du bon parler scolaire. Le président de la Commission, M. le Dr A.-D. Archambault, invita à une assemblée de MM. les commissaires à l'école Notre-Dame de la Paix, le président général de la Société du Bon Parler français, M. Jules Massé, à exposer le fonctionnement d'une croisade scolaire et les moyens d'assurer à l'enseignement du français le maximum de résultats sur le langage des écoliers.

DANS TOUTES LES ECOLES

Il fut décidé par la Commission, au cours de cette assemblée, que des filiales du B.P.F. seraient fondées dans toutes les écoles religieuses et laïques de Verdun; que des insignes du B.P.F. seraient distribués dans la plupart des classes et attribués, chaque mois, aux plus méritants et par un vote de la classe. M. les commissaires décidèrent également qu'une série des "Dix Commandements du B P.F." sera affichée dans chacune des classes. Chaque jour, une expression fautive à corriger sera inscrite au tableau noir dans toutes les classes par le président de la filiale du B.P.F. et s'ajoutera au devoir de français afin de créer par répétition le souci du bon parler scolaire. Les commissaires avaient aussi confié au directeur des études, M. l'abbé Lucien Lemyre, le soin de convoquer une réunion de tout le personnel religieux et laïc de Verdun.

CONFERENCE AU PERSONNEL

Vendredi dernier, à 3 heures, le président général du Bon Parler français, M. Jules Masssé, adressait la parole à l'école Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à tout le personnel de Verdun. M. l'abbé Lucien Lemyre, directeur des études et visiteur, qui présidait la séance, présenta M. Massé. Il invita les éducateurs de Verdun à inciter leurs élèves au bon parler scolaire par tous les moyens que leur suggérait l'expérience de plus de 20 ans du conférencier.

M. Massé exprime d'abord la gratitude de la Société à l'égard du président, M. le Dr A.-D. Archambault, et des membres de la Commission scolaire de Verdun, qui posent un geste patriotique et pédagogique qui marquera une étape dans l'histoire du bon parler scolaire en cette province. Il rend aussi hommage au dévouement des éducateurs de Verdun qui se proposent un surcroît de dévouement et d'apostolat afin de gagner leurs élèves à mettre en pratique l'instruction et l'éducation reçues en classe.

PARLER CORRECTEMENT

"C'est, en effet, déclare M. Massé, une longue et difficile tâche que d'amener les écoliers à parler correctement notre belle langue française". La famille ne seconde guère les professeurs et parfois en entrave l'action auprès des enfants. C'est donc au titulaire de chaque classe de redoubler d'effort, pour convaincre les enfants que le français est une langue vivante qu'il étudie chaque jour, pour la mieux parler dès demain. Il faut aussi les persuader que la grammaire c'est surtout l'art pratique et vécu de parler correctement,'" M. Massé démontre que le bon parler scolaire constitue un admirable moyen de formation intellectuelle, artistique et patriotique au bénéfice de notre jeunesse studieuse.

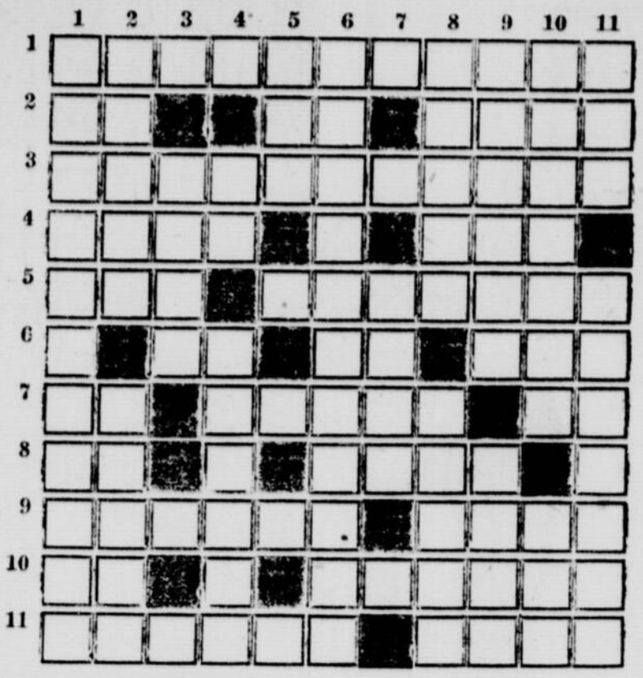
PHENOMENE SOCIAL

Le conférencier précise que rien ne peut remplacer l'action d'une filiale scolaire. "Le langage, dit-il, est un phénomène affectif et social. Une formule sociale d'action, une décision libre et collective, en faveur du parler scolaire, exercent, continue M. Massé, une influence insoupçonnée sur une classe ou une école. Les "semaines," les "mois", du bon parler, avec ouverture et clôture publiques, et les récompenses produisent aussi des résultats étonnants."

"L'enseignement du français doit donc entraîner la double réforme du langage et de l'orthographe. Un éducateur, qui n'a pas atteint ce but fort difficile, n'a pas marqué d'une empreinte intellectuelle complète, pratique et profonde le langage de ses jeunes disciples." "Encourageons-nous donc à persévérer, conclut M. Massé, en nous rappelant que la langue française est la principale langue de civilisation et de culture dans le monde moderne, et qu'elle demeure une sorte de rempart de lumière qui protège l'héritage spirituel de notre nationalité!"

On remarquait au premier rang: les supérieures d'écoles suivantes: RR. SS. St-Saturnin (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs), Sainte-Colette (N.-D. de la Paix), St-Joseph de Sion (D.-D. de Lourdes), St-Honorius (N.-D. Auxiliatrice), St-Hermyle (N.-D. des Sept-Douleurs), Mlle Alice Raymond (Ste-Bernadette Soubirous, Lucienne Bourdon (N.-D. de la Victoire), R. F. Valérius (Supérieure Richard), RR. FF. Pacifique, Théofred, et M. Réal Morel, principal de l'Ecole Notre-Dame de la Paix et président de l'Association catholique des professeurs de Verdun.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE" ★★★



HORIZONTALEMENT

1—Horreur des Français.
2—Note — Possessif — Ordre.
3—Qui a rapport à l'idolâtrie.
4—Lettre grecque — Sans valeur.
5—Tente avec hardiesse — Entrelacées de fils.
6—Connu — Pronom indéfini — Semblable.
7—Terminaison — Aussi promptement — Possessif.
8—Mesure itinéraire chinoise — — Genre d'oiseaux échassiers.
9—Monstres ou démons fabuleux des anciens — Gamin de Paris.
10—Préfixe — Crues quotidiennes des eaux.
11—Groupe de vers offrant un sens complet et suivi d'un repos — Greffe.

VERTICALEMENT

1—Ecriture illisible.
2—Poètes chanteurs—Qui annonce la gaieté.
3—Enlèves.
4—Article simple—Action de brûler.
5—Tenta avec hardiesse.
6—Amour de la patrie.
7—Atteint de snobisme.
8—Câbles auxquels sont attachées les bouées des ancres — Inscription en tête d'un livre.
9—Petit cuvier de bois — Qui est à lui.
10—Tribu de composées, ayant pour titre le genre aunée — Tesson.
11—Premières lettres d'"égermer" — Rend slave.

Solution du problème d'hier

S	T	E	T	H	O	S	C	O	P	E
E	U	T	■	O	M	E	T	S	■	T
M	E	■	O	S	■	M	E	■	R	E
P	U	R	■	P	O	I	N	T	E	R
I	R	I	D	I	E	■	O	R	I	N
T	■	B	A	T	I	■	P	O	■	U
E	■	O	■	A	L	■	H	U	N	E
R	■	T	E	L	■	I	O	S	■	M
N	O	E	■	I	■	O	R	■	R	E
E	■	U	■	T	A	T	E	R	■	N
I	■	R	U	E	■	A	S	E	■	T

5 autres p.c.

PARIS, 21. (P.A.)—Dans un message radiophonique adressé au peuple de France, le premier ministre Ramadier annonce une seconde réduction des prix de cinq pour cent à partir de mercredi.

STEVE CANYON — *Un peu d'exercice* — **Aventure**



RIONS UN PEU



—Bouchez-vous les oreilles un instant, Mme Ciro... Les tiroirs du bureau de Georges refusent encore de s'ouvrir.

TRAVERS AMUSANTS





LE FANTÔME

On ne la croira pas

Preuve

TARZAN

Il avait entendu

Trop tard !



PHILOMÈNE

Une température peu favorable

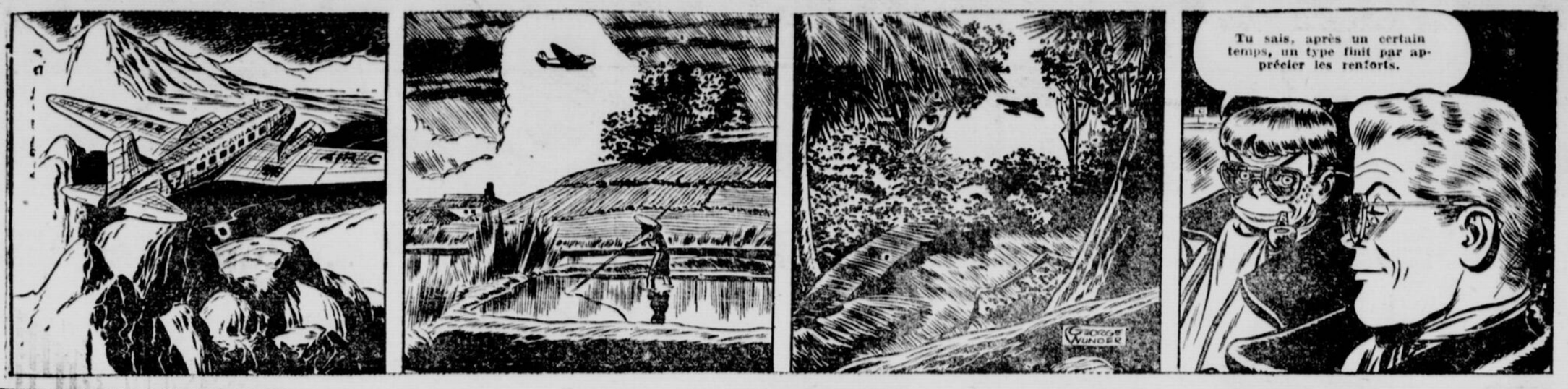
Pique-nique



ARMAND ET LES PIRATES

Une remarque à point

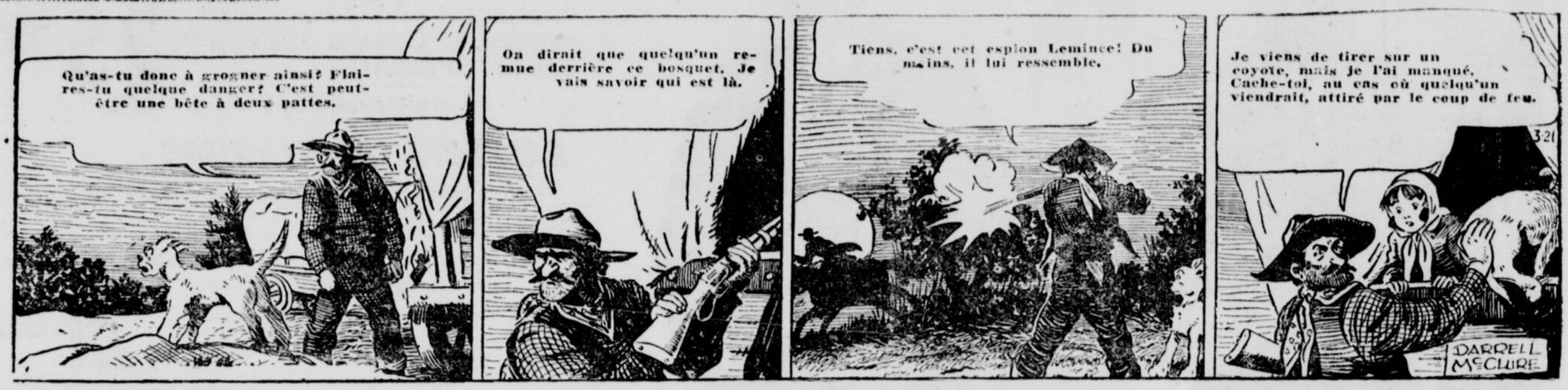
Remarque



JEANNINE ET PATAUD

Une bête à deux pattes

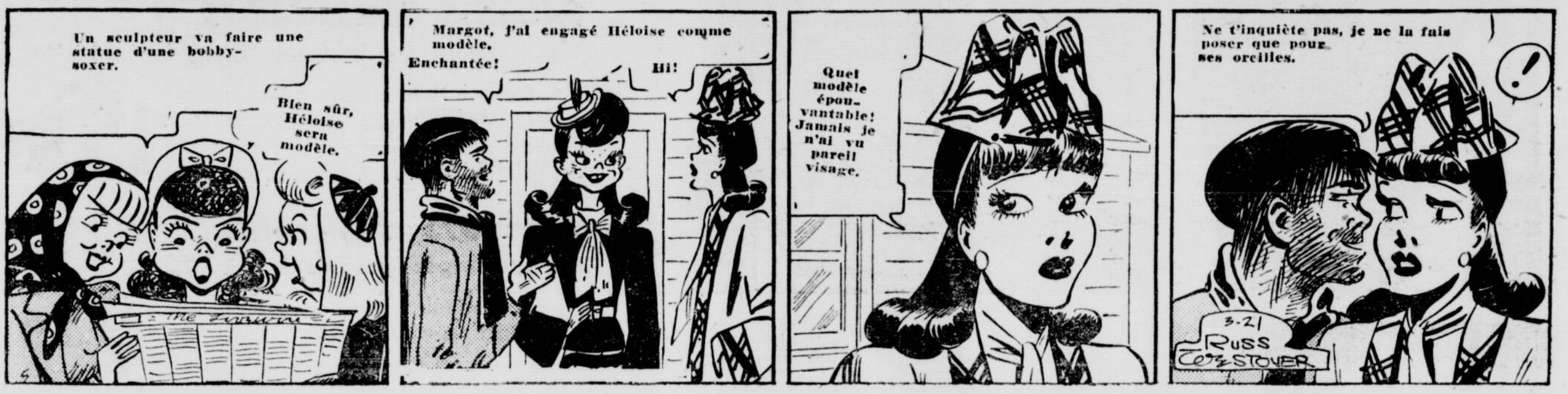
Espion



MARGOT TRAVAILLE TROP

Quel visage!

Modèle



ROBERT L'INTRÉPIDE

Une mauvaise nouvelle

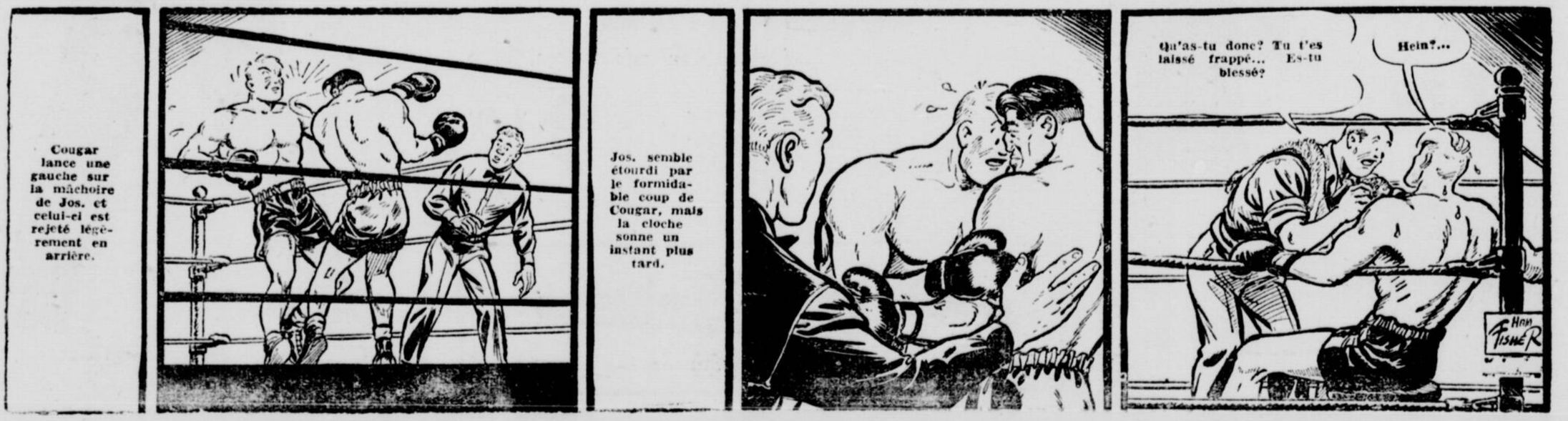
Découverte



JOS BRAS-DE-FER

Est-il blessé?

Étourdi



PL. 5151 **OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS**

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES DUPUIS

MESSIEURS, VENEZ VOUS HABILLER POUR LE PRINTEMPS... POUR PÂQUES



COMPLETS 3 pièces

pour hommes et jeunes gens, poitrine: 34 à 42

Ces nouveaux complets sont en tweed Anglais ou en étoffe de laine en brun pâle, brun foncé, gris bleu, gris médium.. Veston croisé ou droit avec gilet et un pantalon. Coupe et confection soignées. SPECIAL..... **25.79**

Autres qualités 21.95 à 29.95

PALETOTS PRINTANIERS

pour hommes, jeunes gens, poitrine: 34 à 46

Modèle Slip-On ou ample, boutonnières dissimulées sous un empiècement. Etoffe de laine à texture unie ou fantaisie aussi tweed Anglais. Tons brun foncé, brun pâle, gris bleu, gris médium. Confection irréprochable. SPECIAL **21.95**

Autres qualités 15.00 à 25.50

PALETOTS IMPERMÉABLES

pour hommes et jeunes gens, poitrine: 34 à 44

Cravenette à texture serrée beige ou sable. Modèle ample avec ou sans ceinture, devant droit. SPECIAL **15.00**

PALETOTS PRINTANIERS

pour garçons de 7 à 10 ans

Epaisse étoffe de laine à texture unie brun foncé ou coco. Modèle droit, collet rond. SPECIAL..... **7.79**



COMPLETS

pour la première communion

pour garçons de 6 à 10 ans



SPECIAL

7.79

Belle qualité de Cheviote de laine bleu-marine. Veston droit avec une culotte droite aux genoux. Doublure confortable; coupe et confection soignées.

COMPLETS 2 PANTALONS

pour garçons de 10 à 15 ans

Tweed léger à texture fantaisie brun moyen ou gris bleu. Veston croisé avec deux pantalons. Pratique pour l'écolier. SPECIAL..... **13.19**

COMPLETS 3 PIÈCES

pour garçons de 6 à 10 ans

Tweed à chevrons (Herringbone) en gris moyen, brun pâle, bleu royal. Modèle jeune... veston croisé avec une culotte (breeches) modèle Equitation et une culotte droite aux genoux. SPECIAL **9.10**

DUPUIS — au sous-sol d'économies

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et sec. gén.